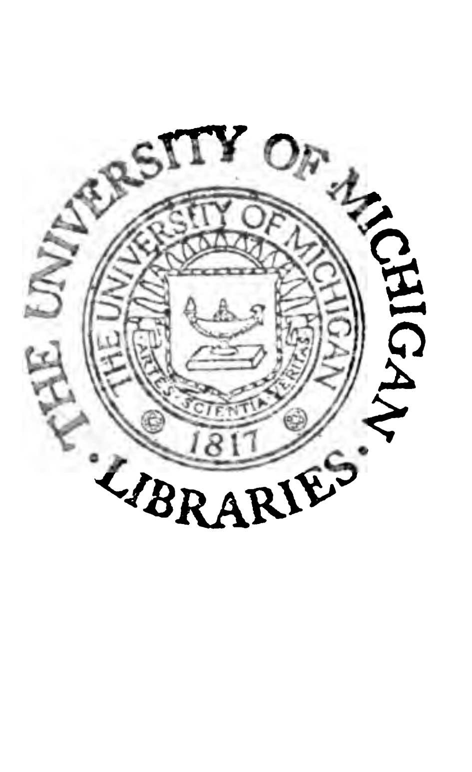
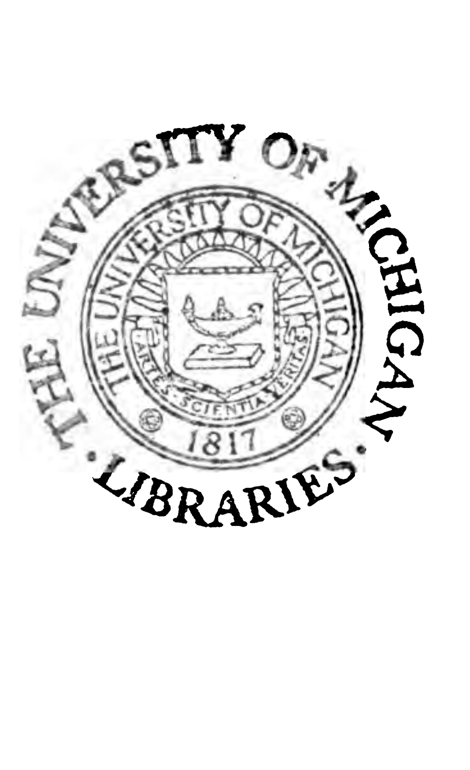

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817





COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

MONTESQUIEU

a.

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

MONTESQUIEU

PAR

EDGAR ZÉVORT

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN.

Un volume orné de deux portraits de Montesquieu et de plusieurs reproductions de la Bibliothèque nationale.



PARIS

H. LECÈNE ET H. OUDIN, ÉDITEURS

17, RUE BONAPARTE, 17

1888

ε,

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

MONTESQUIEU

TABLE DES GRAVURES

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN.

AVANT-PROPOS

Faire connaître nos grands écrivains, les mettre à la portée de tous par le prix, par le format, par la disposition et le choix des matières, tel est l'objet de cette publication. Cet objet, nous l'avons eu sans cesse présent à l'esprit en écrivant ce livre; aussi croyons-nous devoir avertir le lecteur qu'il n'y trouvera ni critique minutieuse du texte, ni détails biographiques nouveaux. Après l'édition de M. Laboulaye et le volume de M. Vian, si plein de faits et de renseignements, en présence du refus opposé par les descendants de Montesquieu à toute demande de communication des manuscrits de leur célèbre aïeul, il eût été téméraire de vouloir recommencer ce qui a été si bien fait, ou de compter sur la découverte de quelque document inédit. L'opinion est fixée désormais sur Montesquieu

écrivain ; il est plus que douteux que la publication de quelques lettres nouvelles ou de quelques notes de voyage, ait pour résultat de la modifier. Quant à Montesquieu publiciste et législateur, on pourra s'inscrire en faux contre des théories économiques manifestement fausses, on pourra relever dans son œuvre des aperçus plus brillants que solides et qui n'ont de la profondeur que l'apparence, on ne réussira pas à rabaisser sa gloire. C'est cette gloire que nous voudrions mettre une fois de plus en lumière. La meilleure façon d'y parvenir, c'est de commenter les livres du maître, d'analyser ses principales œuvres, c'est surtout de fournir à tous de nouvelles raisons d'admirer l'un des plus nobles génies qui aient honoré la langue et l'esprit français.

« Citer Montesquieu, a dit Sainte-Beuve, en détacher un mot qu'on place dans un écrit, cela honore. » Puisse cette anthologie, où l'on trouvera beaucoup de belles ou de brillantes pensées, qui, transportées ailleurs, illustreront la matière, où l'on verra vivre et agir le président, où on l'entendra parler avec sa fine bonhomie, éveiller la cu-

riosité de nos lecteurs et leur inspirer le désir de nouer avec lui un commerce plus intime encore ! A mesure qu'ils entreront plus avant dans sa familiarité, leur admiration et leur sympathie redoubleront.

E. Z.

LE PRÉSIDENT A MORTIER

MONTESQUIEU

CHAPITRE PREMIER.

LE PRÉSIDENT A MORTIER (1689-1721).

Charles-Louis de la Brède naquit à la Brède, près Bordeaux, le 18 janvier 1689, et fut baptisé le même jour. Son père, Jacques de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, avait alors 35 ans. Il descendait de Jean de Secondat, sieur de Roques, maître d'hôtel de Jeanne de Navarre, l'épouse d'Antoine de Bourbon. Jean de Secondat avait obtenu de cette princesse une somme de 10,000 livres pour acheter la terre de Montesquieu, située dans le Bruhlois, entre Agen et Nérac.

Charles-Louis de la Brède perdit sa mère,

femme pieuse et modeste, en 1696 : il avait moins de sept ans. C'est à Bordeaux et surtout à la Brède que s'écoula son enfance.

Le château de la Brède, où Montesquieu devait passer la plus grande partie de sa vie, est un donjon gothique, polygone presque rond, offrant 17 pans droits et 74 mètres de circonférence ; flanqué à l'ouest d'une grosse tour, couronné de créneaux, éclairé de fenêtres irrégulières, baigné par des fossés d'eau vive de 14 à 35 mètres de large, et accessible seulement par trois ponts-levis. Il était entouré, au commencement du XVIII[e] siècle, de gras pâturages et de hautes forêts, où Montesquieu devait plus tard pratiquer de larges avenues.

Celle de ces avenues qui mène au château est bordée de chênes séculaires, contemporains et témoins du président. On trouve, après avoir franchi les trois ponts-levis et une porte formidable, d'autres témoins de Montesquieu. C'est d'abord la cour d'entrée, puis un vestibule portant, sur six colonnes torses, un beau plafond à caissons de bois ornés de fleurs de lys. Sur le vestibule s'ouvre une tourelle ronde remplie par la spirale d'un escalier de pierre qui conduit à la



Le château de la Brède.

chapelle et à la bibliothèque. Celle-ci occupe une immense salle sous les toits. Les in-folio y sont rangés symétriquement dans des armoires vitrées.

Il faut redescendre au rez-de-chaussée et traverser de nouveau le vestibule pour pénétrer, par un salon décoré de portraits de famille, dans une haute pièce dont Montesquieu avait fait à la fois sa chambre à coucher, son cabinet de toilette et son cabinet de travail ; elle est éclairée par une fenêtre unique percée à travers un mur énorme, qui ne laisse pénétrer qu'un jour sombre et n'offre qu'un horizon borné.

Au milieu de la chambre, s'étale une grande table, sur laquelle furent écrits les chefs-d'œuvres, de la main d'un secrétaire, car Montesquieu eut de bonne heure la vue affaiblie par ses immenses lectures, et dut dicter, sinon les *Lettres persanes*, au moins les *Considérations* et l'*Esprit des lois*. Si la vénération des descendants de Montesquieu s'est refusée à la communication des manuscrits inédits, elle a religieusement conservé tout dans la chambre du président. Voilà, dit Frédéric Thomas, le spirituel auteur des *Vieilles Lunes d'un avocat*, son écri-

toire en cuivre, son couteau à papier, son canif, son lavabo, sa cassette, son canapé en tapisserie jaune ; dans l'angle opposé à la fenêtre, son lit en damas vert, dont le ciel panaché est supporté par quatre colonnes. Ce fauteuil jaune lui servait de siège de travail ; un peu plus loin, au côté droit de la cheminée, voici le coin de la rêverie. Ce creux, marqué sur le montant de la cheminée de pierre, c'est la trace laissée par le pied obstiné du philosophe. Aux murailles sont suspendus des portraits de famille, parmi lesquels l'œil est attiré par un médaillon en bronze qui rend énergiquement les traits du grand écrivain. En regard de ce portrait, l'attention s'arrête sur un cadre des plus modestes, contenant un autre portrait : c'est un dessin au crayon. Celui-là n'est pas un ancêtre, il n'y a qu'à voir son costume ; c'est un paysan, un bon vieillard, un ancien serviteur du philosophe. Montesquieu pratiquait l'égalité dont il était l'apôtre. Une note écrite au dos de ce cadre indique que c'est là le portrait de Jean Demarennes, élevé au château de la Brède par le président Montesquieu. Mlle Emilie de Montesquieu, qui a fait ce portrait, déclare qu'elle a voulu conserver les traits de ce bon vieillard qui

avait vu trois générations de propriétaires au château, et auquel elle s'accuse d'avoir joué des tours et fait des niches pour exercer sa patience. Ce souvenir a quelque chose de touchant et de naïf qui parle à l'âme.

Nous nous sommes attardés, à la suite de Frédéric Thomas, dans ce pieux pèlerinage au sanctuaire désormais consacré par un grand homme. Revenons aux années d'enfance et de jeunesse.

Le 11 août 1700, le jeune la Brède fut envoyé au collège des Oratoriens de Juilly (1), où il resta juste cinq années, jusqu'au 11 août 1705. Nous ne savons rien de son enfance, rien non plus de sa jeunesse, ni de son séjour à Juilly. Nous pouvons seulement conclure de ses goûts connus pour l'étude qu'il fut un élève laborieux, et de ses fréquentes réminiscences latines qu'il eut un commerce intime avec les écrivains de l'antiquité romaine.

Au sortir du collège, il resta fidèle à ses habitudes studieuses. Il composa, vers l'âge de vingt deux ans, un ouvrage en forme de lettres, dont le

(1) Juilly est une commune située dans le département de Seine-et-Marne.

but était de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle.

Pendant les 8 années qui s'écoulent entre sa sortie du collège et la mort de son père (1705-1713), on lui mit dans les mains des livres de droit : « J'en cherchai l'esprit, » ajoute-t-il. Faut-il croire que, dès cette époque, il avait trouvé sa voie? Nous ne l'oserions. L'étude du droit ne l'attirait pas plus que celle de l'histoire ou des sciences : s'il s'y livra avec une apparente préférence, c'est qu'il subit l'influence et suivit les conseils de son père et de son oncle, le baron de Montesquieu. Celui-ci était devenu, à la mort de Jacques de Secondat, en 1713, le guide, sinon le tuteur de Charles-Louis ; il lui réservait la survivance de sa charge de *président à mortier* (1) au Parlement de Bordeaux, et dès le 24 février 1714, il le faisait nommer conseiller laïc à ce Parlement. L'année suivante, le jeune conseiller épousait, à Bordeaux, une calviniste zélée, Jeanne

(1) Le *mortier* était un bonnet rond de velours noir, bordé de galons d'or, que les Présidents de Parlement portaient dans l'exercice de leurs fonctions et qui est encore aujourd'hui la coiffure des Présidents des cours de justice.

Lartigue, qui lui apportait en dot 100,000 livres, somme considérable pour le temps. Il n'éprouva jamais une bien vive affection pour sa femme. D'un esprit étroit, celle-ci ne sut pas le retenir au foyer domestique. Une femme plus intelligente y eût-elle réussi ? Montesquieu était de son siècle, qui tenait en mince estime les vertus conjugales. D'ailleurs il n'avait pas reçu l'édu cation de la mère, ce préservatif puissant contre certains entraînements.

Le président de Montesquieu mourut en 1716. Charles-Louis de la Brède, qui était son légataire universel, prit son nom et sa charge de président. Installé dans ces fonctions le 13 juillet 1716, il devait les conserver pendant dix années. Même après qu'il eut cédé sa charge, en 1726, il resta pour le public, pour ses amis, pour ses confrères de l'Académie française, le président de Montesquieu. Fut-il un de ces magistrats d'ancien régime, à la *d'Aguesseau* (1), pénétré des devoirs de sa charge et exclusivement préoccupé de les

(1) D'Aguesseau (1668-1751), célèbre magistrat et orateur, fut avocat général au Parlement en 1690, procureur général en 1700, chancelier en 1717, et garde des sceaux en 1737. Il introduisit de sages réformes dans la législation ; il fut un écrivain habile et un orateur un peu ampoulé.

remplir? Lui-même a eu soin de nous renseigner. « J'ai le cœur très droit, disait-il; je comprenais assez les questions en elles-mêmes; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. » Il ne se calomniait pas : il représentait dignement son corps dans les cérémonies, dans les fêtes officielles, et les discours qu'il a prononcés pour l'installation du Premier Président et pour la rentrée du Parlement de Bordeaux en 1725 sont au nombre des meilleurs que l'on possède en ce genre, graves, sérieux, amples de forme, comme il convient; mais il se pliait mal aux subtilités de la procédure, et, en dehors des affaires où son intérêt personnel était en jeu, on peut affirmer qu'il n'entra jamais dans les sentiers étroits et compliqués de la chicane. Les grandes routes lui allaient mieux. A cette intelligence avide de clarté, il fallait les horizons lumineux de l'histoire du droit, non les obscurités juridiques. On sait son opinion sur les Parlements, « ces ruines que l'on foule aux pieds. » Rien ne nous autorise à dire qu'il n'apporta pas à ses fonctions la régularité et la correction desirables ; tout nous fait supposer que l'esprit était ailleurs.

Il convient, dans ce chapitre que nous avons intitulé « *Le Président à mortier,* » de placer sous les yeux de nos lecteurs un spécimen de l'éloquence judiciaire de Montesquieu. La réputation de l'écrivain chez Montesquieu a fait tort à celle de l'orateur. Ses discours nous semblent supérieurs à ceux de son très illustre contemporain, le chancelier d'Aguesseau, qui ne fut jamais exempt de pompe et d'affectation. Montesquieu est plus naturel, il a moins d'artifice et plus d'inspiration oratoire. Le discours de 1725 eut un tel succès que le Parlement de Guyenne ordonna de le réimprimer chaque année, et jusqu'en 1789 le fit vendre, le jour de la rentrée, sur les marches du Palais de justice. Voici ce discours :

DISCOURS

PRONONCÉ A LA RENTRÉE DU PARLEMENT DE BORDEAUX (1725).

Que celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure ! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées ! Qu'un feu sorte de dessous

terre et dévore sa maison ! Que sa postérité soit à jamais humiliée ! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas ! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre !

C'est à peu près ainsi, Messieurs, que parlait un grand empereur ; et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël : *Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présents de quelqu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur.*

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chute des États ; de ces injustices de dessein formé ; de ces méchancetés de système, de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquités ont toujours suivi des jours d'iniquités ; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudrait un tonnerre ; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice abondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée ; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avaient peu d'intérêts à régler; quelques lois sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, réglaient tout dans la république : tout le monde était bon pour être magistrat chez un peuple qui, dans ses mœurs, suivait la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissaient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différends, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains (1), nous avons pris leur police; que le code militaire a cédé au code civil; depuis surtout que les lois des fiefs n'ont plus été les seules lois de la noblesse, le seul code de l'État, et que par ce dernier changement le commerce et le labourage ont été encouragés; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues; qu'on a eu à démêler de grands intérêts et des intérêts presque toujours cachés; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques affaires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats, nos codes se sont augmentés; il a fallu joindre les lois étrangères aux nationales; le respect pour la religion y a mêlé

(1) En sa qualité de noble, dit Laboulaye, Montesquieu se croit descendu des Germains conquérants de la Gaule.

les canoniques ; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des pièges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour allonger les affaires ; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur, que de l'artifice de celui à qui il confiait ses intérêts.

Pour lors, il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions : ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu : *Proba me, Deus, et scito cor meum* : il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connaissances et ses talents ; il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le poids d'une application sans relâche, et qu'il vît si cette application pouvait donner à son esprit la mesure de connaissances et le degré de lumière que son état exigeait.

On lit dans les relations de certains voyageurs qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour : ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature ; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge: il va à la postérité ; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs ; et tel est l'état des choses que les formalités introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage ; la maltôte (1) a trouvé à s'y repaître, et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menaient devant les tribunaux les hommes injustes ; aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se lasserait bientôt de le demander en justice; et le ravisseur a fait connaître à celui qu'il opprimait qu'il n'était point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

(1) L'impôt foncier s'appelait, au XIII[e] siècle, la *taille*. Philippe le Bel y ajouta des suppléments qu'on trouva injustement levés et qu'on appela *maltôte*, c'est-à-dire mauvaise levée. On appelait encore *maltôte* les sommes que les agents du fisc exigeaient pour eux-mêmes, et en général tous les impôts odieux ou ridicules levés par le roi, par les seigneurs ou par les collecteurs. C'est dans ce dernier sens que Montesquieu emploie le mot *maltôte*.

On a vu (ô siècle malheureux !) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevaient leurs biens et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable à ceux qui voudraient les faire cesser. Mais quand l'état de ceux qui plaident ne serait point ruineux, il suffirait qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes ; semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent leur fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disaient-ils, la neutralité, tombaient dans une rudesse qui les en faisait plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge ? Si c'est la puissance qui doit endurcir les cœurs, voyez comme l'autorité paternelle endurcit le cœur des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice, et un juge qui en manque pour ses clients,

commence dès lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers les parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton, sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'âme bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable ; qui, pour nous mieux gagner, cherchez toutes nos faiblesses; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins défendu; puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises! Nous n'aurons point à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les Livres saints : *Vous m'avez fait servir à vos iniquités* ; nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur

son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres, lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits événements de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la fable avait inventées, qui mettaient bien quelque ordre dans l'univers, mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troublaient elles-mêmes leurs lois, et faisaient rentrer le monde dans tous les dérèglements qu'elles en avaient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il faut qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes ! « S'il ai-
« mait la justice, diraient-elles, la refuserait-il aux per-
« sonnes qui lui sont unies par des liens si doux, si forts,
« si sacrés ; à qui il doit tenir par tant de motifs d'estime,
« d'amour, de reconnaissance, et qui peut-être ont mis
« tout leur bonheur entre ses mains ? »

Les jugements que nous rendons sur le tribunal peuvent

rarement décider de notre probité ; c'est dans les affaires qui nous intéressent particulièrement que notre cœur se développe et se fait connaître; c'est-là dessus que le peuple nous juge ; c'est là-dessus qu'il nous craint ou qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique ; et le droit de juger que nous exerçons est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, Messieurs, de vous parler de ce jeune prince (1), héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connaît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avait attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il semblait être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardaient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivaient dans une crainte commune. Nous, ses fidèles sujets, nous Français, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y aurait-il

(1) Louis XV.

que ses sujets qu'il ne rendrait pas heureux ? Il ne sera point comme le soleil, qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle tout ce qui l'approche.

Nous venons de voir une grande princesse (1) sortir du deuil dont elle était environnée. Elle a paru, et les peuples divers, dans ces sortes d'événements, uniquement attentifs à leurs intérêts, n'ont regardé que les vertus et les agréments que le ciel a répandus sur elle. Le jeune monarque s'est incliné sur son cœur; la vertu nous est garante, pour l'avenir, de ce tendre amour que les charmes et les grâces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois ; nous qui vous aimons, bénissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois désiré pour vous : nous implorions tous les jours le ciel il nous a tout accordé ; mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous ! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagements où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels ! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oubliez jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déjà fait toute votre grandeur, et que,

(1) Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi avec Marie Leczinska.

comme l'immense océan, vous n'avez rien à acquérir !

Que le prince (1) en qui vous avez mis votre principale confiance, qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice, ce prince inflexible comme les lois mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui aime les règles et ne connaît pas les exceptions, qui se suit toujours lui-même, qui voit la fin comme le commencement des projets, et qui sait réduire les courtisans aux demandes justes, distinguer leurs services de leurs assiduités, et leur apprendre qu'ils ne sont pas plus à vous que vos autres sujets, puisse être longtemps auprès de votre trône, et y partager avec vous les peines de la monarchie !

Avocats, la cour connaît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties (2), et nous le louons ; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires ; je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avait ensevelies ; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime,

(1) Le duc de Bourbon-Condé, ministre de Louis XV de 1723 à 1726. Les éloges que Montesquieu décerne ici au duc de Bourbon sont de pure forme. Ce ministère ne fut que la co[illegible] de la Régence et de ses intrigues.

(2) Vos clients.

et souvenez-vous-en toujours : « *Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu.* »

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes ! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère ; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissements, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi ! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal ! Hélas ! craint-on que les grâces de la justice ne soient trop pures ? Que peut-on faire de pis pour les parties ? On les fait gémir sur leurs succès mêmes, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Ecriture, « *les fruits de la justice amers comme de l'absinthe.* »

Eh ! de bonne foi, que voulez-vous que nous répondions quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus de-
« vant vous, et on nous y a couverts de confusion et d'i-
« gnominie ; vous avez vu nos plaies, et vous n'avez pas
« voulu y mettre d'huile ; vous vouliez réparer les ou-
« trages qu'on nous a faits loin de vous, et on en a fait
« sous vos yeux de plus réels ; et vous n'avez rien dit :
« vous que, sur le tribunal où vous étiez, nous regardions
« comme les dieux de la terre, *vous avez été muets comme*
« *des statues de bois et de pierre.* Vous dites que vous nous
« conservez nos biens : eh ! notre honneur nous est mille
« fois plus cher que nos biens. Vous dites que vous met-
« tez en sûreté notre vie : ah ! notre honneur nous est
« bien d'un autre prix que notre vie. Si vous n'avez pas
« la force d'arrêter les saillies d'un orateur emporté, in-

« diquez-nous du moins quelque tribunal plus juste que le « vôtre. Que savons-nous si vous n'avez pas partagé le « barbare plaisir que l'on vient de donner à nos parties, « si vous n'avez pas joui de notre désespoir, et si ce que « nous vous reprochons comme une faiblesse, nous ne de- « vons pas plutôt vous le reprocher comme un crime ? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne serait jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs, que nous à vous les faire connaître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je ? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous moments nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser ; présenter sans cesse à vos parties la justice et ne leur faire embrasser que son ombre ; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours ; les faire marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y aurait de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre ; et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes ? Que nous serions char-

(1) On nommait *procureurs* les officiers ministériels que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'*avoué*.

més de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes ! et combien nos dignités nous paraîtraient-elles viles, auprès d'une vertu qui vous serait chère !

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés : il nous semblait que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs ; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disons-nous, à nous défendre de leurs artifices; ils vont concourir avec nous à l'*œuvre du jour*, et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos devoirs touchent de si près les nôtres que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges; nous oublions que nous sommes vos magistrats ; nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères.

Dans cette mercuriale qui est restée célèbre et qui peut encore servir de modèle, Montesquieu ne s'élève pas seulement jusqu'à l'éloquence : il fait preuve d'une singulière liberté d'esprit ; il proteste hardiment contre les lenteurs et les complications de la procédure, contre l'impunité assurée aux avocats qui ont « le triste talent de

savoir déchirer les hommes, » contre tous les abus que le progrès des mœurs judiciaires n'a pas encore fait complètement disparaître.

Montesquieu, il est vrai, atteignit rarement ces sommets. En dehors des solennités, séance de rentrée ou installation de premier président, dans le laisser-aller des audiences journalières, il devait, du haut de son siège, assister avec une indifférence résignée aux débats des procureurs qu'il a si rudement flagellés.

A ces audiences il préférait certainement les séances de l'Académie des sciences, lettres et arts de Bordeaux, la plus ancienne de France, après celles de Caen et de Paris. Montesquieu y entra le 18 avril 1716, quatre ans après la fondation, et, dès le premier jour, son influence y fut prépondérante. D'une réunion presque exclusivement littéraire, il réussit à faire une société scientifique. Les discours sur la *cause de l'écho* (1718), sur *l'usage des glandes rénales* (même année), sur la *cause de la pesanteur des corps* (1720), sur la *cause de la transparence des corps* (même année), son projet d'une *histoire physique de la terre* (1719), ses observations sur l'histoire naturelle, et la fondation de trois prix

d'anatomie de 300 livres chacun, indiquent des études et des préoccupations d'ordre purement scientifique. Si l'on songe que pendant ces années (1716-1721) si remplies par des travaux et des recherches savantes, Montesquieu préparait le plus littéraire de ses ouvrages, les *Lettres Persanes,* on aura, en même temps qu'une idée de son activité intellectuelle, la conviction que sa charge lui laissait des loisirs.

Parmi les œuvres académiques de Montesquieu, nous choisirons un morceau qui mérite mieux qu'une simple mention. C'est le *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences.* Il fut prononcé à l'Académie de Bordeaux, le 15 novembre 1725. Montesquieu y indique avec une rare pénétration les avantages de l'étude des sciences, et il célèbre magnifiquement les joies de l'étude, les plaisirs de cette « seule passion éternelle, » les puissances de « ce bonheur qui nous suit dans tous les âges. » Jamais les lettres, « ces douces consolatrices, » comme on les a appelées, jamais le travail, l'étude et les livres n'ont arraché à un écrivain des accents plus sincères, un éloge plus convaincu et plus senti.

DISCOURS

SUR LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS ENCOURAGER AUX SCIENCES, PRONONCÉ LE 15 NOVEMBRE 1725.

La différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, c'est que celles-là se sont appliquées aux arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connaissances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auraient bientôt mangé toutes les autres; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanterait, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations.

Mais, sans parler des peuples sauvages, si un Descartes était venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes composés comme ils sont ne peuvent pas être immortels; que les ressorts de leur machine s'usent comme ceux de toutes les machines; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des lois et des communications du mouvement, Cortez, avec une poignée de gens, n'aurait jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui dirait que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie? Cela est pour-

tant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avaient point d'armes à feu; mais ils avaient des arcs et des flèches, c'est-à-dire ils avaient les armes des Grecs et des Romains : ils n'avaient point de fer ; mais ils avaient des pierres à fusil qui coupaient comme du fer, et qu'ils mettaient au bout de leurs armes: ils avaient même une excellente chose pour l'art militaire, c'est qu'ils faisaient leurs rangs très serrés ; et sitôt qu'un soldat était tué, il était aussitôt remplacé par un autre : ils avaient une noblesse généreuse et intrépide, élevée sur les principes de celle d'Europe, qui envie le destin de ceux qui meurent pour la gloire. D'ailleurs la vaste étendue de l'empire donnait aux Mexicains mille moyens de détruire les étrangers, supposé qu'ils ne pussent pas les vaincre. Les Péruviens avaient les mêmes avantages; et même partout où ils se défendirent, partout où ils combattirent, ils le firent avec succès. Les Espagnols pensèrent même être exterminés par de petits peuples qui eurent la résolution de se défendre. D'où vient donc qu'ils furent si facilement détruits? c'est que tout ce qui leur paraissait nouveau, un homme barbu, un cheval, une arme à feu étaient pour eux l'effet d'une puissance invisible, à laquelle ils se jugeaient incapables de résister. Le courage ne manqua jamais aux Américains, mais seulement l'espérance du succès. Ainsi un mauvais principe de philosophie, l'ignorance d'une cause physique engourdit dans un moment toutes les forces de deux grands empires.

Parmi nous, l'invention de la poudre à canon donna un si médiocre avantage à la nation qui s'en servit la

première, qu'il n'est pas encore décidé laquelle eut cet avantage. L'invention des lunettes d'approche ne servit qu'une fois aux Hollandais. Nous avons appris à ne considérer dans tous ces effets qu'un pur mécanisme, et par là il n'y a point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très utiles en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs ; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes des connaissances des hommes viennent d'être infiniment reculées, que les savants sont étonnés de se trouver si savants, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles ? Nous savons que l'esprit humain est allé très loin : ne verrons-nous pas jusqu'où il a été, le chemin qu'il a fait, le chemin qui lui reste à faire, les connaissances qu'il se flatte, celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir ?

Un troisième motif qui doit nous encourager aux scien-

ces, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver ; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or ; un autre se vante d'en savoir faire : certainement le véritable riche serait celui qui saurait faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle ; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, nous sentons que notre âme est la principale partie de nous-mêmes ; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens était rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendants.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible qui nous mène à l'anéantissement ; et si, révoltés contre la nature, nous nous obstinons à chercher des plaisirs qui ne sont point faits pour nous, ils semblent nous fuir à mesure que nous en approchons. Une jeunesse folâtre triomphe de son bonheur, et nous insulte sans

cesse ; comme elle sent tous ses avantages, elle nous les fait sentir ; dans les assemblées les plus vives, toute la joie est pour elle, et pour nous les regrets. L'étude nous guérit de ces inconvénients, et les plaisirs qu'elle nous donne ne nous avertissent point que nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges : la vie est si courte que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. La vieillesse oisive est la seule qui soit à charge : en elle-même elle ne l'est point ; car si elle nous dégrade dans un certain monde, elle nous accrédite dans un autre. Ce n'est point le vieillard qui est insupportable, c'est l'homme ; c'est l'homme qui s'est mis dans la nécessité de périr d'ennui, ou d'aller de société en société rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie ; nous pourrons joindre à tant de commodités que nous avons, bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été ?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous les siècles envers ceux qui ont fait fleurir les sciences et les arts. Notre siècle est bien peut-être aussi ingrat qu'un autre, mais la postérité nous

rendra justice, et paiera les dettes de la génération présente.

On pardonne au négociant, riche par le retour de ses vaisseaux, de rire de l'inutilité de celui qui l'a conduit comme par la main dans des mers immenses. On consent qu'un guerrier orgueilleux, chargé d'honneurs et de titres, méprise les Archimèdes de nos jours, qui ont mis son courage en œuvre. Les hommes qui, de dessein formé, sont utiles à la société, les gens qui l'aiment, veulent bien être traités comme s'ils lui étaient à charge.

Après avoir parlé des sciences, nous dirons un mot des belles-lettres. Les livres de pur esprit, comme ceux de poésie et d'éloquence, ont au moins des utilités générales; et ces sortes d'avantages sont souvent plus grands que des avantages particuliers.

Nous apprenons dans les livres de pur esprit l'art d'écrire, l'art de rendre nos idées, de les exprimer noblement, vivement, avec force, avec grâce, avec ordre et avec cette variété qui délasse l'esprit.

Il n'y a personne qui n'ait vu en sa vie des gens qui, appliqués à leur art, auraient pu le pousser très loin, mais qui, faute d'éducation, incapables également de rendre une idée et de la suivre, perdaient tout l'avantage de leurs travaux et de leurs talents.

Les sciences se touchent les unes les autres; les plus abstraites aboutissent à celles qui le sont moins, et le corps des sciences tient tout entier aux belles-lettres. Or les sciences gagnent beaucoup à être traitées d'une ma-

nière ingénieuse et délicate ; c'est par là qu'on en ôte la sécheresse, qu'on prévient la lassitude et qu'on les met à la portée de tous les esprits. Si le Père Malebranche avait été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie serait restée dans le fond d'un collège comme dans une espèce de monde souterrain. Il y a des cartésiens qui n'ont jamais lu que les *Mondes* de M. de Fontenelle ; cet ouvrage est plus utile qu'un ouvrage plus fort, parce que c'est le plus sérieux que la plupart des gens soient en état de lire.

Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on a dit gravement des choses puériles ; souvent on a dit en badinant des vérités très sérieuses.

Mais, indépendamment de ces considérations, les livres qui récréent l'esprit des honnêtes gens ne sont pas inutiles. De pareilles lectures sont les amusements les plus innocents des gens du monde, puisqu'ils suppléent presque toujours aux jeux, aux conversations médisantes, aux projets et aux démarches de l'ambition.

On retiendra surtout, de ce beau discours, l'admirable passage sur la nécessité de se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges de la vie, de cette vie si courte que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. Plus que personne, Montes-

quieu a goûté cette félicité, et dans son existence constamment heureuse, parce qu'elle fut constamment occupée, il n'y eut place ni pour la mélancolie morose, ni pour la gaîté factice.

Nous sommes arrivés à l'année 1721, au moment où l'académicien de province va devenir d'emblée le premier écrivain de son époque. Il nous faut, avant d'aller plus loin, demander à Montesquieu des renseignements sur lui-même. Il a écrit une sorte d'autobiographie dans les *Pensées diverses*. Nous la reproduisons presque en entier, parce que, d'après lui-même, « il y a des circonstances attachées aux personnes qui font grand plaisir. » On verra par ces extraits que Montesquieu est un grand homme, de près comme de loin :

Une personne de ma connaissance disait : Je vais faire une assez sotte chose : c'est mon portrait ; je me connais assez bien.

Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui.

Ma machine est si heureusement construite, que je suis frappé par tous les objets, assez vivement pour qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent me causer de la peine.

J'ai l'ambition qu'il faut pour me faire prendre part aux choses de cette vie ; je n'ai point celle qui pourrait me faire trouver du dégoût dans le poste où la nature m'a mis.

Lorsque je goûte un plaisir, je suis affecté ; et je suis toujours étonné de l'avoir recherché avec tant d'indifférence.....

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement ; et tout le reste du jour je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller ; et le soir, quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions.

Je suis presque aussi content avec des sots qu'avec des gens d'esprit ; car il y a peu d'hommes si ennuyeux qui ne m'aient amusé ; très souvent il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule.

Je ne hais pas de me divertir en moi-même des hommes que je vois, sauf à eux à me prendre à leur tour pour ce qu'ils veulent.

J'ai eu d'abord pour la plupart des grands une crainte puérile ; dès que j'ai eu fait connaissance, j'ai passé presque sans milieu jusqu'au mépris.

J'ai eu naturellement de l'amour pour le bien et l'honneur de ma patrie et peu pour ce qu'on appelle la gloire ; j'ai toujours senti une joie secrète lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun.

Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre ; j'ai pris part à leur fortune, et j'aurais souhaité qu'ils fussent dans un état florissant.

J'ai cru trouver de l'esprit à des gens qui passaient pour n'en point avoir.

Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait ; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé.

J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours.

Dans les conversations et à table, j'ai toujours été ravi de trouver un homme qui voulût prendre la peine de briller ; un homme de cette espèce présente toujours le flanc, et tous les autres sont sous le bouclier.

Rien ne m'amuse plus que de voir un conteur ennuyeux faire une histoire circonstanciée sans quartier : je ne suis pas attentif à l'histoire, mais à la manière de la faire.

Pour la plupart des gens, j'aime mieux les approuver que de les écouter.

Je n'ai jamais voulu souffrir qu'un homme d'esprit s'avisât de me railler deux fois de suite.....

Quoique mon nom ne soit ni bon ni mauvais, n'ayant guère que 250 ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis attaché et je serais homme à faire des substitutions (1).

(1) Montesquieu avait constitué en dot à son fils 210,000 livres. Par son testament daté de 1750 il substitua sa terre de la Brède à sa fille puînée, Denise, qui épousa Godefroy de Secondat, et à laquelle il donna ses baronnies de Montesquieu et de Montagnac. Sa

Quand je me fie à quelqu'un, je le fais sans réserve ; mais je me fie à très peu de personnes.

Ce qui m'a toujours donné une assez mauvaise opinion de moi, c'est qu'il y a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre. Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très droit ; je comprends assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'y suis pourtant appliqué ; mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait, pour ainsi dire.

Ma machine est tellement composée que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites ; sans cela mes idées se confondent, et si je sens que je suis écouté, il me semble dès lors que toute la question s'évanouit devant moi ; plusieurs traces se réveillent à la fois ; il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. Quant aux conversations de raisonnement, où les sujets sont toujours coupés et recoupés, je m'en tire assez bien.

Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri.

Je suis amoureux de l'amitié.

Je pardonne aisément, par la raison que je ne suis pas haineux : il me semble que la haine est douloureuse.

fille aînée, Marie, avait épousé Joseph-Vincent de Guichanère d'Armajon. Quant à son fils, il avait été marié à Marie-Catherine-Thérèse de la Tour-de-Mons, baronne de Soussans, ce qui faisait dire à Montesquieu : « Il y a furieusement de la baronnie dans notre famille. »

Lorsque quelqu'un a voulu se réconcilier avec moi, j'ai senti ma vanité flattée, et j'ai cessé de regarder comme ennemi un homme qui me rendait le service de me donner bonne opinion de moi.

Dans mes terres, avec mes vassaux, je n'ai jamais voulu que l'on m'aigrît sur le compte de quelqu'un. Quand on m'a dit : « Si vous saviez les discours qui ont été tenus !...— Je ne veux pas le savoir », ai-je répondu. Si ce qu'on voulait rapporter était faux, je ne voulais pas courir le risque de le croire ; si c'était vrai, je ne voulais pas prendre la peine de haïr un faquin.

. . . .

Il m'est aussi impossible d'aller chez quelqu'un dans des vues d'intérêt, qu'il m'est impossible d'aller dans les airs.

Quand j'ai été dans le monde, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir la retraite ; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde,

Quand je vois un homme de mérite, je ne le décompose jamais. Un homme médiocre qui a quelques bonnes qualités, je le décompose.

Je suis, je crois, le seul homme qui ait mis des livres au jour sans être touché de la réputation de bel esprit. Ceux qui m'ont connu savent que, dans mes conversations, je ne cherchais pas trop à le paraître, et que j'avais assez le talent de prendre la langue de ceux avec lesquels je vivais.

J'ai eu le malheur de me dégoûter très souvent des gens dont j'avais le plus désiré la bienveillance.

Pour mes amis, à l'exception d'un seul, je les ai tous conservés.

Avec mes enfants j ai vécu comme avec mes amis.

J'ai eu pour principe de ne jamais faire par autrui ce que je pouvais par moi-même : c'est ce qui m'a porté à faire ma fortune par les moyens que j'avais dans mes mains, la modération et la frugalité, et non par des moyens étrangers, toujours bas ou injustes.

Quand on s'est attendu que je brillerais dans une conversation, je ne l'ai jamais fait ; j'aimais mieux avoir un homme d'esprit pour m'appuyer que des sots pour m'approuver.

Il n'y a point de gens que j'aie plus méprisés que les petits beaux esprits et les grands qui sont sans probité.

Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanson contre qui que ce soit. J'ai fait en ma vie bien des sottises et jamais de méchancetés.

Je n'ai point paru dépenser , mais je n'ai jamais été avare, et je ne sache pas de chose assez peu difficile pour que je l'eusse faite pour gagner de l'argent.

Ce qui m'a toujours beaucoup nui, c'est que j'ai toujours méprisé ceux que je n'estimais pas.

Je n'ai pas laissé, je crois, d'augmenter mon bien (1) ; j'ai fait de grandes améliorations à mes terres ; mais je sentais que c'était plutôt pour certaine idée d'habileté que cela me donnait, que pour l'idée de devenir plus riche.

(1) Il laissa, en mourant, plus de 60,000 livres de rente. C'était une très grosse fortune pour l'époque.

En entrant dans le monde, on m'annonça comme un homme d'esprit, et je reçus un accueil assez favorable des gens en place; mais lorsque, par le succès des *Lettres persanes*, j'eus peut-être prouvé que j'en avais et que j'eus obtenu quelque estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit; j'essuyai mille dégoûts. Comptez qu'intérieurement blessés de la réputation d'un homme célèbre, c'est pour s'en venger qu'ils l'humilient, et qu'il faut soi-même mériter beaucoup d'éloges pour supporter patiemment l'éloge d'autrui.

Je ne sache pas encore avoir dépensé quatre louis par air, ni fait une visite par intérêt. Dans ce que j'entreprenais, je n'employais que la prudence commune, et j'agissais moins pour ne pas manquer les affaires que pour ne pas manquer aux affaires.

Je ne me consolerais point de n'avoir pas fait fortune, si j'étais né en Angleterre; je ne suis point fâché de ne l'avoir pas faite en France.

J'avoue que j'ai trop de vanité pour souhaiter que mes enfants fassent un jour une grande fortune : ce ne serait qu'à force de raison qu'ils pourraient soutenir l'idée de moi; ils auraient besoin de toute leur vertu pour m'avouer; ils regarderaient mon tombeau comme le monument de leur honte. Je puis croire qu'ils ne le détruiraient pas de leurs propres mains; mais ils ne le relèveraient pas, sans doute, s'il était à terre. Je serais l'achoppement éternel de la flatterie et je les mettrais dans l'embarras vingt fois par jour; ma mémoire serait incommode et mon ombre malheureuse tourmenterait sans cesse les vivants.

La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. J'étais moins sujet à ces abattements devant des gens d'esprit que devant des sots ; c'est que j'espérais qu'ils m'entendraient. Cela me donnait de la confiance. Dans les occasions, mon esprit, comme s'il avait fait un effort, s'en tirait assez bien.....

J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits.

Je n'ai pas aimé à faire ma fortune par le moyen de la cour ; j'ai songé à la faire en faisant valoir mes terres et à tenir toute ma fortune immédiatement de la main des dieux.

N..., qui avait de certaines fins, me fit entendre qu'on me donnerait une pension ; je dis que, n'ayant point fait de bassesses, je n'avais pas besoin d'être consolé par des grâces.

Je suis un bon citoyen ; mais dans quelque pays que je fusse né, je l'aurais été tout de même. Je suis un bon citoyen parce que j'ai toujours été content de l'état où je suis, que j'ai toujours approuvé ma fortune, que je n'ai jamais rougi d'elle, ni envié celle des autres. Je suis un bon citoyen parce que j'aime le gouvernement où je suis né, sans le craindre, et que je n'en attends d'autre faveur que ce bien inestimable que je partage avec tous mes compatriotes ; et je rends grâces au ciel de ce qu'ayant mis en moi de la médiocrité en tout, il a bien voulu mettre un peu de modération dans mon âme.

S'il m'est permis de prédire la fortune de mon ouvrage (l'*Esprit des lois*), il sera plus approuvé que lu; de pareilles lectures peuvent être un plaisir, elles ne sont jamais un amusement. J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit*; j'en suis devenu incapable; mes lectures m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce qu'il me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.

Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime.

Je souhaite avoir des manières simples, recevoir des services le moins que je puis, et en rendre le plus qu'il m'est possible.

Je n'ai jamais aimé à jouir du ridicule des autres. J'ai été peu difficile sur l'esprit des autres. J'étais ami de presque tous les esprits et ennemi de presque tous les cœurs.

J'aime mieux être tourmenté par mon cœur que par mon esprit.

Je fais faire une assez sotte chose : c'est ma généalogie.

Nous avons reproduit ces pensées diverses

qui, pour la plupart, ont été écrites à une époque avancée de la vie de Montesquieu. Quelques-unes portent leur date, comme celle où Montesquieu parle de l'*Esprit des lois*. Les autres sont certainement postérieures aux *Lettres persanes*. Il nous a semblé qu'elles feraient, mieux qu'une étude approfondie, connaître notre auteur. Il nous fait toucher du doigt ses défauts comme ses qualités; son inoffensive vanité de gentilhomme; l'indépendance un peu hautaine de son esprit et de son caractère qui le portait à se fier à très peu de personnes et à mépriser ceux qu'il n'estimait pas, et cette timidité d'une espèce particulière qui se montrait avec les sots, mais disparaissait devant les gens d'esprit; ajoutons cette imagination vive et un peu gasconne, comme celle de Montaigne, son compatriote, mais avec moins de grâce et de poésie.

Que pèsent ces défauts à côté de tant de grandes qualités que Montesquieu se donne et qu'il avait réellement? Oui, « sa machine » était, comme il le dit, heureusement construite. En tout il cherchait et trouvait la mesure, il pratiquait la frugalité et la modération. Il suffit qu'il ait vu, le matin, la lumière pour vivre content le reste

du jour. Il répudie la haine qu'il trouve douloureuse ; il est attendri à la vue des larmes.

Sa passion pour le bien public, pour ses concitoyens, (il emploie volontiers ce mot), sans s'exhaler en déclamations, est vive, sincère et agissante quand il est nécessaire. Son patriotisme s'exprime en phrases sobres et presque émues. Il est heureux de vivre dans le temps et dans le pays où il vit; il aime son roi, et l'affaiblissement du sentiment monarchique qu'il pourra constater lui inspirera cette parole pleine de tristesse : « Il n'y a rien de pire que de perdre l'amour et du prince présent et peut-être des futurs. »

Deux ou trois réflexions, prises çà et là dans l'œuvre de Montesquieu, achèveront de révéler l'homme et l'écrivain.

« L'esprit que j'ai est un moule, disait-il en 1753, dans une lettre à d'Alembert : on n'en tire jamais que les mêmes portraits. » L'unité d'inspiration que nous trouverons dans ses trois grands ouvrages, la persistance des mêmes qualités, comme aussi des mêmes défauts que nous signalerons dans les *Lettres persanes*, dans les *Considérations*, dans l'*Esprit des lois*, justi-

fieront le jugement que Montesquieu a porté sur lui-même.

Ailleurs (*Lettres persanes*, XLVIII), il écrira :

« Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs. Quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner ; j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée ; tout m'intéresse, tout m'étonne ; je suis comme un enfant, dont les organes, encore tendus, sont vivement frappés par les moindres objets. »

Un autre trait est à signaler. Montesquieu nous a parlé de sa timidité. Il ne faut pas le croire sur parole. On est frappé au contraire de la finesse de ses réponses, de l'à-propos de ses reparties, pour tout dire, de sa présence d'esprit en toute circonstance. Il se peut qu'il fût réservé et muet avec les sots ; il ne l'était pas avec les gens d'esprit. Il porta au duc d'Orléans, en 1722, les remontrances du Parlement de Bordeaux contre un impôt de 40 sols qui frappait chaque tonneau de vin sortant de Guyenne. Les *Lettres persanes* venaient de paraître. « Monsieur le Président, lui dit le Régent, votre livre est plein de bonnes

choses : que vous a-t-il coûté à composer? — Le papier, Monseigneur. »

Pendant son voyage en Allemagne, le prince Kinski lui dit à Luxembourg, dans la salle où dînait l'empereur : « Vous êtes bien étonné de voir l'empereur si mal logé? — Monsieur, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître. »

Deux anecdotes révèleront un Montesquieu plus inattendu, l'homme bienfaisant et charitable.

L'habile mécanicien anglais Sully, qui s'est distingué en France dans l'horlogerie, lui ayant écrit : « J'ai envie de me pendre, mais je crois cependant que je ne me pendrais point si j'avais cent écus ; » Montesquieu lui répondit : « Je vous envoie cent écus, ne vous pendez pas, mon cher Sully, et venez me voir. »

Tout le monde sait l'histoire du jeune batelier Robert à Marseille qui, promenant Montesquieu sur l'eau, lui conta l'aventure de son père, captif en Afrique, et les efforts qu'il faisait avec toute sa famille pour amasser les 2,000 écus exigés pour la rançon. Six semaines après, le père, racheté en secret par Montesquieu, reparut libre

et muni d'argent chez lui. Reconnu deux ans après dans la rue par le jeune homme, Montesquieu se déroba à sa reconnaissance. Ce n'est qu'après sa mort que l'on eut la certitude de ce bienfait, par une note trouvée dans ses papiers, et relative à une somme de 7,500 livres payée au banquier anglais Main, à Cadix. On remarquera avec quel soin Montesquieu se dérobe à la reconnaissance de celui qu'il a obligé. Il est humain, mais stoïque. Il pratique, au XVIIIe siècle, cette vertu des anciens, qu'il célébrera dans *Lysimaque*.

Enfin, il faut rappeler, pour répondre au reproche d'avarice adressé trop légèrement à Montesquieu par quelques-uns de ses contemporains, que, pendant une famine, il acheta de ses deniers quelques milliers de boisseaux de blé, et les fit distribuer aux paysans de plusieurs paroisses. Cette fois encore, il eut soin, après avoir fait faire cette libéralité par les curés, de se soustraire à la reconnaissance des pauvres gens, qu'il avait sauvés.

Nous ne multiplierons pas les anecdotes ; nous n'avons rappelé celles-ci que pour ajouter

une dernière touche au portrait que nous avons essayé de tracer.

Appartenant à la fois, par ses origines, à la noblesse de robe et d'épée, Montesquieu a revêtu la robe de conseiller et coiffé le bonnet de président par circonstance et sans qu'une vocation impérieuse l'y déterminât. Membre d'une cour souveraine et d'une compagnie littéraire et scientifique, il a préféré la compagnie à la cour. Riche, pouvant vivre à la Brède en seigneur terrien, à Bordeaux en magistrat considéré, il a préféré, pour un temps, au séjour à la campagne et dans la ville de province le séjour à Paris, « où tout le monde est grand, » et il y est venu maintes fois, en pleine Régence. Il a surtout préféré à tout le reste la lecture ou l'étude, estimant que ceux qui vivent dans une société ont des devoirs envers elle et lui doivent compte « de leurs moindres amusements ; » travaillant sans cesse, observant le jour et recueillant chaque soir le résultat de ses obervations, accumulant les recherches, entassant les matériaux sans idées bien arrêtées, sans projet mûrement et longuement conçu ; et arrivé à l'âge de trente-deux ans, en pleine maturité, sans s'être révélé autrement

que par des essais, débutant par un livre qui vivra autant que notre langue, par un chef-d'œuvre que lui-même devait égaler mais non surpasser.

LES LETTRES PERSANES

CHAPITRE II.

LES LETTRES PERSANES

(1721).

Une analyse rigoureuse des *Lettres persanes* est impossible. L'intrigue qui leur servait comme de passeport auprès du public frivole auquel elles s'adressaient n'a plus pour nous aucun intérêt. De toutes les lettres où il est question des mœurs de l'Orient, on peut dire ce que Montesquieu disait du *Temple de Gnide* : Il n'y a que des têtes bien frisées et bien poudrées qui en connaissent tout le mérite. Ce n'est pas à ces têtes-là que nous nous adressons, mais à ceux qui demandent à un ouvrage, en même temps que l'éclat du style et la profondeur de la pensée, des renseignements sur l'auteur, sur son temps, sur ses contemporains. Quand cet auteur a vécu à une époque aussi curieuse que celle de la Régence, il y a tout profit à l'interroger ; quand il

Paris est aussi grand qu'Ispahan : les maisons y sont si hautes qu'on jurerait qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirais pas peut-être : depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Français : ils courent, ils volent ; les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feraient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train et vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête ; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement ; un homme qui vient après moi et qui passe me fait faire un demi-tour ; et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris ; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes : je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

Le roi de France (1) est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne,

(1) Louis XIV.

son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre (1) ; et par un prodige de l'orgueil humain ses troupes se trouvaient payées, ses places munies et ses flottes équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut : s'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient (2). S'il a une guerre difficile à soutenir et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant (3), tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.....

J'ai ouï raconter du roi des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire.

On dit que pendant qu'il faisait la guerre à ses voisins qui s'étaient tous ligués contre lui, il avait dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui

1) Allusion aux créations de charges qui furent faites pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg.

(2) Allusion aux changements introduits par les rois dans le cours de la monnaie.

(3) Allusion au prétendu privilège de guérir les écrouelles, en les touchant.

l'entouraient (1); on ajoute qu'il les a cherchés pendant plus de trente ans; et que, malgré les soins infatigables de certains dervis (2) qui ont sa confiance, il n'en a pu trouver un seul. Ils vivent avec lui; ils sont à sa cour, dans sa capitale, dans ses troupes, dans ses tribunaux; et cependant on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On dirait qu'ils existent en général et qu'ils ne sont plus rien en particulier; c'est un corps, mais point de membres. Sans doute que le ciel veut punir ce prince de n'avoir point été assez modéré envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien.

Je continuerai à t'écrire et je t'apprendrai des choses bien éloignées du caractère et du génie persan. C'est bien la même terre qui nous porte tous deux; mais les hommes du pays où je vis et ceux du pays où tu es sont des hommes bien différents. »

Quel esprit, quelle verve dans ces lignes que Montesquieu traçait le soir, en se jouant, pour se reposer de travaux plus sérieux! Quel écrivain que celui qui débutait par ce coup de maître! Sans doute on pourrait relever çà et là des critiques excessives, injustes, que Montesquieu regrettera et désavouera plus tard; mais quelle

(1) Allusion aux Jansénistes.
(2) Allusion aux Jésuites.

liberté d'esprit ! Comme le grand roi est ramené au niveau commun, renversé du piédestal où l'avaient élevé les adulations de tous ses contemporains ! Montesquieu, plus que personne, s'est laissé entraîner dans ce qu'il appelait si bien « la décadence de l'admiration. »

La lettre 30, de moins haute portée, est, au point de vue littéraire, un pur chef-d'œuvre. Elle est restée classique. Elle doit devenir populaire.

« Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres ; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi ; les femmes même faisaient un arc-en-ciel nuancé de mille couleurs, qui m'entourait ; si j'étais aux spectacles, je trouvais d'abord cent lorgnettes dressées contre ma figure ; enfin, jamais homme n'a tant été vu que moi. Je souriais quelquefois d'entendre des gens qui n'étaient presque jamais sortis de leur chambre, qui disaient entre eux : Il faut avouer qu'il a l'air bien Persan. Chose admirable ! je trouvais de mes portraits partout ; je me voyais multiplié dans toutes les boutiques, sur toutes les cheminées, tant on craignait de ne m'avoir pas assez vu.

Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge : je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare; et quoique j'aie très bonne opinion de moi, je ne me serais jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville, où je n'étais point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit de Persan, et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il restait encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Libre de tous les ornements étrangers, je me vis apprécié au plus juste. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique ; car j'entrai tout à coup dans un néant affreux. Je demeurais quelquefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé, et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche ; mais, si quelqu'un par hasard apprenait à la compagnie que j'étais Persan, j'entendais aussitôt autour de moi un bourdonnement : Ah! ah! monsieur est Persan ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

La lettre 50 n'est-elle pas du La Bruyère, moins cherché, plus naturel, ou du La Rochefoucauld sans aigreur ?

« J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle qu'elle ne se faisait pas même sentir ; ils s'attachaient à leur devoir sans s'y plier et s'y portaient comme par instinct; bien loin de relever par leurs discours leurs rares qualités, il semblait qu'elles n'avaient pas percé jusqu'à

eux. Voilà les gens que j'aime : non pas ces hommes vertueux qui semblent être étonnés de l'être, et qui regardent une bonne action comme un prodige dont le récit doit surprendre.

Si la modestie est une vertu nécessaire à ceux à qui le ciel a donné de grands talents, que peut-on dire de ces insectes qui osent faire paraître un orgueil qui déshonorerait les plus grands hommes?

Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes : leurs conversations sont un miroir qui présente toujours leur impertinente figure; ils vous parleront des moindres choses qui leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils y prennent les grossisse à vos yeux ; ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé ; ils sont un modèle universel, un sujet de comparaison inépuisable, une source d'exemples qui ne tarit jamais. Oh ! que la louange est fade lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part !

Il y a quelques jours qu'un homme de ce caractère nous accabla pendant deux heures de lui, de son mérite et de ses talents; mais, comme il n'y a pas de mouvement perpétuel dans le monde, il cessa de parler. La conversation nous revint donc, et nous la prîmes.

Un homme qui paraissait assez chagrin commença par se plaindre de l'ennui répandu dans les conversations. Quoi ! toujours des sots qui se peignent eux-mêmes, et qui ramènent tout à eux ? Vous avez raison, reprit tout à coup notre discoureur; il n'y a qu'à faire comme moi : je ne me loue iamais ; j'ai du bien, de la naissance; je

fais de la dépense, mes amis disent que j'ai quelque esprit ; mais je ne parle jamais de tout cela ; si j'ai quelques bonnes qualités, celle dont je fais le plus de cas, c'est ma modestie.

J'admirais cet impertinent; et pendant qu'il parlait tout haut, je disais tout bas: Heureux celui qui a assez de vanité pour ne dire jamais de bien de lui ; qui craint ceux qui l'écoutent et ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres ! »

La lettre 52 est de la vraie comédie, encore qu'un peu outrée, et qui s'applique à tous les temps ; le XIXe siècle, sous ce rapport, est-il bien différent du XVIIIe ?

» J'étais l'autre jour dans une société où je me divertis assez bien. Il y avait là des femmes de tous les âges : une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avait une nièce de vingt à vingt-deux. Un certain instinct me fit approcher de cette dernière, et elle me dit à l'oreille: Que dites-vous de ma tante, qui à son âge fait encore la jolie ? — Elle a tort, lui dis-je ; c'est un dessein qui ne convient qu'à vous. Un moment après, je me trouvais auprès de sa tante qui me dit : Que dites-vous de cette femme qui a pour le moins soixante ans, qui a passé aujourd'hui plus d'une heure à sa toilette? — C'est du temps perdu, lui dis-je ; et il faut avoir vos charmes pour devoir y songer. J'allai à cette malheureuse femme de

soixante ans, et la plaignais dans mon âme, lorsqu'elle me dit à l'oreille : Y a-t-il rien de si ridicule ? voyez cette femme qui a quatre-vingts ans et qui met des rubans couleur de feu : elle veut faire la jeune, et elle y réussit; car cela approche de l'enfance. Ah ! bon Dieu ! dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres ? C'est peut-être un bonheur, dis-je ensuite, que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui. Cependant j'étais en train de me divertir, et je dis : Nous avons assez monté : descendons à présent, et commençons par la vieille qui est au sommet. Madame, vous vous ressemblez si fort, cette dame à qui je viens de parler et vous, qu'il semble que vous soyez deux sœurs ; je vous crois à peu près du même âge. — Vraiment, monsieur, me dit-elle, lorsque l'une mourra, l'autre devra avoir grand'peur, je ne crois pas qu'il y ait d'elle à moi deux jours de différence. Quand je tins cette femme décrépite, j'allai à celle de soixante ans. Il faut, madame, que vous décidiez un pari que j'ai fait : j'ai gagé que cette dame et vous, lui montrant la femme de quarante ans, étiez de même âge. — Ma foi, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait six mois de différence. — Bon, m'y voilà ; continuons. Je descendis encore, et j'allai à la femme de quarante ans. Madame, faites-moi la grâce de me dire si c'est pour rire que vous appelez cette demoiselle qui est à l'autre table votre nièce ? Vous êtes aussi jeune qu'elle ; elle a même quelque chose dans le visage de passé, que vous n'avez certainement pas ; et ces couleurs vives qui paraissent sur votre teint... — Attendez, me dit-elle : je suis sa tante, mais

sa mère avait pour le moins vingt-cinq ans plus que moi : j'ai ouï dire à feu ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année. — Je le disais bien, madame, et je n'avais pas tort d'être étonné.

Mon cher Usbek, les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments voudraient reculer vers la jeunesse. Eh ! comment ne chercheraient-elles pas à tromper les autres ? Elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes, et se dérober à la plus affligeante de toutes les idées. »

La lettre 54 est encore d'un excellent comique. Le chercheur d'esprit est un des meilleurs types de cette galerie d'originaux.

« J'étais ce matin dans ma chambre, qui, comme tu sais, n'est séparée des autres que par une cloison fort mince, et percée en plusieurs endroits ; de sorte qu'on entend tout ce qui se dit dans la chambre voisine. Un homme, qui se promenait à grands pas, disait à un autre : Je ne sais ce que c'est, mais tout se tourne contre moi ; il y a plus de trois jours que je n'ai rien dit qui m'ait fait honneur ; et je me suis trouvé confondu pêle-mêle dans toutes les conversations, sans qu'on ait fait la moindre attention à moi, et qu'on m'ait deux fois adressé la parole. J'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours ; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir ; j'avais un conte fort joli à faire ; mais à mesure que j'ai voulu

l'approcher, on l'a esquivé, comme si on l'avait fait exprès : j'ai quelques bons mots, qui, depuis quatre jours, vieillissent dans ma tête, sans que j'en aie pu faire le moindre usage. Si cela continue, je crois qu'à la fin je serai un sot; il semble que ce soit mon étoile, et que je ne puisse m'en dispenser. Hier, j'avais espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes, qui certainement ne m'en imposent point, et je devais dire les plus jolies choses du monde : je fus plus d'un quart d'heure à diriger ma conversation; mais elles ne tinrent jamais un propos suivi, et elles coupèrent, comme des Parques (1) fatales, le fil de tous mes discours. Veux-tu que je te dise ? la réputation de bel esprit coûte bien à soutenir, je ne sais comment tu as fait pour y parvenir.

— Il me vient une pensée, reprit l'autre; travaillons de concert à nous donner de l'esprit; associons-nous pour cela. Chaque jour nous nous dirons de quoi nous devons parler, et nous nous secourrons si bien que, si quelqu'un vient nous interrompre au milieu de nos idées, nous l'attirerons nous-mêmes; et s'il ne veut pas venir de bon gré, nous lui ferons violence. Nous conviendrons des endroits où il faudra approuver, de ceux où il faudra sourire, des autres où il faudra rire tout à fait et à gorge déployée. Tu verras que nous donnerons du ton à toutes nos conversations, et qu'on admirera la vivacité de notre

(1) Les Parques étaient, dans la mythologie des Grecs, trois divinités des enfers, chargées de filer la vie des hommes. Clotho préside à la naissance et tient le fuseau; Lachésis le tourne; Atropos coupe le fil.

esprit, et le bonheur de nos reparties. Nous nous protégerons par des signes de tête mutuels. Tu brilleras aujourd'hui, demain tu seras mon second. J'entrerai avec toi dans une maison, et je m'écrierai en te montrant : Il faut que je vous dise une réponse bien plaisante que monsieur vient de faire à un homme que nous avons trouvé dans la rue. Et je me tournerai vers toi. Il ne s'y attendait pas, il a été bien étonné. Je réciterai quelques-uns de mes vers, et tu diras : J'y étais quand il les fit; c'était dans un souper, et il ne rêva pas un moment. Souvent même nous nous raillerons toi et moi, et l'on dira : Voyez comme ils s'attaquent, comme ils se défendent; ils ne s'épargnent pas; voyons comme il sortira de là; à merveille ! quelle présence d'esprit ! voilà une véritable bataille ! Mais on ne dira pas que nous nous étions escarmouchés la veille. Il faudra acheter de certains livres, qui sont des recueils de bons mots, composés à l'usage de ceux qui n'ont point d'esprit et qui en veulent contrefaire; tout dépend d'avoir des modèles. Je veux qu'avant six mois nous soyons en état de tenir une conversation d'une heure, toute remplie de bons mots. Mais il faudra avoir une attention : c'est de soutenir leur fortune ; ce n'est pas assez de dire un bon mot, il faut le répandre et le semer partout; sans cela autant de perdu, et je t'avoue qu'il n'y a rien de si désolant que de voir une jolie chose, qu'on a dite, mourir dans l'oreille d'un sot qui l'entend. Il est vrai que souvent il y a une compensation, et que nous disons aussi bien des sottises qui passent incognito; et c'est la seule chose qui peut nous consoler dans cette occasion. Voilà, mon cher,

le parti qu'il nous faut prendre. Fais ce que je te dirai, et je te promets, avant six mois, une place à l'Académie : c'est pour te dire que le travail ne sera pas long, car pour lors tu pourras renoncer à ton art ; tu seras homme d'esprit malgré que tu en aies. On remarque, en France, que, dès qu'un homme entre dans une compagnie, il prend d'abord ce qu'on appelle l'esprit du corps ; tu feras de même, et je ne crains pour toi que l'embarras des applaudissements. »

Très fine, très profonde aussi et procédant de la même veine comique est la lettre 59.

« J'étais l'autre jour dans une maison, où il y avait un cercle de gens de toute espèce. Je trouvai la conversation occupée par deux vieilles femmes, qui avaient en vain travaillé tout le matin à se rajeunir. Il faut avouer, disait une d'entre elles, que les hommes d'aujourd'hui sont bien différents de ceux que nous voyions dans notre jeunesse; ils étaient jolis, gracieux, complaisants; mais, à présent, je les trouve d'une brutalité insupportable. Tout est changé, dit pour lors un homme qui paraissait accablé de goutte, le temps n'est plus comme il était il y a quarante ans; tout le monde se portait bien, on marchait, on était gai, on ne demandait qu'à rire et à danser; à présent, tout le monde est d'une tristesse insupportable. Un moment après, la conversation tourna du côté de la politique. Morbleu ! dit un vieux seigneur, l'Etat n'est plus gouverné; trouvez-

moi à présent un ministre comme Monsieur Colbert ; je le connaissais beaucoup, ce Monsieur Colbert ; il était de mes amis ; il me faisait toujours payer de mes pensions avant qui que ce fût. Le bel ordre qu'il y avait dans les finances ! tout le monde était à son aise ; mais aujourd'hui, je suis ruiné... Et comptez-vous pour rien l'abolition des duels ? dit d'un air content, un autre homme qui n'avait point encore parlé. La remarque est judicieuse, me dit quelqu'un à l'oreille ; cet homme est charmé de l'édit, et il l'observe si bien, qu'il y a six mois qu'il reçut cent coups de bâton, pour ne le pas violer.

Il me semble, Usbek, que nous ne jugeons jamais des choses que par un retour secret que nous faisons sur nous-mêmes..... »

Dans la lettre 74, nous retrouvons, outre le côté comique et satirique, un côté élevé, une éloquence émue, peu commune chez Montesquieu. On n'a jamais mieux défini les devoirs des grands envers les humbles, ni mieux parlé de cette vertu si rare qui est faite à la fois de politesse, de charité et d'affection.

« Il y a quelques jours qu'un homme de ma connaissance me dit : Je vous ai promis de vous produire dans les bonnes maisons de Paris ; je vous mène à présent chez un grand seigneur, qui est un des hommes du royaume qui représente le mieux.

Que veut dire cela, monsieur? Est-ce qu'il est plus poli, plus affable que les autres? — Non, me dit-il. — Ah! j'entends: il fait sentir, à tous les instants, la supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent. Si cela est, je n'ai que faire d'y aller, je la lui passe tout entière et je prends condamnation.

Il fallut pourtant marcher; et je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvais me lasser de l'admirer. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais un grand sot! Il aurait fallu, Rica (1), que nous eussions eu un bien mauvais naturel, pour aller faire cent petites insultes à des gens qui venaient tous les jours chez nous, nous témoigner leur bienveillance. Ils savaient bien que nous étions au-dessus d'eux; et, s'ils l'avaient ignoré, nos bienfaits le leur auraient appris tous les jours. N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous faisions tout pour nous rendre aimables: nous nous communiquions aux plus petits; au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvaient sensibles; ils ne voyaient que notre cœur au-dessus d'eux; nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince dans les cérémonies publiques; lorsqu'il fallait faire respecter

(1) Rica, compagnon de voyage d'Usbek. « La vivacité de son esprit, dit Usbek, fait qu'il saisit tout avec promptitude. » (Lettre XXV.)



LES CAPRICES DE LA MODE.

Élégant du temps de la Régence, d'après Watteau. — Habit de cour et habit de ville, d'après des gravures du temps.

la nation aux étrangers ; lorsque enfin, dans les occasions périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous étions descendus ; nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvait quelquefois que nous représentions assez bien. »

Ravissante est la lettre 99 sur les caprices de la mode.

« Je trouve les caprices de la mode, chez les Français, étonnants. Ils ont oublié comment ils étaient habillés cet été ; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver ; mais surtout on ne saurait croire combien il en coûte à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me servirait de te faire une description exacte de leur habillement et de leur parure ? Une mode nouvelle viendrait détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers, et, avant que tu eusses reçu ma lettre, tout serait changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne, en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Le fils méconnaît le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paraît étranger ; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un

temps que leur hauteur immense mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même; dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place: les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air. Qui pourrait le croire? les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes, selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement; et les règles de leur art ont été asservies à ces caprices. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparaissent toutes le lendemain.....

Il en est des manières et de la facon de vivre comme des modes: les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi. Le monarque pourrait même parvenir à rendre la nation grave, s'il l'avait entrepris. Le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres. »

Nous pourrions arrêter là ces citations qui ont donné à nos lecteurs une idée suffisante des *Lettres persanes*. Mais nous sommes en présence du premier et du plus remarquable ouvrage de Montesquieu, de celui qui a le plus contribué à sa réputation au XVIIIe siècle, et qui la conservera le mieux, parce qu'il vieillira le moins. Demandons donc à l'étincelant écrivain, demandons au Persan Usbek, si parisien sous son costume



LES CAPRICES DE LA MODE.

Grande dame en habit de ville et bourgeoise du temps de la Régence, d'après Watteau.
Mode des grands paniers et des robes volantes, d'après une gravure du temps.

oriental, un tableau du temps: la cour, la ville, les trois Etats, la royauté, la magistrature, l'Université, les riches, les Invalides, l'Académie française, nous en passons, il nous a tout décrit, tout dépeint, et avec quelles éclatantes couleurs!

La Cour. — « Je parus à la cour dès ma plus tendre jeunesse, je le puis dire : mon cœur ne s'y corrompit point ; je formai même un grand dessein ; j'osai y être vertueux. Dès que je connus le vice, je m'en éloignai ; mais je m'en approchai ensuite pour le démasquer.

.....Quand je vis que ma sincérité m'avait fait des ennemis, que je m'étais attiré la jalousie des ministres sans avoir la faveur du prince ; que dans une cour corrompue je ne me soutenais que par une faible vertu, je résolus de la quitter. »

La Ville. — « A Paris règne la liberté et l'égalité ; la naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauve pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

.....Ici, il y a des gens qui sont grands par leur naissance ; mais ils sont sans crédit. »

Les trois Etats. — « Il y a en France trois sortes d'Etats : l'Eglise, l'Epée et la Robe. Chacun a un mépris

souverain pour les deux autres. Tel, par exemple, que l'on devrait mépriser parce qu'il est sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe. Il n'y a pas jusqu'aux plus vils artisans qui ne disputent sur l'excellence de l'art qu'ils ont choisi ; chacun s'élève au-dessus de celui qui est d'une profession différente, à proportion de l'idée qu'il s'est faite de la supériorité de la sienne. »

La Royauté et les Ministres. — « Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables je ne puis que les plaindre, et je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Un prince a des passions : le ministre les remue ; c'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère. Il n'a point d'autre but ni n'en veut connaître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges, et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire, et par les maximes qu'il lui propose. »

Est-ce là une satire? On pourrait croire que Montesquieu, partisan décidé de la monarchie, s'est montré plus indulgent pour la royauté dans l'*Esprit des lois*. Il n'en est rien. Voici comment il jugera la monarchie quelques années plus tard :

« La monarchie se perd lorsqu'un prince croit qu'il montre plus sa puissance en changeant l'ordre des choses qu'en le suivant, lorsqu'il ôte les fonctions naturelles des uns pour les donner arbitrairement à d'autres, et lorsqu'il est plus amoureux de ses fantaisies que de ses volontés. La monarchie se perd lorsque le prince, rapportant tout uniquement à lui, appelle l'État à sa capitale, la capitale à sa cour et sa cour à sa personne. »

Et ailleurs:

« Le principe de la monarchie se corrompt lorsque les premières dignités sont les marques de la première servitude; lorsqu'on ôte aux grands le respect du peuple et qu'on les rend de vils instruments du pouvoir arbitraire. Il se corrompt plus encore lorsque l'honneur a été mis en contradiction avec les honneurs et que l'on peut à la fois être couvert d'infamies et de dignités. »

Saint-Simon (1), dans ses pages les plus amères, ne s'est pas exprimé avec une plus implacable rigueur.

LA MAGISTRATURE. — « Nous autres juges, ne nous enflons point d'une vaine science. Qu'avons-nous à faire de tous

(1) Saint-Simon (1675-1755), duc et pair, grand écrivain avec des inégalités et des longueurs, est l'auteur de *Mémoires* qui renferment les renseignements les plus intéressants sur le règne de Louis XIV.

ces volumes de lois? presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la règle générale... Nous avons des livres vivants qui sont les avocats : ils travaillent pour nous et se chargent de nous instruire. »

L'Université. — « L'Université de Paris est la fille aînée des rois de France et très aînée, car elle a plus de neuf cents ans ; aussi rêve-t-elle quelquefois. On m'a conté qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre Q, qu'elle voulait que l'on prononçât comme un K. Il semble que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse. »

La Sorbonne, dira plus tard Montesquieu, dans une lettre à Madame d'Aiguillon, est la mouche du coche ; elle croit qu'elle remue tout.

Les Riches. — « Il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci ; il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère et enlèvent le pauvre avec des ailes rapides au comble des richesses.

... Mais quand on examine qui sont les gens qui en sont les plus chargés, à force de mépriser les riches, on vient enfin à mépriser les richesses. »

Les Laquais. — « Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs ; c'est un séminaire de grands

seigneurs, il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides. »

Les Invalides. — « Quel spectacle de voir assemblées en un même lieu toutes ces victimes de la patrie qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle ! Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étaient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur dernière satisfaction dans cette image de la guerre et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la religion et ceux de l'art militaire ! »

Cette éclatante justice rendue à une grande institution eût dû inspirer à Montesquieu plus d'indulgence pour Louvois.

L'Académie française. — « J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française.

Ceux qui le composent n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer, comme de lui-




même, dans leur babil éternel ; et sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus.

Ce corps a quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses. Tant de bouches ne parlent presque que par exclamation ; ses oreilles veulent toujours être frappées par les cadences et l'harmonie. »

Le café Procope. — « Le café est très en usage à Paris. Il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré. »

Le quartier Latin. — « Il y a des quartiers où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens (les disputeurs) ; ils se nourrissent de distinctions, ils vivent de raisonnements obscurs et de fausses conséquences. Ce métier, où l'on devrait mourir de faim, ne laisse pas de rendre. On a vu une nation entière, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle, pour parer aux nécessités de la vie, qu'un redoutable talent pour la dispute » (allusion aux Irlandais).

Les Compilateurs. — « La fureur de la plupart des Français, c'est d'avoir de l'esprit, et la fureur de ceux qui

veulent avoir de l'esprit, c'est de faire des livres. De tous les auteurs, il n'y en a point que je méprise plus que les compilateurs, qui vont de tous côtés chercher des lambeaux des ouvrages des autres, qu'ils plaquent dans le leur comme des pièces de gazon dans un parterre ; ils ne sont point au-dessus de ces ouvriers d'imprimerie qui rangent des caractères qui, combinés ensemble, font un livre où ils n'ont fourni que la main. »

A ce que Montesquieu a dit des princes et de leurs meurtrières libéralités, il faut ajouter l'ordonnance imaginaire de la lettre 124. Jamais les dilapidations et le gaspillage n'ont été flétris avec une ironie plus éloquente, avec une compassion plus attendrie pour les misères du peuple.

« Le courage infatigable de quelques-uns de nos sujets a nous demander des pensions, ayant exercé sans relâche notre magnificence royale, nous avons enfin cédé à la multitude des requêtes qu'ils nous ont présentées, lesquelles ont fait, jusqu'ici, la plus grande sollicitude du trône. Ils nous ont représenté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre avènement à la couronne, de se trouver à notre lever ; que nous les avons toujours vus sur notre passage immobiles comme des bornes, et qu'ils se sont extrêmement élevés, pour regarder, sur les épaules les plus hautes, notre sérénité... Ainsi, désirant traiter les suppliants avec

bonté, et leur accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné ce qui suit :

Que tout laboureur, ayant cinq enfants, retranchera journellement la cinquième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères de famille de faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi juste que faire se pourra.

Défendons expressément à tous ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune réparation, de quelque espèce qu'elle soit.

Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à des travaux vils et mécaniques, lesquelles n'ont jamais été au lever de Notre Majesté, n'achètent désormais d'habits, à eux, à leurs femmes et à leurs enfants, que de quatre ans en quatre ans ; leur interdisons en outre, très étroitement, ces petites réjouissances qu'ils avaient coutume de faire dans leurs familles, les principales fêtes de l'année.

Et d'autant que nous demeurons avertis que la plupart des bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs filles, lesquelles ne se sont rendues recommandables, dans notre Etat, que par une triste et ennuyeuse modestie, nous ordonnons qu'ils attendront à les marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité par les ordonnances, elles viennent à les y contraindre. Défendons à nos magistrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfants. »

Les autres lettres persanes nous avaient mon-

tré le peintre exact du XVIII[e] siècle. Celle-ci nous fait voir à la fois le défenseur du patriotisme et de l'humanité, le Montesquieu ému, celui qui disait à l'Académie de Bordeaux : « N'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été ? »

Toutes les questions agitées et discutées de son temps, Montesquieu les a abordées et discutées à son tour. Nous en citerons deux entre vingt autres. Dans l'une, la *querelle des anciens et des modernes*, il a montré plus d'ironie plaisante que de sérieux ; dans l'autre, celle du *système*, la vue des ruines publiques et privées provoquées par Law, l'a rendu injuste pour les innovations du célèbre financier, innovations qui ne furent pas toutes malheureuses.

« Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute la plus mince qui se puisse imaginer : il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec (1), dont, depuis

(1) Homère.

deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent; il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux ; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres : voilà la querelle. Elle était bien vive ; car on se disait cordialement de part et d'autre des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères, que je n'admirais pas moins la manière de disputer que le sujet de la dispute. Si quelqu'un, disais-je en moi-même, était assez étourdi pour aller devant un de ces défenseurs du poète grec attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé ! et je crois que ce zèle si délicat sur la réputation des morts s'embraserait bien pour défendre celle des vivants ! Mais, quoi qu'il en soit, ajoutais-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable ! Ils frappent à présent des coups en l'air ; mais que serait-ce si leur fureur était animée par la présence d'un ennemi ?

Ceux dont je viens de parler disputent en langue vulgaire, et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs qui se servent d'une langue barbare (1), qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattants.

(1) Le latin scolastique.



Le bossu de la rue Quincampoix, à l'époque de Law.

Law, on le sait, fit en France une véritable révolution. Ce financier, fils d'un orfèvre d'Edimbourg, avait proposé au Régent Philippe d'Orléans de rembourser les dettes de l'Etat au moyen de valeurs fictives, comme les billets de banque Le Régent autorisa Law à créer une banque privée qui, en 1718, fut transformée en banque royale. Deux ans après, le créateur de la première banque française était nommé contrôleur général. La banque avait eu un grand succès, que Law compromit en adjoignant à ce très utile établissement une compagnie de commerce avec le Mississipi, la Chine, les Indes ; et surtout en émettant un nombre prodigieux d'actions et d'obligations, qui eurent d'abord une grande faveur et qui finirent par tomber à rien. La chute des actions entraîna la ruine de la compagnie de commerce, puis celle de la banque, et enfin le départ furtif de Law, qui alla mourir à Venise.

Montesquieu reproche justement à Law d'avoir rendu une loi injuste et funeste en défendant d'avoir au delà d'une certaine somme d'argent ; il remarque, non moins justement, que le système procura à la France une fausse

opulence et amena un bouleversement dans les fortunes. Ces critiques étaient justes. Ce qui l'était moins, c'était en 1721, au moment où Law, devenu l'objet de l'exécration générale, quittait la France, d'écrire cette histoire allégorique de son système :

FRAGMENT D'UN ANCIEN MYTHOLOGISTE.

« Dans une île près des Orcades, il naquit un enfant « qui avait pour père Eole, dieu des vents, et pour mère « une nymphe de Calédonie. On dit de lui qu'il apprit « tout seul à compter avec ses doigts ; et que, dès l'âge de « quatre ans, il distinguait si parfaitement les métaux, « que sa mère ayant voulu lui donner une bague de lai- « ton au lieu d'une d'or, il reconnut la tromperie, et la « jeta par terre.

« Dès qu'il fut grand, son père lui apprit le secret d'en- « fermer les vents dans des outres, qu'il vendait ensuite à « tous les voyageurs ; mais, comme la marchandise « n'était pas fort prisée dans son pays, il le quitta et se « mit à courir le monde, en compagnie de l'aveugle « dieu du hasard.

« Il apprit dans ses voyages que, dans la Bétique (1), l'or « reluisait de toutes parts ; cela fit qu'il y précipita ses

(1) C'est-à-dire la France.

« pas. Il y fut fort mal reçu de Saturne, qui régnait pour « lors; mais ce dieu ayant quitté la terre, il s'avisa d'aller « dans tous les carrefours, où il criait sans cesse d'une « voix rauque : Peuples de Bétique, vous croyez être « riches parce que vous avez de l'or et de l'argent ! Votre « erreur me fait pitié. Croyez-moi, quittez le pays des « vils métaux ; venez dans l'empire de l'imagination, et « je vous promets des richesses, qui vous étonneront « vous-mêmes. Aussitôt, il ouvrit une grande partie des « outres qu'il avait apportées, et il distribua de sa mar- « chandise à qui en voulut.

« Le lendemain il revint dans les mêmes carrefours, « et il s'écria : Peuples de Bétique, voulez-vous être « riches? Imaginez-vous que je le suis beaucoup, et que « vous l'êtes beaucoup aussi : mettez-vous tous les ma- « tins dans l'esprit que votre fortune a doublé pendant « la nuit ; levez-vous ensuite ; et si vous avez des créan- « ciers, allez les payer de ce que vous aurez imaginé, et « dites-leur d'imaginer à leur tour.

« Il reparut quelques jours après, et il parla ainsi : « Peuples de Bétique, je vois bien que votre imagination « n'est pas si vive que les premiers jours; laissez-vous « conduire à la mienne : je mettrai tous les matins devant « vos yeux un écriteau qui sera pour tous la source des « richesses ; vous n'y verrez que quatre paroles, mais « elles seront bien significatives, car elles régleront la « dot de vos femmes, la légitime de vos enfants, le nom- « bre de vos domestiques. Et quant à vous, dit-il à ceux « de la troupe qui étaient le plus près de lui ; quant à

« vous, mes chers enfants (je puis vous appeler de ce « nom, car vous avez reçu de moi une seconde nais- « sance), mon écriteau décidera de la magnificence de « vos équipages, de la somptuosité de vos festins...

« A quelques jours de là, il arriva dans le carrefour, « tout essoufflé, et, transporté de colère, il s'écria : Peu- « ples de Bétique, je vous avais conseillé d'imaginer, et « je vois que vous ne le faites pas : eh bien ! à présent « je vous l'ordonne. Là-dessus, il les quitta brusquement; « mais la réflexion le rappela sur ses pas. J'apprends « que quelques-uns de vous sont assez détestables pour « conserver leur or et leur argent. Encore passe pour « de l'argent ; mais pour de l'or!... pour de l'or!.... Ah ! « cela me met dans une indignation !.... je jure par mes « outres sacrées que, s'ils ne viennent me l'apporter, « je les punirai sévèrement. Puis il ajouta d'un air tout « à fait persuasif : Croyez-vous que ce soit pour garder « ces misérables métaux que je vous les demande ? Une « marque de ma candeur, c'est que, lorsque vous me les « apportâtes il y a quelques jours, je vous en rendis sur- « le-champ la moitié.

« Le lendemain, on l'aperçut de loin, et on le vit s'in- « sinuer avec une voix douce et flatteuse : Peuples de « Bétique, j'apprends que vous avez une partie de vos « trésors dans les pays étrangers : je vous prie, faites-les- « moi venir ; vous me ferez plaisir, et je vous en aurai « une reconnaissance éternelle.

« Le fils d'Eole parlait à des gens qui n'avaient pas « grande envie de rire ; ils ne purent pourtant s'en em-

« pêcher; ce qui fit qu'il s'en retourna bien confus. Mais, « reprenant courage, il hasarda encore une petite prière. « Je sais que vous avez des pierres précieuses : au nom « de Jupiter, défaites-vous-en; rien ne vous appauvrit « comme ces sortes de choses: défaites-vous-en, vous « dis-je. Si vous ne le pouvez pas vous-mêmes, je vous « donnerai des hommes d'affaires excellents. Que de « richesses vont couler chez vous, si vous faites ce que « je vous conseille! Oui, je vous promets tout ce qu'il y « a de plus pur dans mes outres.

« Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une voix « plus assurée, il dit : Peuples de Bétique, j'ai comparé « l'heureux état dans lequel vous êtes avec celui où je vous « trouvai lorsque j'arrivai ici; je vous vois le plus riche « peuple de la terre ; mais, pour achever votre fortune, « souffrez que je vous ôte la moitié de vos biens. A ces « mots, d'une aile légère, le fils d'Eole disparut, et laissa « ses auditeurs dans une consternation inexprimable; ce « qui fit qu'il revint le lendemain, et parla ainsi : Je m'a- « perçus hier que mon discours vous déplut extrêmement; « eh bien! prenez que je ne vous aie rien dit. Il est vrai, « la moitié, c'est trop. Il n'y a qu'à prendre d'autres ex- « pédients pour arriver au but que je me suis proposé. « Assemblons nos richesses dans un même endroit; nous « le pouvons facilement, car elles ne tiennent pas un « gros volume. — Aussitôt il en disparut les trois quarts. »

La postérité s'est montrée plus équitable que

Montesquieu envers l'ancien contrôleur général. Elle lui a su gré d'avoir introduit chez nous les idées fécondes des banques et du crédit. Il faut lui savoir gré aussi, après avoir manié des milliards, d'être sorti de France les mains nettes. Montesquieu, qui n'aimait guère les traitants, aurait pu et dû rendre cette justice à Law, qu'il devait retrouver, à Venise, toujours chimérique et toujours pauvre.

On trouve dans les *Lettres persanes*, les germes des ouvrages ultérieurs de Montesquieu. On a dit, dans un esprit de dénigrement, que Montesquieu n'avait fait, dans toute sa vie, qu'un seul ouvrage, dont les *Lettres persanes* étaient le début, les *Considérations* la suite et l'*Esprit des lois* le complément et comme la conclusion. Cette assertion est trop absolue. Sans doute les *Considérations* pourraient former un ou plusieurs chapitres de l'*Esprit des lois*, et tel chapitre de ce dernier ouvrage rappelle, à s'y méprendre, les *Lettres persanes*. Mais les différences sont grandes entre les trois œuvres. Sans vouloir y insister ici, disons seulement que les *Lettres persanes*, œuvre de la jeunesse, ou, si l'on veut, de la maturité commençante, sont pleines

d'une verve, d'une fougue que l'on ne retrouvera plus ni dans les *Considérations* ni dans l'*Esprit des lois*. La vérité, c'est que les idées maîtresses de Montesquieu, sa doctrine, ses principes, comme il dira lui-même, étaient arrêtés dès 1721, et il suffit de feuilleter les lettres, pour les noter au passage. Essayons, sur un point très particulier, sur le suicide, de suivre l'opinion de Montesquieu.

Il s'est toujours élevé contre les lois qui défendent le suicide. A son avis, « ces lois sont bien injustes. » « Quand je suis accablé de douleur, dit-il (lettre 76 d'Usbek à Ibben), de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines et me priver cruellement d'un remède qui est en mes mains ?

« ... La vie m'a été donnée comme une faveur, je puis donc la rendre quand elle ne l'est plus ; la cause cesse, l'effet doit donc cesser aussi. »

Au chapitre XII des *Considérations* (de l'État de Rome après la mort de César), Montesquieu, ayant à parler de la mort de Caton, ne présente plus l'apologie du suicide avec la même netteté ; il le trouve plus raisonnable que le duel, commode pour l'héroïsme, « chacun faisant finir la

pièce qu'il jouait dans le monde à l'endroit où il voulait; » il ne le justifie plus en principe.

Enfin dans l'*Esprit des lois*, l'apologie a disparu. Montesquieu attribue « l'homicide de soi-même » à un état morbide, à l'influence du climat (il s'agit des Anglais), et il rappelle simplement que les lois grecques et romaines ont puni l'homicide de soi-même. Ainsi, de 1721 à 1748, sa pensée s'est dépouillée de ce qu'elle avait de trop absolu.

Sur bien d'autres points, on constaterait les mêmes corrections ou les mêmes atténuations. Les idées religieuses de Montesquieu sont loin d'être identiques, suivant que l'on lit les *Lettres persanes* ou la *Défense de l'Esprit des lois*. Montesquieu ne va jamais jusqu'à se démentir ou à se contredire sur les points importants. Il modifie simplement sa pensée, il l'adoucit, il la ramène à l'opinion courante, en politique, en législation, en religion. Sur les Juifs, sur la modération dans les peines, sur le droit de paix, de guerre et d'alliance, sur le sentiment de la gloire dans les monarchies et dans les républiques, Montesquieu a exposé en 1721 des idées qu'il devait approfondir et développer en suite.

La seule lettre 131 est à la fois une ébauche des *Considérations* et, comme l'a très bien démontré M. Laboulaye, la clef de l'*Esprit des lois*.

« C'eût été un grand bonheur pour le monde que l'agrandissement prodigieux de la république romaine, s'il n'y avait pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus, etc. »

Voilà l'une des origines des *Considérations*.

« Les premiers gouvernements du monde furent monarchiques. » Lisez : furent despotiques, et vous aurez l'esquisse d'une idée qui se retrouvera dans l'*Esprit des lois*. En maint endroit, les *Lettres persanes* tracent comme un programme auquel les ouvrages ultérieurs fourniront la réponse.

Avant de quitter les *Lettres persanes*, il faut montrer Montesquieu sous un dernier aspect, celui de l'homme à utopies et à chimères. Il restera plus tard, et jusqu'à la fin, le partisan du communisme ; il approuvera toujours certains législateurs de l'antiquité d'avoir ordonné le partage égal des propriétés ou la mise en commun de tous les biens ; il croira et il soutiendra que les hommes, à l'origine des sociétés, ont vécu

dans un état de tranquillité bienheureuse, et que la guerre avec ses horreurs est venue seulement plus tard. Quelques-unes de ces erreurs se retrouvent dans l'épisode des Troglodytes, cette histoire d'un peuple et d'une société imaginaires que Montesquieu a racontée avec amour et dans un style qui rappelle celui des meilleurs contes de Voltaire. C'est la Salente (1) qu'il a rêvée, c'est son roman politique et social.

HISTOIRE DES TROGLODYTES.

Il y avait en Arabie un petit peuple appelé Troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étaient point si contrefaits, ils n'étaient point velus comme des ours, ils ne sifflaient point, ils avaient deux yeux ; mais ils étaient si méchants et si féroces, qu'il n'y avait parmi eux aucun principe d'équité et de justice.

Ils avaient un roi d'une origine étrangère, qui, voulant corriger la méchanceté de leur naturel, les traitait sévèrement ; mais ils conjurèrent contre lui, le tuèrent, et exterminèrent toute la famille royale.

(1) Salente, ville de l'Italie ancienne, dont on ignore la situation exacte, est célèbre par le chapitre que Fénelon lui a consacré dans son *Télémaque*, et dans lequel il a développé sa conception chimérique d'un Etat parfaitement heureux.

Le coup étant fait, ils s'assemblèrent pour choisir un gouvernement ; et, après bien des dissensions, ils créèrent des magistrats. Mais à peine les eurent-ils élus, qu'ils leur devinrent insupportables ; et ils les massacrèrent encore.

Ce peuple, libre de ce nouveau joug, ne consulta plus que son naturel sauvage. Tous les particuliers convinrent qu'ils n'obéiraient plus à personne ; que chacun veillerait uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres.

Cette résolution unanime flattait extrêmement tous les particuliers. Ils disaient : Qu'ai-je à faire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont je ne me soucie point ? Je penserai uniquement à moi ; je vivrai heureux ; que m'importe que les autres le soient ? Je me procurerai tous mes besoins ; et, pourvu que je les aie, je ne me soucie point que tous les autres Troglodytes soient misérables.

On était dans le mois où l'on ensemence les terres ; chacun dit : Je ne labourerai mon champ que pour qu'il me fournisse le blé qu'il me faut pour me nourrir ; une plus grande quantité me serait inutile : je ne prendrai point de la peine pour rien.

Les terres de ce petit royaume n'étaient pas de même nature ; il y en avait d'arides et de montagneuses; et d'autres qui, dans un terrain bas, étaient arrosées de plusieurs ruisseaux. Cette année, la sécheresse fut très grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très fertiles : ainsi les peuples des monta-

gnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refusèrent de partager la récolte.

L'année d'ensuite fut très pluvieuse. Les lieux élevés se trouvèrent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine ; mais ces misérables trouvèrent des gens aussi durs qu'ils l'avaient été eux-mêmes.

Un des principaux habitants eut une grande querelle avec son voisin ; et, après bien des injures et des coups, ils convinrent de s'en remettre à la décision d'un Troglodyte, qui, pendant que la république subsistait, avait eu quelque crédit. Ils allèrent à lui, et voulurent lui dire leurs raisons. Que m'importe ? dit cet homme. J'ai mon champ à labourer ; je n'irai peut-être pas employer mon temps à terminer vos différends, et à travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes...

Il y avait un homme qui possédait un champ assez fertile, qu'il cultivait avec grand soin: deux de ses voisins s'unirent ensemble, le chassèrent de sa maison, occupèrent son champ : ils firent entre eux une union pour se défendre contre tous ceux qui voudraient l'usurper ; et effectivement ils se soutinrent par là pendant plusieurs mois. Mais un des deux, ennuyé de partager ce qu'il pouvait avoir tout seul, tua l'autre, et devint seul maître du champ. Son empire ne fut pas long : deux autres Troglodytes vinrent l'attaquer ; il se trouva trop faible pour se défendre, et il fut massacré.

Un Troglodyte presque tout nu vit de la laine qui était à vendre ; il en demanda le prix : le marchand dit en lui-

même : Naturellement, je ne devrais espérer de ma laine qu'autant d'argent qu'il en faut pour acheter deux mesures de blé ; mais je la vais vendre quatre fois davantage, afin d'avoir huit mesures. Il fallut en passer par là et payer le prix demandé. Je suis bien aise, dit le marchand ; j'aurai du blé à présent. Que dites-vous ? reprit l'acheteur : vous avez besoin de blé ? J'en ai à vendre : il n'y a que le prix qui vous étonnera peut-être ; car vous saurez que le blé est extrêmement cher, et que la famine règne presque partout ; mais rendez-moi mon argent, et je vous donnerai une mesure de blé ; car je ne veux pas m'en défaire autrement, dussiez-vous crever de faim.

Cependant une maladie cruelle ravageait la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin, et donna ses remèdes si à propos, qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avait traités demander son salaire ; mais il ne trouva que des refus : il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisait sentir de nouveau, et affligeait plus que jamais cette terre ingrate. Ils allèrent à lui cette fois, et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. Allez, lui dit-il, hommes injustes, vous avez dans l'âme plus poison nu mortel que celui dont vous voulez guérir ; vous ne méritez pas d'occuper une place sur la terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les règles de l'équité vous sont inconnues : je croirais offenser les dieux, qui vous punissent, si je m'opposais à la justice de leur colère.

Les Troglodytes périrent par leur méchanceté même, et furent les victimes de leurs propres injustices. De tant de familles, il n'en resta que deux qui échappèrent aux malheurs de la nation.

Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers : ils avaient de l'humanité ; ils connaissaient la justice; ils aimaient la vertu : autant liés par la droiture de leur cœur que par la corruption de celui des autres, ils voyaient la désolation générale, et ne la ressentaient que par la pitié : c'était le motif d'une union nouvelle. Ils travaillaient avec une sollicitude commune pour l'intérêt commun : ils n'avaient de différends que ceux qu'une douce et tendre amitié faisait naître ; et, dans l'endroit du pays le plus écarté, séparés de leurs compatriotes indignes de leur présence, ils menaient une vie heureuse et tranquille : la terre semblait produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains.

Ils aimaient leurs femmes, et ils en étaient tendrement chéris. Toute leur attention était d'élever leurs enfants à la vertu. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes, et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste : ils leur faisaient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun ; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre ; que la vertu n'est point une chose qui doive nous coûter ; qu'il ne faut point la regarder comme un exercice pénible, et que la justice pour autrui est une charité pour nous.

Ils eurent bientôt la consolation des pères vertueux, qui

est d'avoir des enfants qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages ; le nombre augmenta, l'union fut toujours la même ; et la vertu, bien loin de s'affaiblir dans la multitude, fut fortifiée au contraire par un plus grand nombre d'exemples.

Qui pourrait représenter ici le bonheur de ces Troglodytes ? Un peuple si juste devait être chéri des dieux. Dès qu'il ouvrit les yeux pour les connaître, il apprit à les craindre ; et la religion vint adoucir dans les mœurs ce que la nature y avait laissé de trop rude.

Ils instituèrent des fêtes en l'honneur des dieux. Les jeunes filles, ornées de fleurs, et les jeunes garçons, les célébraient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre : on faisait ensuite des festins, où la joie ne régnait pas moins que la frugalité. C'était dans ces assemblées que parlait la nature naïve ; c'est là qu'on apprenait à donner le cœur et à le recevoir ; et c'est là que les tendres mères se plaisaient à prévoir de loin une union douce et fidèle.

On allait au temple pour demander les faveurs des dieux : ce n'était pas les richesses, et une onéreuse abondance ; de pareils souhaits étaient indignes des heureux Troglodytes ; ils n'étaient au pied des autels que pour demander la santé de leurs pères, l'union de leurs frères, la tendresse de leurs femmes, l'amour et l'obéissance de leurs enfants. Les filles y venaient apporter le tendre sacrifice de leur cœur, et ne leur demandaient d'autre

grâce que celle de pouvoir rendre un Troglodyte heureux.

Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient ; et, dans un repas frugal, ils chantaient les injustices des premiers Troglodytes, et leurs malheurs ; la vertu renaissante avec un nouveau peuple, et sa félicité : ils célébraient les grandeurs des dieux, leurs faveurs toujours présentes aux hommes qui les implorent, et leur colère inévitable à ceux qui ne les craignent pas ; ils décrivaient ensuite les délices de la vie champêtre, et le bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence. Bientôt ils s'abandonnaient à un sommeil que les soins et les chagrins n'interrompaient jamais.

La nature ne fournissait pas moins à leurs désirs qu'à leurs besoins. Dans ce pays heureux, la cupidité était étrangère : ils se faisaient des présents, où celui qui donnait croyait toujours avoir l'avantage. Le peuple troglodyte se regardait comme une seule famille : les troupeaux étaient presque toujours confondus; la seule peine qu'on s'épargnait ordinairement, c'était de les partager.

Je ne saurais assez parler de la vertu des Troglodytes. Un d'eux disait un jour : Mon père doit demain labourer son champ; je me lèverai deux heures avant lui, et, quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré.

... On vint dire à un autre que des voleurs avaient enlevé son troupeau : J'en suis bien fâché, dit-il; car il y avait une génisse toute blanche que je voulais offrir aux dieux.

On entendait dire à un autre : Il faut que j'aille au temple remercier les dieux ; car mon frère que mon père aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé.

Ou bien : Il y a un champ qui touche celui de mon père, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du soleil : il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur ombre.

Un jour que plusieurs Troglodytes étaient assemblés, un vieillard parla d'un jeune homme qu'il soupçonnait d'avoir commis une mauvaise action, et lui en fit des reproches. Nous ne croyons pas qu'il ait commis le crime, dirent les jeunes Troglodytes ; mais, s'il l'a fait, puisse-t-il mourir le dernier de sa famille !

On vint dire à un Troglodyte que des étrangers avaient pillé sa maison, et avaient tout emporté. S'ils n'étaient pas injustes, répondit-il, je souhaiterais que les dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi.

Tant de prospérités ne furent pas regardées sans envie : les peuples voisins s'assemblèrent, et, sous un vain prétexte, ils résolurent d'enlever leurs troupeaux. Dès que cette résolution fut connue, les Troglodytes envoyèrent au-devant d'eux des ambassadeurs qui leur parlèrent ainsi :

« Que vous ont fait les Troglodytes ? Ont-ils dérobé vos bestiaux, ravagé vos campagnes ? Non : nous sommes justes, et nous craignons les dieux. Que demandez-vous donc de nous ? Voulez-vous de la laine pour vous faire

des habits ? Voulez-vous du lait de nos troupeaux, ou des fruits de nos terres? Mettez bas les armes, venez au milieu de nous, et nous vous donnerons de tout cela. Mais nous jurons par ce qu'il y a de plus sacré que, si vous entrez dans nos terres comme ennemis, nous vous regarderons comme un peuple injuste, et que nous vous traiterons comme des bêtes farouches. »

Ces paroles furent renvoyées avec mépris; ces peuples sauvages entrèrent armés dans la terre des Troglodytes, qu'ils ne croyaient défendus que par leur innocence.

Mais ils étaient bien disposés à la défense. Ils avaient mis leurs femmes et leurs enfants au milieu d'eux. Ils furent étonnés de l'injustice de leurs ennemis et non pas de leur nombre. Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur cœur : l'un voulait mourir pour son père, un autre pour sa femme et ses enfants, celui-ci pour ses frères, celui-là pour ses amis, tous pour le peuple troglodyte : la place de celui qui expirait était d'abord prise par un autre, qui, outre la cause commune, avait encore une mort particulière à venger.

Tel fut le combat de l'injustice et de la vertu. Ces peuples lâches, qui ne cherchaient que le butin, n'eurent pas honte de fuir, et ils cédèrent à la vertu des Troglodytes, même sans en être touchés.

Comme le peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi : ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste; et ils jetèrent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu.

Il n'avait pas voulu se trouver à cette assemblée; il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse.

Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui : A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse ce tort aux Troglodytes, que l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi! Vous me déférez la couronne, et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne; mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres, et de les voir aujourd'hui assujettis. A ces mots, il se mit à répandre un torrent de larmes. Malheureux jour! disait-il; et pourquoi ai-je tant vécu? Puis il s'écria d'une voix sévère : Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes! votre vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous; sans cela vous ne sauriez subsister, et vous tomberiez dans le malheur de vos premiers pères. Mais ce joug vous paraît trop dur : vous aimez mieux être soumis à un prince et obéir à ses lois moins rigides que vos mœurs. Vous savez que pour lors vous pourrez contenter votre ambition, acquérir des richesses, et languir dans une lâche volupté, et que, pourvu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu. Il s'arrêta un moment, et ses larmes coulèrent plus que jamais. Et que prétendez-vous que je fasse? Comment se peut-il que je commande quelque chose à un Troglodyte? Voulez-vous qu'il fasse une action vertueuse, parce que je la lui commande, lui qui la ferait tout de même sans moi, et par le seul penchant de la nature? O

Troglodytes! je suis à la fin de mes jours, mon sang est glacé dans mes veines, je vais bientôt revoir vos sacrés aïeux : pourquoi voulez-vous que je les afflige, et que je sois obligé de leur dire que je vous ai laissés sous un autre joug que celui de la vertu?

Cet aimable morceau, si bien venu, d'une touche si ferme pour la langue, est comme un roman mêlé à un autre roman. Ce cadre léger convient bien aux idées qu'exprime Montesquieu et qu'il reprendra plus tard dans l'*Esprit des lois*, avec plus de sérieux, sinon avec plus de justesse.

Nous résumerons tous les jugements que nous avons portés sur Montesquieu, au hasard de ces nombreuses citations, par le mot si juste de Sainte-Beuve : « Les *Lettres persanes*, avec tous leurs défauts, sont un des livres *de génie* qu'a produits notre littérature. »

LES CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES ROMAINS

(1734)

CHAPITRE III.

LES CONSIDERATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES ROMAINS (1734.)

De 1721 à 1728, après le grand succès des *Lettres persanes*, Montesquieu est à l'apogée de sa réputation. Sans abandonner définitivement Bordeaux, où il doit conserver sa charge jusqu'en 1726, où il est le collaborateur infatigable de ses confrères de l'Académie royale des Sciences, arts et belles-lettres, il fait de plus longs séjours à Paris; il est l'hôte assidu du club de l'Entresol; il se lie avec Maurepas et Caylus; il est l'habitué des salons les plus fréquentés de l'époque : celui de madame de Tencin et celui de madame de Lambert. L'influence de ces dames, celle d'une princesse du sang qui lui inspira deux œuvres peu dignes de lui, le *Temple de Gnide* (1724) et le *Voyage à Paphos* (1727),

sans parler de quelques mauvais vers, le fait élire une première fois à l'Académie française en 1725; mais il est écarté de la docte compagnie parce qu'il ne remplissait pas la condition de la résidence.

Il ne paraît pas que Montesquieu se soit beaucoup ému de cette exclusion ni que les *Lettres persanes*, interdites pourtant par Dubois et par ses successeurs, de 1722 à 1728, aient contribué à l'ajournement du Président. Deux ans plus tard, après une seconde élection, la situation est complètement retournée : il n'était plus question de non-résidence, mais le « scandale » des *Lettres persanes* était un obstacle, et le président, cette fois, intervenait personnellement auprès du tout-puissant cardinal Fleury et forçait, non sans peine, les portes de l'Académie. Fit-il une édition expurgée des *Lettres persanes* ? donna-t-il au cardinal, dans une simple conversation, les assurances et les satisfactions que celui-ci pouvait désirer? Ni les contemporains, Voltaire et Marais, ni les éditeurs modernes, Vian, Laboulaye, Lefèvre, ne sont d'accord sur ces différents points. Nous ne chercherons pas à les élucider : il suffit de savoir que Montesquieu,

reçu à la fin de 1727, prit séance en 1728, le 24 janvier, prononça un assez médiocre discours, et, après de rares et silencieuses apparitions, s'abstint tout à fait. Gardait-il rancune à ses confrères des épigrammes que le directeur de la compagnie avait, selon l'usage, adressées au récipiendaire? Il avait trop d'esprit pour éprouver ce sentiment un peu mesquin. Nous aimons mieux croire que l'Académie française d'alors, réunion presque exclusivement mondaine, n'avait rien de ce qu'il fallait pour retenir un esprit aussi actif, un penseur aussi profond que l'ancien président.

L'Académie croyait n'avoir reçu qu'un écrivain aimable, doublé d'un mondain instruit, d'un causeur piquant. Peu de personnes, à ce moment, considéraient les *Lettres persanes* comme « le plus profond des livres frivoles. » Qui connaissait le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, lu au club de l'Entresol, cette autre Académie, si vite fermée par le timide Fleury, lu presque à huis clos et non encore imprimé? Il ne parut qu'en 1745, dans le *Mercure de France.*

Autant Montesquieu était fait pour une Académie des Sciences morales et politiques, ce que

fut, en miniature, le club de l'Entresol, ou pour une Académie de province, comme celle de Bordeaux, où toutes les questions de sciences, de législation, d'économie politique, pouvaient être abordées, autant il devait être dépaysé dans l'Académie française de 1728. Il était moins que personne homme de lettres, dans le sens moderne de cette appellation. Incapable de comprendre la poésie, il n'admettait pas non plus la littérature en tant que littérature. Les *Lettres persanes*, les *Pensées*, l'*Essai sur le goût* où il se montre bien faible esthéticien, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Ecrire pour écrire lui semblait une occupation assez peu digne d'un homme sérieux, et les plus illustres parmi les littérateurs contemporains, à commencer par Voltaire, ne trouvaient pas grâce devant lui. Les critiques ne lui étaient guère plus sympathiques que les littérateurs. Nous avons, dans la *Défense de l'Esprit des lois*, son opinion sur leur utilité et sur leur rôle : celle-là est contestée, celui-ci est singulièrement réduit. Montesquieu était trop personnel, trop original, trop primesautier, pour faire un sujet académique. Il aimait passionnément

la lecture, il vivait au milieu des livres : il se plaisait moins dans la société de ceux qui les font ou qui les commentent. Il n'en faut pas tant pour expliquer la rareté de ses apparitions à l'Académie française.

D'ailleurs il quittait Paris et la France trois mois après son admission, pour un voyage qui devait durer plusieurs années. Ajoutons, pour en finir avec Montesquieu académicien, que s'il bouda la compagnie au lendemain de son élection, il y reparut plus tard. Ses confrères le nommaient directeur en 1753, et au mois de décembre 1754 il votait pour d'Alembert qui était élu. L'Académie de 1754, renouvelée, rajeunie par quelques élections retentissantes, ne ressemblait plus, heureusement pour Montesquieu, à celle de 1728.

Il ne faut pas, c'est Montesquieu qui parle, avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colisée, les Pyramides. Cela peut être fait par le premier venu, par « un homme commun, par un vil artiste, qui a vu une fois et n'a peut-être jamais pensé. » Ailleurs il dira que si beaucoup de gens savent payer une chaise de poste, très peu savent voyager et profiter

de leurs voyages. Montesquieu ne comprenait pas les voyages « en homme commun. » Les pays étrangers étaient pour lui ce qu'était la société, et il cherchait à tirer d'un voyage le même parti que d'une conversation. « Cet homme, a dit madame de Chaulnes, venait faire son livre dans la société ; il retenait tout ce qui s'y rapportait. » De même à Vienne, à Venise, à Londres, « il faisait son livre, » et retenait tout ce qui s'y rapportait ; il voyait tous ceux dont il croyait tirer quelque chose d'utile.

S'il faut en croire d'Alembert, Montesquieu estimait que l'Allemagne était faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre. Le 5 avril, il quittait Paris avec le comte de Waldgrane, neveu du maréchal de Berwick et ambassadeur d'Angleterre à Paris, puis à Vienne à partir de 1725. Il arrivait dans cette capitale à la fin d'avril ; il visitait successivement la Hongrie, Venise, Rome, Naples, Pise, Florence, Turin, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, où il débarqua le 1er novembre 1729. Il revenait définitivement en France au mois d'avril 1731, après une absence de trois années. Montesquieu tenait un journal

de ses voyages: ce journal n'a pas été publié, et les rares lettres du président qui se rapportent à cette période y suppléent insuffisamment. Il eût peut-être été intéressant d'étudier dans une narration sans apprêts, dans un récit au jour le jour, sorte de conversation écrite, les impressions de Montesquieu; de relever ses observations sur les hommes d'Etat, les gouvernements, les lois civiles de chaque pays, et aussi de constater la transformation qui dut s'opérer peu à peu dans l'esprit du Montesquieu des *Lettres persanes* devenant le Montesquieu des *Considérations,* dans la manière d'Usbek se préparant à marcher sur les traces de Bossuet.

Une lettre écrite par Montesquieu, peu de jours après son arrivée à Vienne, le 10 mai 1728, et adressée à l'abbé d'Olivet, membre de l'Académie française, nous révèle un détail à retenir. Montesquieu avertit l'abbé qu'il a écrit au cardinal de Fleury et à M. de Chauvelin, alors garde des sceaux et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, pour leur demander à être employé dans les cours étrangères. Montesquieu, après avoir demandé à d'Olivet de plaider sa cause auprès de Chauvelin, ajoute ces mots: « Les raisons que j'ai

pour qu'on jette les yeux sur moi sont que je ne suis pas plus bête qu'un autre; que j'ai ma fortune faite et que je travaille pour l'honneur et non pas pour vivre ; que je suis assez sociable et assez curieux pour être instruit dans quelque pays que j'aille. »

La demande de Montesquieu ne fut pas accueillie. On peut le regretter au point de vue diplomatique ; on s'en consolera aisément à tous les autres points de vue. Quant à Chauvelin, il est possible qu'il se soit souvenu que Montesquieu avait été son rival à l'Académie française en 1727; mais avait-il si grand tort de ne pas croire à la vocation diplomatique de l'auteur du *Temple de Gnide* et du *Voyage à Paphos?* Sans doute il n'eût pas déshonoré le métier; mais il en est un autre, celui de penseur et de grand écrivain, qu'il a bien mieux rempli. De Vienne, où il fut en relation avec le plus grand homme de cette époque, le prince Eugène, Montesquieu se rendit en Hongrie, jusqu'à Bude, d'où il partit pour Venise au commencement du mois d'août: il y passa quinze jours à peine.

C'est à Venise que Montesquieu retrouva Mylord Chesterfield, qu'il avait connu au club

de l'Entresol et avec lequel il acheva son voyage. C'est à Venise qu'il rencontra deux aventuriers également célèbres, le comte de Bonneval, qui n'était qu'au milieu de son étonnante carrière, et Law, qui achevait obscurément la sienne en étudiant des combinaisons de jeux de hasard. On sait avec quelle rigueur Montesquieu avait traité Law dans les *Lettres persanes* (1) ; son entrevue avec l'ancien ministre ne le rendit plus indulgent ni pour le système ni pour son auteur. L'*Esprit des lois* devait confirmer en l'aggravant la sentence des *Lettres persanes.*

Montesquieu fit un assez long séjour à Florence, où le retinrent la facilité de la vie et surtout les merveilles artistiques. « Depuis que je suis en Italie, écrit-il le 26 octobre 1728, j'ai ouvert les yeux sur les arts, dont je n'avais absolument aucune idée. » Aucune lettre de cette époque ne nous renseigne sur le séjour de Montesquieu à Rome, à Naples et à Pise. Plus tard seulement, dans une lettre de 1749 au grand prieur Solar, dans une autre de 1754 à Duclos, il fera allusion à son séjour à Rome, « une des villes du monde

(1) Voir plus haut, page 101 et suiv.

où il se serait retiré le plus volontiers. » Entre-temps, il fit une courte apparition à Gênes, dont il dit avec mauvaise humeur qu'il n'y a rien à y voir qu'un très mauvais port et des maisons bâties de marbre parce que la pierre est trop chère.

Du 28 octobre 1728 au 21 décembre 1729, la correspondance de Montesquieu offre une grave lacune : pas une lettre ne se rapporte au séjour à Turin, en Allemagne et en Hollande.

Nous avons au contraire deux lettres datées de Londres et des *Notes sur l'Angleterre*. Les deux lettres ne nous apprennent rien sur le pays que Montesquieu habitait alors ; nous voyons seulement, dans la seconde, qu'il fut reçu, à la fin du mois de février de l'année 1731, membre de la Société royale de Londres. Les *Notes sur l'Angleterre*, publiées pour la première fois en 1818, dans l'édition Lefèvre, sont encore du Montesquieu des *Lettres persanes*, par les saillies, par l'esprit un peu recherché, par les contrastes un peu forcés, et aussi par la légèreté ; pourtant déjà le Montesquieu mûri s'y révèle : il a vu fonctionner sous ses yeux le gouvernement représentatif, et à travers la corruption entretenue par

Walpole (1) il en a reconnu les vrais ressorts ; il a surtout bien compris le caractère anglais, il a vu en quoi il diffère du nôtre. Montesquieu n'est pas de ceux qui pensent retrouver partout les mœurs, les habitudes de la France ; il n'est pas surpris que l'on puisse être Persan.

« Il faut prendre les pays comme ils sont, dit-il ; quand je suis en France, je fais amitié avec tout le monde ; en Angleterre, je n'en fais à personne ; en Italie, je fais des compliments à tout le monde ; en Allemagne, je bois avec tout le monde. » Les contradictions que l'on croit surprendre sous sa plume ne sont qu'apparentes, si l'on veut bien ne considérer que comme des boutades, des réflexions comme celle-ci : « Les Anglais ne sont plus dignes de leur liberté. Ils la vendent au roi ; et si le roi la leur redonnait, ils la lui vendraient encore. »

Michelet, frappé sans doute par cette réflexion, estime que Montesquieu a mal compris l'Angleterre intérieure et extérieure. « Le pau-

(1) Walpole Robert (1676-1745), célèbre homme d'Etat et ministre anglais, chef du parti des whigs ou libéraux. Il garda longtemps le pouvoir (1727-1742) en achetant les consciences : il prétendait connaître le tarif de chacune.

vre Montesquieu avait été dupé sur l'Angleterre, mystifié par les Walpole. Ils lui firent admirer la machine qui est peu de chose. C'est la vie qui est tout. La vie c'est l'*habeas corpus*, et le jury, la sûreté de l'homme et de la maison bien fermée. La maison, qu'est-ce ? Le mariage. Une femme sûre, qui ne tient qu'au mari (beaucoup plus qu'aux enfants), c'est ce qui a fait tout le reste, la force du dedans, la grandeur du dehors. Il va au bout du monde ; elle suit. Dès lors tout est possible, et la colonie durera. »

Certes la vie est tout, comme le dit et le montre éloquemment Michelet ; mais n'est-ce rien que d'avoir compris « la machine », machine si bien constituée et agencée, que depuis deux cents ans elle protège l'Angleterre contre les révolutions, en lui laissant autant de liberté qu'à aucune autre nation de l'Europe ? Montesquieu, seul de son temps, reconnut et constata l'importance de ces fictions qui s'appellent l'équilibre des pouvoirs, la division du législatif, de l'exécutif et du judiciaire, la souveraineté nominale du roi, la souveraineté réelle de la nation : cela aussi c'était la vie, et Montesquieu l'a bien vu. Il a vu tout aussi clairement les causes de la prospérité

coloniale et, par une véritable prescience, prédit l'avènement des Etats-Unis d'Amérique au rang des grandes nations.

L'Angleterre fut le terme de ce long voyage. Au mois de mai 1731, Montesquieu était de retour en France, et presque aussitôt il retournait à la Brède ; nous l'y trouvons en août 1731, en février 1732, en mars 1733. Il semble que pendant trois, peut-être quatre ans, il se soit complu dans ce séjour à la campagne. De la Brède à Bordeaux le chemin était court, et il dut le suivre souvent. De la Brède à Paris la route était plus longue : rien n'indique qu'il l'ait parcourue, durant la période qui s'étend entre le retour d'Angleterre et la publication des *Considérations*.

Montesquieu fait de sa vie deux parts : l'une consacrée à ses terres, à ses prés, à ses vignes, l'autre à ses études. Il faut se le représenter, à ce moment, en costume négligé de gentilhomme campagnard, ménager de son bien, soutenant des procès contre messieurs les Jurats (1), soignant son vin dont il écoule les produits en Angleterre, où il a noué des relations commer-

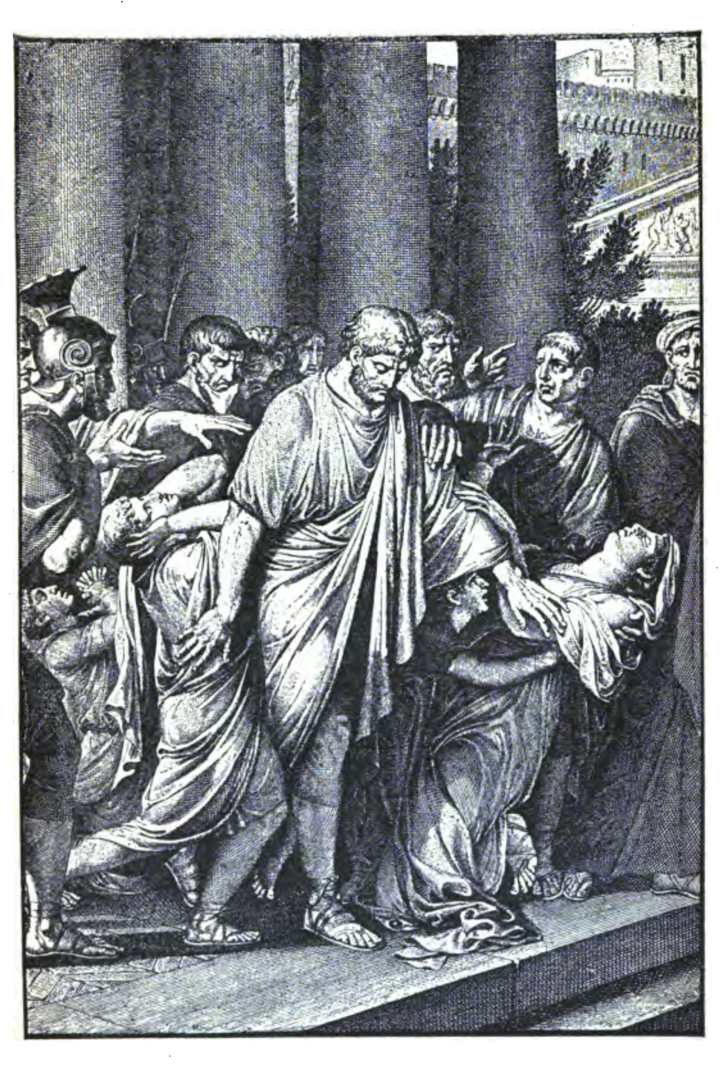
(1) Nom que l'on donne aux consuls ou échevins de Bordeaux.

ciales autant que politiques, et introduisant un des premiers en France le système des jardins anglais, emprunté à Kent, qui peu à peu détrône le froid et sévère Lenôtre.

Tout le temps qu'il ne consacre pas à la vigne et à la terre, Montesquieu le passe dans sa riche bibliothèque, dévorant les livres et réunissant les matériaux d'un immense ouvrage commencé dès 1724, et qui ne doit voir le jour qu'en 1748.

Le livre des *Considérations*, a-t-on dit, n'est qu'un chapitre détaché de cet ouvrage. Montesquieu, qui adorait l'antiquité, et surtout l'antiquité romaine, a été séduit par son sujet ; il s'y est attardé, et le livre s'est trouvé fait, presque à son insu. Il ne restait qu'à le publier. Un Père jésuite, le Père Castel, se chargea de ce soin, comme l'abbé Duval s'était chargé de la publication des *Lettres persanes*. La première édition des *Considérations* parut en 1734 à Amsterdam chez Jacques Desbordes, sous ce titre : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

Pour Montesquieu, les principales causes de la grandeur des Romains sont : l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, qu'on leur ins-



Fermeté du Romain Régulus, qui, malgré les supplications de ses parents et de ses amis, quitte Rome et retourne, fidèle à son serment, se constituer prisonnier à Carthage.

pirait dès l'enfance ; la fermeté, telle que celle de Régulus sachant rester fidèle à son serment ; la sévérité de la discipline militaire ; les dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits et cessaient en présence de l'ennemi ; la constance dans le malheur, qui ne désespérait jamais du salut de la république; le principe de ne faire jamais la paix qu'après des victoires ; l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les généraux; la protection accordée aux peuples révoltés contre leurs rois ; l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes ; l'habitude de n'avoir jamais deux ennemis puissants sur les bras et de tout souffrir de l'un avant d'avoir anéanti l'autre.

Plus nombreuses sont les causes de la décadence. Montesquieu signale parmi les plus importantes : l'agrandissement même de l'Etat qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; les guerres éloignées qui forçaient les citoyens à une trop longue absence et leur faisaient perdre l'esprit républicain ; le droit de cité accordé à un grand nombre de nations, qui fit du peuple romain un monstre à plusieurs têtes ; la corruption introduite par le luxe asia-

tique; les proscriptions de Sylla qui avilirent les Romains et les préparèrent à l'esclavage; la série presque ininterrompue de monstres qui régnèrent, de Tibère à Nerva et de Commode à Constantin ; la translation et le partage de l'empire qui périt, en Occident, de mort violente, par les invasions des barbares ; en Orient, de mort lente, sous des empereurs imbéciles ou féroces.

Œuvre de critique historique, les *Considérations* ne pouvaient avoir le même succès qu'un livre d'apparence frivole, qu'un roman comme les *Lettres persanes*. Les contemporains de Montesquieu l'accueillirent froidement. De nos jours seulement, les *Considérations* sont devenues classiques. Ont-elles été plus lues, en dehors des classes de nos collèges, qu'elles ne le furent lors de leur apparition ? Nous ne le pensons pas. « Je serai plus approuvé que lu, disait Montesquieu, en parlant de l'*Esprit des lois*. » On peut en dire autant des *Considérations*.

Ce n'est pas, comme le titre l'indique, une histoire suivie de Rome; ce sont des réflexions, des considérations sur les causes de sa grandeur, sur les causes de sa décadence. Montesquieu, qui n'a jamais apporté beaucoup d'ordre

dans la composition, qui n'avait trouvé qu'un lien factice pour relier les *Lettres persanes*, n'a pas cherché à donner aux *Considérations* une unité qui devait manquer à un plus haut degré encore à son *Esprit des lois*. Ses 23 chapitres, qui embrassent une période de plus de 2000 ans, des commencements de Rome à la prise de Constantinople par les Turcs, ne sont que des coupures artificielles, une simple numérotation. On pourrait les multiplier ou en supprimer la moitié : l'ouvrage n'y perdrait rien. Son intérêt n'est pas dans la rigueur de l'exposition, dans la majestueuse contexture du récit : il est dans les aperçus profonds ou brillants, dans les maximes à la Florus (1) ou à la Tacite (2), dans les parallèles ingénieux, dans les portraits surtout que Montesquieu répand partout avec la profusion du génie. On lit les *Considérations* comme on lit les *Pensées diverses*, avec cette différence que celles-ci portent sur tous les sujets et celles-là sur la seule histoire romaine.

(1) *Florus*, écrivain latin, qui vivait 100 ou 200 ans après J.-C., auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine* en 4 livres, écrit d'un style brillant.

(2) *Tacite*, né vers 54 avant J.-C., mort vers 134. Célèbre historien latin, auteur des *Annales*, des *Histoires*, des *Mœurs des Germains*, de la *Vie d'Agricola*.

Ici encore nous citerons le plus possible.

Nous avons dit que Montesquieu avait un goût naturel pour les phrases bien frappées, qui expriment beaucoup de choses dans leur concision préméditée, qui nous font « découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture. »

Le Romain, dit-il, « avait naturellement du courage, c'est-à-dire cette vertu qui est le sentiment de ses propres forces. »

« Il y a de certaines bornes que la nature a données aux Etats pour mortifier l'ambition des hommes. »

« C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes : cela n'est bon à rien : car dans toute sorte de gouvernement on est capable d'obéir. »

« Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes, et plus d'Etats ont péri parce qu'on a violé les mœurs que parce qu'on a violé les lois. »

« Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune : le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état. »

« César pardonna à tout le monde ; mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé ne mérite pas de grandes louanges. »

« Ce qui gâte presque toutes les affaires, c'est qu'ordinai-

rement ceux qui les entreprennent, outre la réussite principale, cherchent encore de certains petits succès particuliers qui flattent leur amour-propre et les rendent contents d'eux. »

Ces phrases si pleines de sens et qui font penser, ne coulent pas toujours de source ; elles sentent un peu le travail. Montesquieu cherche. Qu'importe, s'il trouve presque toujours ?

Ce ne sont pas seulement des pensées profondes qui relèvent ce style sobre et précis, ce sont aussi des images frappantes, des comparaisons inattendues qui en accentuent le relief.

« Les villes de Grèce et d'Asie mirent leur confiance dans ce roi barbare (1) qui les appelait à la liberté. Cette disposition des choses produisit trois grandes guerres qui forment un des beaux morceaux de l'histoire romaine, parce qu'on n'y voit pas des princes déjà vaincus par les délices, et l'orgueil, comme Antiochus et Tigrane, ou par la crainte, comme Philippe, Persée et Jugurtha; mais un roi magnanime qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné. »

« Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée : c'étaient des feux

(1) Mithridate.

comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation. »

« Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois, et avec les couleurs de la justice ; lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés. »

« D'abord des corps innombrables de Huns passèrent et, rencontrant les Goths les premiers, ils les chassèrent devant eux. Il semblait que ces nations se précipitassent les unes sur les autres, et que l'Asie, pour peser sur l'Europe, eût acquis un nouveau poids. »

« Sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux faubourgs de Constantinople, finit comme le Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan. »

Après les grandes pensées et les brillantes images, il faut donner quelques-uns de ces portraits que Montesquieu sème comme des clous d'or sur une voûte azurée. Il excelle à résumer un caractère en quelques traits nets et vifs, ou à peindre un personnage en quelques coups de pinceau.

« Les rois de Macédoine étaient ordinairement des princes habiles. Leur monarchie n'était pas du nombre de celles qui vont par une espèce d'allure donnée dans le commencement. Continuellement instruits par les périls et les affaires, embarrassés dans tous les démêlés

des Grecs, il leur fallait gagner les principaux des villes, éblouir les peuples, diviser ou réunir les intérêts ; enfin ils étaient obligés de payer de leur personne à chaque instant. »

Est-il étonnant que Frédéric II se soit reconnu dans ce portrait?

« On parle beaucoup de la fortune de César; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qualités, sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée. »

« Je crois que si Caton s'était réservé pour la république, il aurait donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier : il avait un beau génie. mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu ; chez Caton, c'était la gloire. Cicéron se voyait toujours le premier ; Caton s'oubliait toujours ; celui-ci voulait sauver la république pour elle-même ; celui-là pour s'en vanter.

« Je pourrais continuer le parallèle en disant que quand Caton prévoyait, Cicéron craignait ; que là où Caton espérait, Cicéron se confiait ; que le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions. »

« Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines

romains qui ait gagné l'affection des soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle. Dans ces temps-là, les soldats faisaient plus de cas de la libéralité de leur général que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, et que cela même l'y porta: on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait d'abord montré une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui, et s'il eût eu de la hardiesse, il n'aurait pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent. »

« Auguste, c'est le nom que la flatterie donna à Octave, établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable : car dans un État libre où on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul; et on nomme trouble, dissension-mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'hon, nête liberté des sujets. »

« Nerva adopta Trajan, prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé. Ce fut un bonheur d'être né sous son règne : il n'y en eut point de si heureux ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'Etat, grand capitaine, ayant un cœur bon qui le portait au bien, un esprit éclairé qui lui montrait le meilleur, (1) une âme noble, grande, belle ; avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune; enfin l'homme le plus propre à

(1) Le meilleur est pris au sens neutre.

honorer la nature humaine et représenter la divine. »

« Attila était craint de ses sujets, et il ne paraît pas qu'il en fût haï. Prodigieusement fier et cependant rusé ; ardent dans sa colère, mais sachant pardonner ou différer la punition, suivant qu'il convenait à ses intérêts ; ne faisant jamais la guerre quand la paix pouvait lui donner assez d'avantages ; fidèlement servi des rois même qui étaient sous sa dépendance, il avait gardé pour lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des Huns. »

Ces citations font saisir la manière de Montesquieu et sa conception de l'histoire. On voit ce que cette conception a de défectueux ; la critique historique moderne exige à la fois plus de rigueur dans le détail et plus d'ordre dans l'ensemble. Sans reprocher à Montesquieu, ce qui serait puéril, d'avoir ignoré tous les travaux qui ont renouvelé l'histoire romaine, il faut constater qu'il a suivi trop servilement, et sans s'inquiéter de concilier leurs contradictions, les historiens de l'antiquité. Vous allez à Athènes, dit-il quelque part: respectez les dieux. Il a été à Rome et a trop respecté des demi-dieux, comme Florus. Les inconvénients de ce culte un peu exclusif sont sensibles : en maint endroit on peut relever des paradoxes, des pensées fausses ou

exagérées. Montesquieu nous dira, par exemple, pour expliquer les conquêtes de Rome pendant les troubles: « Il n'y a point d'Etat qui menace si fort les autres d'une conquête que celui qui est dans les horreurs de la guerre civile. » Et il ajoute, quelques lignes plus bas: « D'ailleurs, dans les guerres civiles, il se forme toujours de grands hommes, parce que dans la confusion ceux qui ont du mérite se font jour ; chacun se place et se met à son rang ; au lieu que dans les autres temps on est placé et on l'est presque toujours tout de travers. » Nous avons connu, il n'y a pas longtemps, les troubles civils dans toute leur horreur ; nous nous demandons quels grands hommes ils ont révélés et quels Etats nous avons menacés dans cette « confusion. »

La recherche des sentences et des axiomes, des réflexions concises ou des comparaisons bien équilibrées est plus dangereuse encore quand elle conduit à des jugements historiques absolument injustes. Dans le chapitre des *Pensées diverses* intitulé « Des grands hommes de France, » Montesquieu a écrit cette phrase : « Les plus méchants citoyens de France furent Richelieu et Louvois. » Nous trouvons, dans le

même chapitre, ce portrait de Louis XIV qu'il a dû travailler avec amour, mais qu'il n'est pas parvenu à faire ressemblant :

« Louis XIV, ni pacifique ni guerrier; il avait les formes de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa cour, dur dans ses conseils, enfant dans celui de sa conscience, dupe de tout ce qui joue le prince;.... toujours gouvernant et toujours gouverné, malheureux dans ses choix, aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit; aucune force d'esprit dans les succès, de la sécurité dans les revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'aurait eu presque aucun de ces défauts s'il avait été un peu mieux élevé et s'il avait eu un peu plus d'esprit. Il avait l'âme plus grande que l'esprit. Madame de Maintenon abaissait sans cesse cette âme pour la mettre à son point. »

Littérairement le portrait est achevé. Est-il bien fidèle? Dans une circonstance au moins, Montesquieu a su rendre justice à Louis XIV et corriger ce qu'avait d'absolu ce jugement trop conforme à ceux qu'il avait rendus dans les

Lettres persanes. Nous lisons précisément dans les *Considérations* :

« Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre : il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses manières ne l'avaient mis, et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne et que l'infamie ne le fait jamais. »

Cette justice rendue à Louis XIV, pour la dignité souveraine qu'il montra en 1709, pour le sentiment qu'il eut de ses devoirs de chef d'un grand pays, n'empêche pas Montesquieu de garder son opinion nettement défavorable au grand roi comme au grand ministre, à Louis XIV comme à Richelieu. Il estime que Richelieu d'abord, Louis XIV ensuite, ont fait dévier la monarchie française de sa route naturelle et ont ainsi préparé l'établissement du despotisme. Trop prudent pour le dire, il le pensait, il l'écrivait même, mais sans indiquer les noms des coupables. « Abolissez, dans une monarchie, les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes, vous aurez ou bien un

Etat populaire, ou bien un Etat despotique. » Montesquieu n'a vu se réaliser que la seconde de ses prédictions. Il ne l'a pardonné ni à Richelieu ni à Louis XIV, et, si nous en jugeons par les fragments qui subsistent de son *Histoire de Louis XI*, ni au rival du Téméraire.

Ces réserves faites, ces exceptions indiquées, et elles sont à peu près les seules, par la vigueur du raisonnement, par la pénétration des secrets mobiles qui font agir les hommes, Montesquieu reste, dans les *Considérations*, un historien incomparable. Sans doute Saint-Evremond (1), sans doute Beaufort (2) ont mieux connu que lui les origines de Rome, et préparé le rajeunissement de la science historique, l'un par un véritable esprit de divination, l'autre par de savantes recherches. Mais ni Saint-Evremond ni Beaufort n'ont tourné et retourné, comme Montesquieu, l'âme d'un grand peuple : personne n'a su, comme lui, montrer le jeu des ressorts

(1) Saint-Evremond, écrivain du XVIIe siècle (1613-1703) est l'auteur de *Réflexions sur le génie du peuple romain*, d'*Observations sur Salluste et Tacite*, etc.

(2) Beaufort, historien du XVIIIe siècle, mort en 1795, est l'auteur d'une *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome* (1738) et d'une *Histoire de la République romaine* (1766.)

les plus délicats de ce gouvernement si admirablement organisé pour la paix et pour la guerre; personne n'a assisté, comme lui, aux délibérations du Sénat, aux assemblées du peuple, à toutes les manifestations de cette vie si intense, si puissante, qui rayonne de Rome sur le monde. Ce qu'il étudie et ce qu'il reproduit, c'est l'humanité elle-même; ce que les autres recherchent et nous montrent, ce sont des curiosités d'antiquaires. Il a du génie; ils n'ont que du talent. Ils atteignent la célébrité; il atteint la gloire.

Nous compléterons cette étude sur les *Considérations* par des citations du chapitre VI (*De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples*), le plus beau de l'ouvrage, celui qui est resté classique et qui, suivant la belle et forte expression de Sainte-Beuve, « paraît sorti tout d'un jet comme une statue. » Il est, pour parler comme Montesquieu lui-même, encore tout chaud de la forge. Nous ferons des citations assez longues pour donner une idée de la manière de Montesquieu, au moment où il est dans le plein de son talent. Cette manière est forte, mais un peu préméditée, non naturelle et spontanée comme chez Bossuet.

DE LA CONDUITE QUE LES ROMAINS TINRENT POUR SOUMETTRE TOUS LES PEUPLES.

Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le Sénat agissait toujours avec la même profondeur; et, pendant que les armées consternaient tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus.

Il s'érigea en tribunal qui jugea tous les peuples; à la fin de chaque guerre, il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées; il ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses : il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer, et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre.

On se servait des alliés pour faire la guerre à un ennemi, mais d'abord on détruisit les destructeurs. Philippe fut vaincu par le moyen des Étoliens, qui furent anéantis d'abord après (1) pour s'être joints à Antiochus.

Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens; mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia pour jamais, sous prétexte qu'ils avaient demandé qu'on fît la paix avec Persée.

Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heu-

(1) Aussitôt après.

reux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.

Lorsque l'on était occupé à une grande guerre, le Sénat dissimulait toutes sortes d'injures, et attendait dans le silence que le temps de la punition fût venu ; que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle, et se réserver une vengeance utile.

..... Par là, ils recevaient rarement la guerre, mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière, et avec ceux qu'il leur convenait; et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures, si l'on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités : ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre.....

..... Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain; et par là ils le rendaient sacré et inviolable, de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.....

..... Ces coutumes des Romains n'étaient point quelques faits particuliers arrivés par hasard ; c'étaient des principes toujours constants ; et cela se peut voir aisément, car les maximes dont ils firent usage contre les plus

grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employées dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux.....

..... Mais surtout leur maxime constante fut de diviser. La république d'Achaïe était formée par une association de villes libres: le Sénat déclara que chaque ville se gouvernerait dorénavant par ses propres lois, sans dépendre d'une autorité commune......

..... Ils ne faisaient jamais de guerres éloignées sans s'être procuré quelque allié auprès de l'ennemi qu'ils attaquaient, qui pût joindre ses troupes à l'armée qu'ils envoyaient, et, comme elle n'était jamais considérable par le nombre, ils observaient toujours d'en tenir une autre dans la province la plus voisine de l'ennemi, et une troisième dans Rome, toujours prête à marcher. Ainsi ils n'exposaient qu'une très petite partie de leurs forces, pendant que leur ennemi mettait au hasard toutes les siennes.

Quelquefois ils abusaient de la subtilité des termes de leur langue: ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la *cité*, et non pas la *ville*. On sait comment les Etoliens, qui s'étaient abandonnés à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots : *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportait la perte de toute sorte de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples, et des sépultures mêmes.....

..... Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables; et lorsqu'il les avait

exécutées, ils en ajoutaient de telles qu'il était forcé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer par Jugurtha ses éléphants, ses chevaux, ses trésors, ses transfuges, ils lui demandèrent de livrer sa personne, chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais faire une condition de paix.... Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides; il ne s'agissait pas du degré de leur puissance, mais leur personne propre était attaquée : risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain ; et, perdant le courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés.

..... Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde.

Il faut répéter ici ce que nous disions à propos des *Lettres persanes* : toute sa vie Montesquieu est revenu sur certaines idées pour corriger ce qu'elles avaient de trop absolu, sur certains jugements pour les atténuer. C'est l'esprit le plus tempéré, le plus modéré qui fût jamais. Pour connaître exactement sa pensée, il faut la suivre

dans ses trois grands ouvrages, dans ses opuscules, au besoin dans ses lettres. De même ses vues historiques se sont modifiées et nuancées à travers ses œuvres : c'est seulement dans l'*Esprit des lois* que nous trouverons leur expression définitive.

L'ESPRIT DES LOIS

(1734-1748)

CHAPITRE IV.

L'ESPRIT DES LOIS

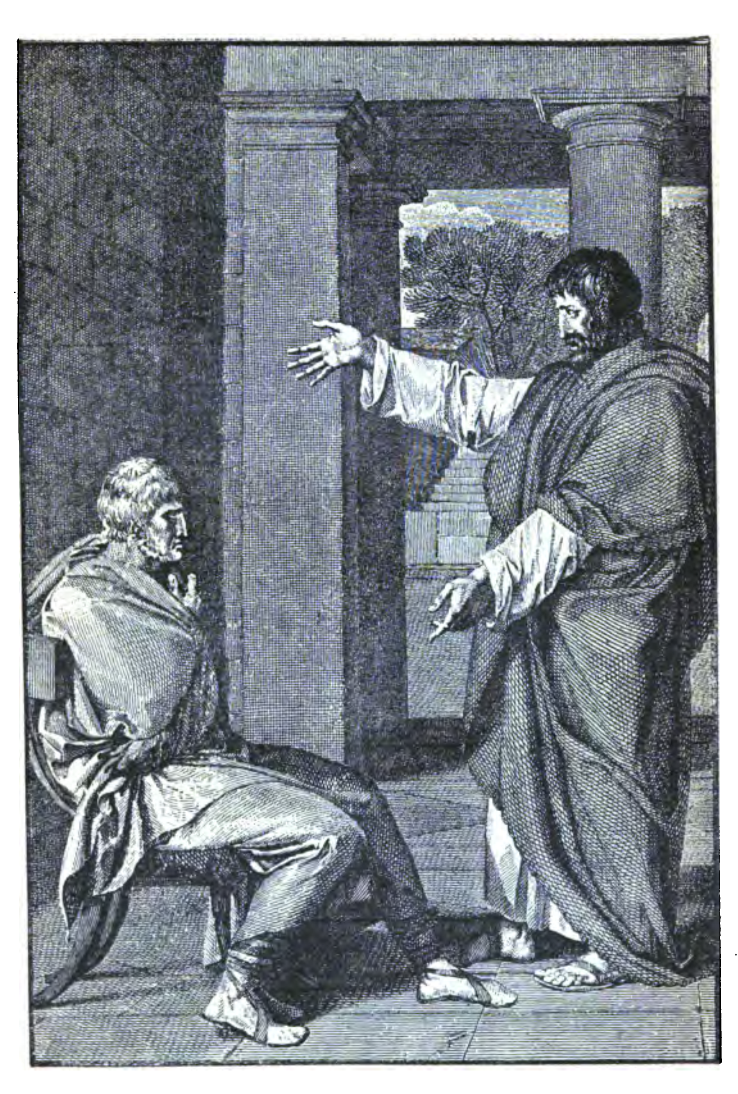
(1734-1748).

La correspondance de Montesquïeu, pendant les années 1734-1748, comprend 46 lettres : 30 sont datées de Paris, 12 de la Brède, Bordeaux ou Clérac, 4 n'indiquent pas le lieu de départ. Nous en concluons que Montesquieu passa presque exclusivement à Paris ces 14 années. Seules, la fin de l'année 1743, les années 1744 et 1745, et les six premiers mois de 1746 furent consacrés à Bordeaux ou à la Brède, sans voyage à Paris, sans aucune absence ; et le « grand ouvrage avança à pas de géant. »

Que nous apprennent les lettres de Montesquieu sur sa vie intellectuelle pendant ces *quatorze années?* Peu de choses. Esprit aussi curieux qu'étendu, Montesquieu s'absorbe si peu,

comme on pourrait le croire, dans les études historiques et politiques, qu'il continue à s'occuper des sciences physiques et naturelles, et met en ordre les travaux qu'il a lus autrefois à l'Académie de Bordeaux. C'est vers les sciences qu'il pousse son fils, et il se réjouit des progrès qu'il y fait. C'est surtout d'ouvrages de sciences qu'il est question dans sa correspondance avec le mathématicien Martin Ffolkes, président de la Société Royale de Londres, et qui fut nommé en 1742 membre correspondant de notre Académie des sciences, en remplacement de Halley.

C'est pendant cette période que Montesquieu, qui a gardé un faible pour le *Temple de Gnide*, cette erreur de son génie, le fait réimprimer à Leyde, en 1743, avec une préface nouvelle, mordante d'ironie, que termine cette phrase restée célèbre : « Que si les gens graves désiraient de moi quelque ouvrage moins frivole, je suis en état de les satisfaire. Il y a trente ans que je travaille à un livre de douze pages qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique et la morale, et tout ce que de grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences-là. »



Sylla et Eucrate.

(Reproduction de la Bibliothèque nationale)

En 1744, Montesquieu faisait publier à Cologne un supplément de 12 *Lettres persanes* sur le droit de conquête, les tribulations des gens d'esprit, les libéralités du prince envers les courtisans, la théorie du climat, etc. Mais il gardait en manuscrit, sous le nom de *Suite aux Persanes*, 41 lettres sur les affaires de France de 1715 à 1743. Enfin nous citerons pour mémoire une œuvre trop vantée, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui parut pour la première fois dans le numéro du *Mercure de France* de février 1745. Entre le jugement trop élogieux de Villemain et le dénigrement systématique de Napoléon Ier, il y a place pour une appréciation équitable. Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, œuvre de la jeunesse de Montesquieu, n'enlève ni n'ajoute rien à sa gloire.

Enfin en 1748 parut à Paris une édition des *Considérations*, revue, corrigée et augmentée par Montesquieu. Elle offrait peu de différence avec l'édition d'Amsterdam. Ces travaux lui laissaient bien du temps pour le « grand ouvrage, » depuis qu'il n'était plus « dissipé par les dîners et les soupers de Paris. » C'est le 1er août 1744, dans une lettre datée de Bor-

deaux et adressée à l'un de ses plus chers amis, l'abbé de Guasco, que Montesquieu fait cette allusion à l'*Esprit des lois*. A partir de ce jour, il n'est pour ainsi dire pas une lettre adressée au même personnage, où il ne revienne sur ce sujet. Le 10 février 1745, de la Brède, il lui donne rendez-vous à Bordeaux, chez le président Barbot, pour la lecture du « grand ouvrage. » En 1746, il lui annonce, de Paris, qu'il a fait en trois jours l'ouvrage de trois mois, et qu'il pourra, au mois d'avril suivant, lui donner la commission dont il a bien voulu se charger pour la Hollande Pendant un an, de 1746 à 1747, s'il renonce à recourir à la Hollande, il semble toujours décidé à confier à l'abbé de Guasco la surveillance de l'impression ; puis, tout d'un coup, en mai 1747, désespérant de rejoindre l'abbé de Guasco, toujours en route, il chargea soit M. Sarasin, résident de Genève, qui retournait dans son pays, soit M. Mussard, résident de France, de porter le manuscrit à Genève et d'en confier l'impression au sieur Barillot, sous la surveillance d'un protestant, le professeur Jacob Vernet.

Les *Lettres persanes* avaient été publiées par l'abbé Duval ; les *Considérations* furent relues

par un jésuite, le Père Castel ; un protestant présida à l'édition de l'*Esprit des lois*. Ce simple rapprochement atteste la liberté d'esprit de Montesquieu.

Le « grand ouvrage » parut en 1748. C'est l'œuvre capitale de Montesquieu ; il y travailla plus de 20 ans ; il y exprima toutes ses idées, toutes ses vues, toutes ses conceptions historiques, économiques, politiques, religieuses, sociales. Mûri par l'âge, par l'expérience, il a renoncé aux doctrines trop tranchantes de sa jeunesse ; c'est un esprit sage, modéré, bien équilibré, qui nous livre tel quel, sans apprêt, sans prétention, le résultat de longues études et de profondes méditations. Un pareil labeur vaut qu'on s'y arrête. Un monument de cette importance doit être visité en détail.

Tous les ouvrages de Montesquieu l'avaient préparé à la composition de l'*Esprit des lois*. Dans les moins connus, on retrouverait au moins en germe une idée reprise et développée plus tard. Il en est même qui datent de sa première jeunesse, qui ont été lus à l'Académie de Bordeaux et où le plan de l'œuvre commence à se dessiner ; un peu différent, il est vrai, de celui

qui a été définitivement adopté. Dans le *Traité général des devoirs*, par exemple, qui fut lu en 1725 et que nous connaissons seulement par une brève analyse, l'idée maîtresse paraît être d'étudier toutes les législations dans leurs rapports avec l'obligation morale. La raison primitive, la justice remplacèrent l'obligation morale dans le plan définitif.

L'*Esprit des lois* est à la fois un traité de la science politique et économique, une vaste étude sur les législations comparées et un recueil de morceaux historiques sur tous les pays, sur tous les peuples. On y retrouverait en particulier, si l'on juxtaposait tous les passages où il est question de Rome et de l'empire d'Orient, la matière d'un livre qui égalerait presque en intérêt et en valeur les *Considérations*.

Le grand mérite de l'ouvrage, c'est sa variété, c'est son abondance. Ces deux qualités, en nuisant à son ordonnance, ont eu le même résultat qu'un défaut : ils lui ont enlevé des lecteurs. On a approuvé Montesquieu, on a célébré son génie, vanté sa profondeur, on ne l'a pas lu ; ou on l'a fait si superficiellement qu'on ne l'a pas compris. M. Laboulaye l'a remarqué bien fine-

ment : dire, comme on le fait toujours, que Montesquieu fait de la vertu le principe du gouvernement républicain, et prendre le mot *vertu* dans son sens ordinaire, c'est démontrer que l'on n'a pas lu l'*Esprit des lois.* Cette lecture est longue, malaisée, et nous voudrions, autant que possible, en supprimer les épines dans cette édition populaire.

On a dit, pour n'y avoir pas regardé d'assez près, que l'ouvrage n'était pas ordonné. L'ordre apparaît, pour peu que l'on rétablisse le titre complet de l'ouvrage. Voici ce titre : *De l'esprit des lois, ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc., à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales.* Ajoutons à ce titre les divisions adoptées dans l'édition de 1750, et nous connaîtrons exactement ce que Montesquieu appelait ses principes.

Dans l'édition de 1750, l'auteur consacre les *huit* premiers livres aux lois en général, à la nature et aux principes des trois gouvernements ; les livres IX à XIII, à l'armée, à la liberté poli-

tique et aux impôts; les livres XIV à XIX, au climat, au terrain, aux mœurs et aux manières; les livres XX à XXIII, au commerce, à la monnaie et à la population; les livres XXIV à XXVI, à la religion et au rapport des lois religieuses et des lois politiques et civiles; le livre XXVII étudie l'origine et les révolutions des lois romaines sur les successions; le livre XXVIII, l'origine et les révolutions des lois civiles chez les Français; le livre XXIX porte sur la manière de composer les lois, et enfin les livres XXX et XXXI, les deux derniers, sont consacrés à une théorie des lois féodales chez les Francs, dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement (livre XXX) et avec les révolutions (livre XXXI) de la monarchie. Nous n'avons pas besoin de dire que les livres XXVII à XXXI sont des appendices à l'ouvrage, appendices qu'il aurait mieux valu détacher de l'ensemble.

Cette réserve faite, on voit très bien que Montesquieu a voulu étudier les rapports que les lois ont ou doivent avoir avec le gouvernement politique, avec le climat, avec les mœurs, avec le commerce, avec la religion; on voit aussi que ses 27 premiers livres répondent parfaitement à

l'objet qu'il s'était tracé. Si le plan n'est pas plus net, c'est la faute du sujet, qui devait attirer l'attention de l'auteur sur les matières les plus nombreuses et les plus diverses. Ce sujet choisi, il était difficile d'adopter une autre disposition, surtout avec la nature d'esprit de Montesquieu, qui amasse des matériaux, qui rassemble des faits et qui en déduit des conséquences, mais qui se garde bien de construire un système de toutes pièces et de plier ensuite les faits à sa théorie préconçue. Il est observateur, il est historien; il regarde et il raconte : il ne cherche pas à démontrer une thèse.

Rappelons encore, avant d'entrer dans l'analyse de l'*Esprit des lois,* une observation très juste de M. Laboulaye. Montesquieu ne procède pas par abstraction quand il parle d'un gouvernement despotique, monarchique ou républicain; il pense à un gouvernement déterminé. Les anciens empires d'Orient et la moderne Turquie sont pour lui le type du gouvernement despotique ; les républiques grecques et la république romaine sont le type du gouvernement républicain; la France, avant Richelieu, est le type du gouvernement monarchique.

Livres I a VIII. *Des lois en général. Nature et principes des trois gouvernements.*

L'*Esprit des lois* débute par cette définition de la loi qui est demeurée célèbre :

« Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et dans ce sens tous les êtres ont leurs lois : la Divinité a ses lois ; le monde matériel a ses lois; les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois; les bêtes ont leurs lois ; l'homme a ses lois. »

Cette définition est complétée par la suivante :

« La loi en général est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre ; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. »

On a critiqué la définition que Montesquieu a donnée de la loi. Dire, comme il le fait, que les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, cela signifie simplement que les lois ne dépendent pas de la fantaisie de ceux qui les font, mais d'une foule de conditions morales, sociales, physiques, climatériques. Entendue

dans ce sens, la définition est acceptable. En la formulant, Montesquieu affirmait le caractère relatif de la loi et répondait d'avance à ceux qui devaient lui reprocher, comme Helvétius (1), de ne pas chercher « à établir de nouvelles idées et de plus utiles. » Les lois, c'est encore Montesquieu qui parle, doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. L'école encyclopédique, avec son dogmatisme, ne pouvait comprendre cette conception de la loi. « Président, ils ne vous entendent pas, » disait à Montesquieu son ami, le président Barbot. Et en effet, ils ne l'entendaient pas ; ils lui reprochaient de n'avoir pas fait le livre qu'ils auraient fait eux-mêmes, de n'être pas parti des principes sur lesquels eux-mêmes se seraient appuyés, s'ils avaient eu à écrire l'*Esprit des lois*.

Montesquieu distingue trois espèces de gouvernement : le républicain, le monarchique et le despotique.

(1) Helvétius (1715-1771), fermier général à 23 ans, abandonna la finance en 1750, s'adonna aux lettres, protégea et secourut les savants, et publia en 1758 un ouvrage intitulé : *De l'esprit*.

Le gouvernement républicain, pour Montesquieu, c'est la démocratie d'Athènes ou de Rome.

« Le peuple est admirable, dit-il, pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité. Il n'a à se déterminer que par des choses qu'il ne peut ignorer et des faits qui tombent sous les sens. Il sait très bien qu'un homme a été souvent à la guerre, qu'il y a eu tels ou tels succès; il est donc très capable d'élire un général. Il sait qu'un juge est assidu ; que beaucoup de gens se retirent de son tribunal contents de lui; qu'on ne l'a pas convaincu de corruption: en voilà assez pour qu'il élise un préteur. Il a été frappé de la magnificence ou des richesses d'un citoyen : cela suffit pour qu'il puisse choisir un édile. Toutes ces choses sont des faits dont il s'instruit mieux dans la place publique qu'un monarque dans son palais. Mais saura-t-il conduire une affaire, connaître les lieux, les occasions, les moments, en profiter ? Non, il ne le saura pas. »

Cette citation suffit à montrer que Montesquieu ne songe pas à une république idéale, mais à un gouvernement bien défini.

De même la monarchie, « où le prince est la source de tout pouvoir politique et civil, » c'est la France, au moins la France avant Louis XIV ; et l'Etat despotique, celui où « un homme à qui

ses cinq sens disent sans cesse qu'il est tout et que les autres ne sont rien, » celui où cet homme « est naturellement paresseux et ignorant, » c'est la Turquie ou la Perse.

Quels sont les principes ou les ressorts de ces trois sortes de gouvernements, et quelles causes amèneront la corruption de ces principes?

Le principe du gouvernement populaire, c'est la vertu, et Montesquieu entend par là la vertu politique.

« Lorsque, dit-il, dans un gouvernement populaire les lois ont cessé d'être exécutées, comme cela ne peut venir que de la corruption de la république, l'Etat est déjà perdu. »

Montesquieu s'élève jusqu'à l'éloquence la plus haute pour dépeindre un Etat populaire où la vertu a cessé d'être en honneur.

« L'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir, et l'avarice entre dans tous. Les désirs changent d'objets: ce qu'on aimait, on ne l'aime plus; on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles; chaque citoyen est comme un esclave échappé de la maison de son maître; ce qui était maxime, on l'appelle rigueur; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui était attention on

l'appelle crainte. C'est la frugalité qui y est l'avarice, et non pas le désir d'avoir. Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public ; mais pour lors le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La république n'est qu'une dépouille, et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. »

Pour Bossuet comme pour Montesquieu, la vertu est le principe du gouvernement républicain. Seulement, cette vertu, Bossuet lui donne un autre nom et la définit mieux.

« Le mot de civilité ne signifiait pas seulement, parmi les Grecs, la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables. L'homme civil n'était qu'un bon citoyen qui se regarde toujours comme membre de l'Etat, qui se laisse conduire par les lois et conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne. »

Le ressort du gouvernement monarchique, c'est l'honneur, « c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition. » Montesquieu explique cette définition un peu obscure en disant que la nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions, et en ajoutant que l'ambition, pernicieuse dans une

république, a de bons effets dans la monarchie.

Il définit encore l'honneur « la noblesse dans la *vertu*, la franchise dans les mœurs, la politesse dans les manières. » On remarquera le vague de cette définition et la répétition du mot de vertu dans la définition même de l'honneur. Il faut reconnaître que le *principe*, comme Montesquieu l'appelait, du gouvernement monarchique, est bien artificiel.

« Les monarchies se corrompent lorsqu'on ôte peu à peu les prérogatives des corps ou les privilèges des villes. » L'allusion est claire. Montesquieu la souligne en ajoutant, avec une malice qui lui est familière :

« Ce qui perdit les dynasties de Tsin et Souï, dit un auteur chinois, c'est qu'au lieu de se borner, comme les anciens, à une inspection générale, seule digne du souverain, les princes voulurent gouverner tout immédiatement par eux-mêmes. »

Avons-nous besoin d'indiquer les noms de ces princes *chinois* ?

Quant au principe du gouvernement despotique, c'est la crainte : la vertu n'y est point nécessaire, et l'honneur y serait dangereux. Et

Montesquieu, en quelques phrases admirables de concision, trace le tableau des Etats despotiques :

« La nature du gouvernement demande une obéissance extrême, et la volonté du prince, une fois connue, doit avoir aussi infailliblement son effet qu'une boule jetée contre une autre doit avoir le sien.

« Il n'y a point de tempéraments, de modifications, d'accommodements, de termes, d'équivalents, de pourparlers, de remontrances ; rien d'égal ou de meilleur à proposer ; l'homme est une créature qui obéit à une créature qui veut. »

Ajoutons cette image si frappante qui forme à elle seule le chapitre XIII du livre V : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit : voilà le gouvernement despotique. »

Le gouvernement despotique se corrompt sans cesse, parce qu'il est corrompu par sa nature. Il « périt par son vice intérieur. » Des circonstances indépendantes de son principe peuvent le faire subsister ; mais, comme le dit énergiquement Montesquieu, « sa férocité reste, elle est pour quelque temps apprivoisée. »

Nous n'entreprendrons pas la critique de la

classification des trois gouvernements et de leurs principes directeurs. Montesquieu lui-même avait fait d'avance cette critique dans les *Lettres persanes.* « Le sanctuaire de l'*honneur*, de la réputation et de la *vertu*, disait-il, semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de patrie. A Rome, à Athènes, à Lacédémone, l'*honneur* payait seul les services les plus signalés. » Montesquieu, on le voit, en 1721, n'établissait aucune distinction entre la vertu et l'honneur.

Pour distinguer plus nettement les trois gouvernements, Montesquieu estime que « la propriété naturelle des petits Etats est d'être gouvernés en république; celle des médiocres, d'être soumis à un monarque ; celle des grands empires, d'être dominés par un despote. » Il est inutile de contester cette distinction. Il n'en est pas de plus arbitraire.

Non moins contestable est sa théorie de l'éducation dans les trois gouvernements. Nous admettons que l'on ait besoin, dans le gouvernement républicain, de toute la puissance de l'éducation, parce qu'elle seule peut faire naître « le renoncement à soi-même, chose toujours très pénible. »

Est-il aussi vrai que, dans la monarchie, l'éducation ne commence qu'au moment où l'on entre dans le monde et que, dans le gouvernement despotique, elle soit en quelque façon nulle ? Montesquieu, lié par sa classification, a dû établir des distinctions assez factices.

Livres IX à XIII. L'armée, la liberté politique et les impôts, ces éléments essentiels du gouvernement, sont étudiés par Montesquieu dans les livres IX à XIII. Les livres IX et X portent pour titres : *Des lois dans le rapport qu'elles ont avec la force défensive et offensive.*

Il est important de rappeler ces titres qui sont comme un fil conducteur. Dans le livre IX, l'auteur n'a guère en vue que la France, et il fait d'elle en passant ce joli portrait :

« La nation qui, dans les pays étrangers, n'est jamais touchée que de ce qu'elle a quitté; qui, en partant de chez elle, regarde la gloire comme un souverain bien, et dans les pays éloignés, comme un obstacle à son retour; qui indispose par ses bonnes qualités même, parce qu'elle paraît y joindre du mépris; qui peut supporter les blessures, les périls, les fatigues, et non pas la perte de ses plaisirs; qui n'aime rien tant que sa gaîté et se console de la perte d'une bataille lorsqu'elle a chanté le général.... »

Dans le livre X, il faut signaler une belle protestation contre les excès du droit de conquête, et un chapitre assez développé sur les conquêtes d'Alexandre.

« Quel bien les Espagnols ne pouvaient-ils pas faire aux Mexicains ! Ils avaient à leur donner une religion douce, ils leur apportèrent une superstition furieuse. Ils auraient pu rendre libres les esclaves, et ils rendirent esclaves les hommes libres. Ils pouvaient les éclairer sur l'abus des sacrifices humains ; au lieu de cela, ils les exterminèrent. Je n'aurais jamais fini si je voulais raconter tous les biens qu'ils ne firent pas et tous les maux qu'ils firent.

« C'est à un conquérant à réparer une partie des maux qu'il a faits. Je définis ainsi le droit de conquête : un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. »

Alexandre est remarquablement jugé par Montesquieu, qui le met à sa vraie place.

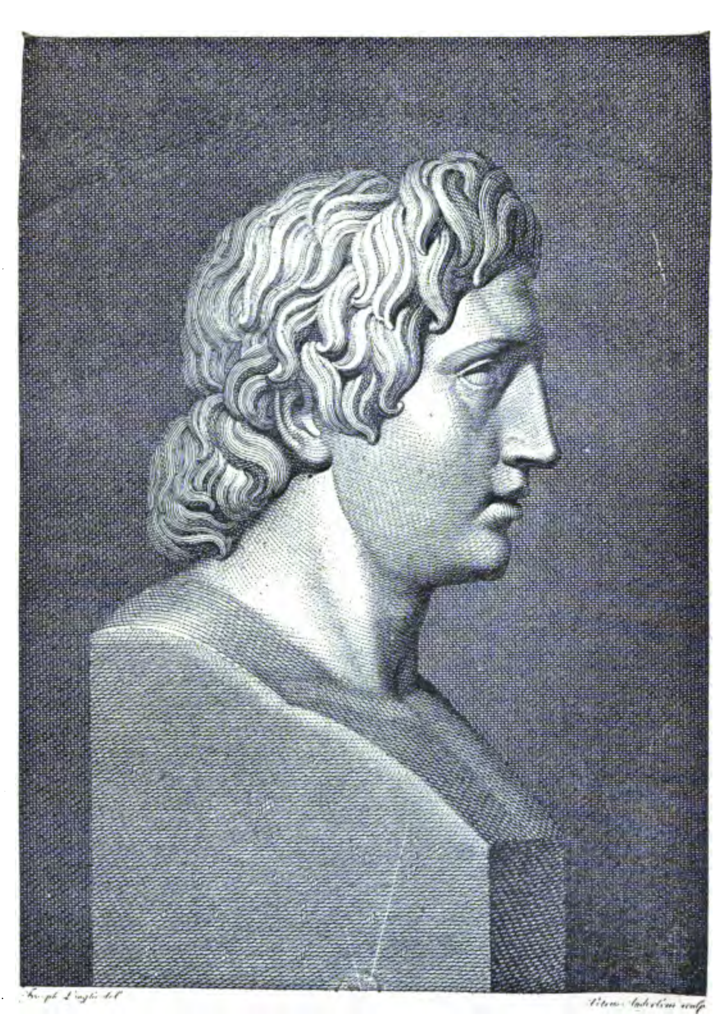
Il faut citer tout le chapitre XIV du Xe livre : c'est une vraie page d'histoire ; il n'en est pas de plus belle dans les *Considérations*. A la différence de tous les historiens qui avaient célébré la bravoure d'Alexandre, Montesquieu célèbre et démontre sa prudence, rappelle toutes les

précautions qu'il a prises pour assurer sa victoire et sa conquête. C'est un hors d'œuvre, si l'on veut dans l'*Esprit des Lois*; mais les hors d'œuvre de cette saveur n'ont jamais gâté un festin. . . . .

« Alexandre, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, et que ceux qui ont voulu faire un roman de son histoire, et qui avaient l'esprit plus gâté que lui, n'ont pu nous dérober. Parlons-en tout à notre aise.

Il ne partit qu'après avoir assuré la Macédoine contre les peuples barbares qui en étaient voisins, et achevé d'accabler les Grecs ; il ne se servit de cet accablement que pour l'exécution de son entreprise; il rendit impuissante la jalousie des Lacédémoniens ; il attaqua les provinces maritimes ; il fit suivre à son armée les côtes de la mer, pour n'être point séparé de sa flotte ; il se servit admirablement bien de la discipline contre le nombre ; il ne manqua point de subsistances; et s'il est vrai que la victoire lui donna tout, il fit aussi tout pour se procurer la victoire.

Dans le commencement de son entreprise, c'est-à-dire dans un temps où un échec pouvait le renverser, il mit peu de chose au hasard ; quand la fortune le mit au-dessus des événements, la témérité fut quelquefois un de ses moyens. Lorsqu'avant son départ il marche contre les Triballiens et les Illyriens, vous voyez une guerre comme



Portrait d'Alexandre.

(*Reproduction de la Bibliothèque nationale*).

celle que César fit depuis dans les Gaules. Lorsqu'il est de retour dans la Grèce, c'est comme malgré lui qu'il prend et détruit Thèbes; campé auprès de leur ville, il attend que les Thébains veuillent faire la paix; ils précipitent eux-mêmes leur ruine. Lorsqu'il s'agit de combattre les forces maritimes des Perses, c'est plutôt Parménion qui a de l'audace; c'est plutôt Alexandre qui a de la sagesse. Son industrie fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs. Tyr était par principe attachée aux Perses, qui ne pouvaient se passer de son commerce et de sa marine; Alexandre la détruisit. Il prit l'Egypte que Darius avait laissée dégarnie de troupes pendant qu'il assemblait des armées innombrables dans un autre univers.

Le passage du Granique fit qu'Alexandre se rendit maître des colonies grecques; la bataille d'Issus lui donna Tyr et l'Egypte; la bataille d'Arbelles lui donna toute la terre.

Après la bataille d'Issus, il laisse fuir Darius, et ne s'occupe qu'à affermir et à régler ses conquêtes; après la bataille d'Arbelles, il le suit de si près, qu'il ne lui laisse aucune retraite dans son empire. Darius n'entre dans ses villes et dans ses provinces que pour en sortir; les marches d'Alexandre sont si rapides que vous croyez voir l'empire de l'univers plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de la Grèce, que le prix de la victoire.

C'est ainsi qu'il fit ses conquêtes; voyons comment il les conserva.

Il résista à ceux qui voulaient qu'il traitât les Grecs comme des maîtres, et les Perses comme des esclaves ; il ne songea qu'à unir les deux nations, et à faire perdre les distinctions du peuple conquérant et du peuple vaincu. Il abandonna, après la conquête, tous les préjugés qui lui avaient servi à la faire. Il prit les mœurs des Perses, pour ne pas désoler les Perses en leur faisant prendre les mœurs des Grecs. C'est pour cela qu'il marqua tant de respect pour la femme et pour la mère de Darius. Qu'est-ce que ce conquérant qui est pleuré de tous les peuples qu'il a soumis ? Qu'est-ce que cet usurpateur, sur la mort duquel la famille qu'il a renversée du trône verse des larmes ? C'est un trait de cette vie, dont les historiens ne nous disent pas que quelque autre conquérant puisse se vanter.

Rien n'affermit plus une conquête que l'union qui se fait des deux peuples par les mariages. Alexandre prit des femmes de la nation qu'il avait vaincue ; il voulut que ceux de sa cour en prissent aussi ; le reste des Macédoniens suivit cet exemple. Les Francs et les Bourguignons permirent ces mariages ; les Visigoths les défendirent en Espagne, et ensuite ils les permirent ; les Lombards ne les permirent pas seulement, ils les favorisèrent. Quand les Romains voulurent affaiblir la Macédoine, ils y établirent qu'il ne pourrait se faire d'unions par mariages entre les peuples des provinces.

Alexandre, qui cherchait à unir les deux peuples, songeait à faire dans la Perse un grand nombre de colonies grecques. Il bâtit une infinité de villes, et il cimenta si

bien toutes les parties de ce nouvel empire, qu'après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les Grecs se furent pour ainsi dire anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta.

Pour ne point épuiser la Grèce et la Macédoine, il envoya à Alexandrie une colonie de juifs: il ne lui importait quelles mœurs eussent ces peuples, pourvu qu'ils lui fussent fidèles.

Il ne laissa pas seulement aux peuples vaincus leurs mœurs, il leur laissa encore leurs lois civiles, et souvent même les rois et les gouverneurs qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens à la tête des troupes, et les gens du pays à la tête du gouvernement: aimant mieux courir le risque de quelques infidélités particulières (ce qui lui arriva quelquefois) que d'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire et de la vanité des peuples. Les rois des Perses avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Egyptiens, il les rétablit: peu de nations se soumirent à lui, sur les autels desquels il ne fît des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être monarque particulier de chaque nation et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquirent tout pour tout réduire: il voulut tout conquérir pour tout conserver, et, quelque pays qu'il parcourût, ses premiers desseins furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance. Il en trouva les premiers moyens dans la grandeur de son

génie ; les seconds dans sa frugalité et dans son économie particulière ; les troisièmes dans son immense prodigalité pour les grandes choses.

Sa main se fermait pour les dépenses privées ; elle s'ouvrait pour les dépenses publiques. Fallait-il régler sa maison ? c'était un Macédonien. Fallait-il payer les dettes des soldats, faire part de sa conquête aux Grecs, faire la fortune de chaque homme de son armée? il était Alexandre.

Il fit deux mauvaises actions : il brûla Persépolis et tua Clitus. Il les rendit célèbres par son repentir : de sorte qu'on oublia ses actions criminelles, pour se souvenir de son respect pour la vertu ; de sorte qu'elles furent considérées plutôt comme des malheurs que comme des choses qui lui fussent propres ; de sorte que la postérité trouve la beauté de son âme presque à côté de ses emportements et de ses faiblesses ; de sorte qu'il fallut le plaindre, et qu'il n'était plus possible de le haïr.

Je vais le comparer à César. Quand César voulut imiter les rois d'Asie, il désespéra les Romains pour une chose de pure ostentation ; quand Alexandre voulut imiter les rois d'Asie, il fit une chose qui entrait dans le plan de sa conquête. »

N'est-il pas vrai, comme l'a remarqué Villemain, qu'un semblable éloge ajoute quelque chose à l'idée que donne le nom même d'Alexandre ?

Les livres XI et XII sont consacrés aux lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec la constitution et dans son rapport avec le citoyen.

Cette liberté politique, qu'est-ce donc d'après Montesquieu ? « C'est le droit de faire tout ce que les lois permettent. » Cette liberté est-elle un produit propre à la démocratie ? Non pas, la démocratie n'étant pas un État libre par sa nature. Mais il est dans le monde « une nation qui a pour objet direct de sa constitution la liberté politique. »

Cette nation, on l'a deviné, c'est l'Angleterre ; et Montesquieu étudie la constitution de l'Angleterre dans le plus long chapitre de l'*Esprit des lois* (livre XI, chapitre VI). C'est dans ce chapitre que nous trouvons exposée la fameuse théorie des trois pouvoirs ou des trois puissances, comme dit Montesquieu, puissance législative, puissance exécutrice, puissance judiciaire. Chacun de ces pouvoirs est comme un ressort indépendant, dont le jeu libre et régulier assure le bon fonctionnement de la machine. Nous avons rappelé le mot de Michelet disant que Montesquieu avait compris « la machine » non

si connu sur l'esclavage des nègres, merveille d'ironie fine et voilée, en même temps que de généreuse indignation.

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité ; que les peuples d'Asie privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de

l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? »

L'influence de la nature du terrain, ou plutôt de la culture des terres sur les lois a été exagérée par Montesquieu, comme l'influence du climat. Quelques observations fondées ne permettent pas d'établir une règle générale, que l'expérience et les faits démentent trop souvent.

Beaucoup plus justes et plus vraies sont les observations que présente Montesquieu dans le livre XIX sur l'influence que l'esprit général, les mœurs et les manières d'une nation exercent sur la législation. Plus rapide aussi est sa narration : après de longues réflexions, qui font un peu hors d'œuvre, sur l'origine et les premiers siècles de la monarchie française, il a compris

qu'il sortait un peu de son sujet et qu'il devait « écarter à droite et à gauche, percer et se faire jour. »

De nouveau, éclatent, à chaque page, ces grands éclairs brusques, comme on les a appelés, qui illuminent à fond. Il faut encore citer :

« Il y a deux sortes de tyrannie : une réelle qui consiste dans la violence du gouvernement, et une d'opinion qui se fait sentir lorsque ceux qui gouvernent établissent des choses qui choquent la manière de penser d'une nation. »

Et ce portrait, si ressemblant qu'il n'est pas besoin de dire qui l'auteur a voulu peindre :

« S'il y avait dans le monde une nation qui eût une humeur sociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ses pensées qui fût vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, souvent indiscrète, et qui eût avec cela du courage, de la générosité, de la franchise, un certain point d'honneur, il ne faudrait point chercher à gêner par des lois ses manières, pour ne point gêner ses vertus. »

« On n'aurait pas plus tiré parti d'un Athénien en l'ennuyant que d'un Lacédémonien en le divertissant. »

« ... Dans ces Etats (les Etats despotiques), il n'y a point de lois pour ainsi dire ; il n'y a que des mœurs et

des manières ; et si vous renversez cela, vous renversez tout. »

« La loi n'est pas un pur acte de puissance ; les choses indifférentes de leur nature ne sont pas de son ressort. »

« La religion chrétienne, par l'établissement de la charité, par un culte public, par la participation aux mêmes sacrements, semble demander que tout s'unisse : les rites des Chinois semblent ordonner que tout se sépare. »

« Les coutumes d'un peuple esclave sont une partie de sa servitude ; celle d'un peuple libre sont une partie de sa liberté. »

Encore un portrait dont on devinera l'original.

« Une nation commerçante a un nombre prodigieux de petits intérêts particuliers; elle peut donc choquer et être choquée d'une infinité de manières. Celle-ci deviendrait souverainement jalouse, et elle s'affligerait plus de la prospérité des autres qu'elle ne jouirait de la sienne.

Et ses lois, d'ailleurs douces et faciles, pourraient être si rigides à l'égard du commerce et de la navigation qu'on ferait chez elle, qu'elle semblerait ne négocier qu'avec des ennemis. »

« Dans une nation libre, il est très souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal ; il suffit qu'ils raisonnent : de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements.

« De même dans un gouvernement despotique, il est également pernicieux qu'on raisonne bien ou mal ; il suffit qu'on raisonne pour que le principe du gouvernement soit choqué. »

Quelques-unes de ces pensées, ainsi isolées, paraîtront trop absolues. Replacées dans leur milieu, elles sont tempérées, atténuées, parfois même corrigées par ce qui les précède ou ce qui les suit. On ne saurait trop le répéter, il n'est pas d'esprit moins absolu que Montesquieu. Ce n'est pas chez lui qu'on trouvera des idées et des théories préconçues ; il cherche la vérité, il la dégage des faits observés, il ne prétend pas l'avoir toute faite, ni même l'imposer. Il se donne « le spectacle même des choses humaines, » mais il évite l'abstraction qui poursuit le type idéal de la loi ; et l'utopie qui rêve de sociétés chimériques, n'est plus pour lui, quand par hasard il s'y abandonne, qu'un agréable jeu d'esprit.

Son idéal politique à lui-même, quel est-il ? Il ne l'indique précisément nulle part. Est-ce la monarchie ? Est-ce l'aristocratie, dont il fait une subdivision de la monarchie ? Est-ce l'Angleterre de 1730 avec ses pouvoirs déjà équilibrés et pon-

dérés ? Est-ce la république romaine. qu'il a si magnifiquement décrite ? Sont-ce les républiques grecques, qui semblent avoir toutes ses préférences ? N'est-ce pas plutôt la France, la France monarchique, mais avec des pouvoirs intermédiaires, avec une aristocratie et un clergé privilégiés pour faire contrepoids à la royauté et empêcher la corruption de son principe ? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable, mais ce n'est qu'une hypothèse. Montesquieu, qui ne s'attache qu'à des types existants, s'est bien gardé de nous indiquer avec quelque précision le type abstrait de gouvernement qui eût été le sien.

Livres XX à XXIV. — Nous passerons rapidement sur les livres XX-XXIII que Montesquieu a consacrés au commerce, à la monnaie, à la population. Ses idées économiques sont celles de son siècle : nous ne les discuterons pas. Montesquieu, si prudent en matière d'histoire et de politique, ne s'interdit pas l'utopie dans le domaine économique. Il suffit de le constater. Si la lecture des livres XX, XXI, XXII et XXIII de l'*Esprit des lois* est pourtant aussi

attrayante que celle des premiers livres, cela tient aux qualités que déploie Montesquieu dans ces livres comme dans les autres, aux innombrables allusions à son temps et à son pays, que l'on rencontre à chaque page et qui atteignaient parfois Louis XV sur son trône. Les réflexions suivantes constituent tout le chapitre XIX du livre XX[e] :

« Théophile, voyant un vaisseau où il y avait des marchandises pour sa femme Théodora, le fit brûler. Je suis empereur, lui dit-il, et vous me faites patron de galère. En quoi les pauvres gens pourront-ils gagner leur vie, si nous faisons encore leur métier ? Il aurait pu ajouter : qui pourra nous réprimer, si nous faisons des monopoles? qui nous obligera de remplir nos engagements? Ce commerce que nous faisons, les courtisans voudront le faire ; ils seront plus avides et plus injustes que nous. Le peuple a de la confiance en notre justice; il n'en a point en notre opulence; tant d'impôts qui font sa misère sont des preuves certaines de la nôtre. »

Le portrait que l'on va lire, des jeunes filles au XVIII[e] siècle, dit assez quelle éducation elles recevaient et justifie après coup tout ce qui de nos jours a été fait pour elles, après une trop longue attente ;

« Les filles qui ont un esprit qui n'ose penser, un cœur qui n'ose sentir, des yeux qui n'osent voir, des oreilles qui n'osent entendre, qui ne se présentent que pour se montrer stupides, condamnées sans relâche à des bagatelles et à des préceptes, sont assez portées au mariage ; ce sont les garçons qu'il faut encourager. »

LIVRES XXIV à XXVII. — Les livres XXIV, XXV et XXVI ont pour sujets les lois dans le rapport qu'elles ont avec la religion établie dans chaque pays, considérée dans ses pratiques et en elle-même ; dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement de la religion de chaque pays et sa police extérieure ; dans le rapport qu'elles doivent avoir avec l'ordre des choses sur lesquelles elles statuent. Ce sujet de l'influence réciproque des lois sur la religion et de celle-ci sur les lois avait depuis longtemps attiré Montesquieu. L'une de ses premières œuvres, lue à l'Académie de Bordeaux, le 18 juin 1717, portait pour titre : « Dissertation sur la politique des Romains dans la religion. » Il y soutient cette idée fausse que les religions ont été créées de toutes pièces, exactement comme les lois que les prophètes ou les fondateurs d'empire ont données à leurs peuples.

Montesquieu fait une exception en faveur « de la religion révélée, » mais il n'en étudie pas moins ses dogmes avec la même liberté d'esprit que ses préceptes, et parle des uns et des autres en politique et en législateur, bien plus qu'en croyant.

Qu'il s'agisse des religions qui ont leur racine sur la terre ou « de celle qui a sa racine dans le ciel, » Montesquieu ne les examine « que par rapport au bien que l'on en tire dans l'état civil. » Cela seul explique les censures et les réclamations, et explique aussi la faiblesse des objections faites à Montesquieu. Qu'opposer à un écrivain qui écrit cette phrase où la pensée, d'une si sereine indifférence, s'exprime en un si beau langage?

« Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent point les lois humaines puissent avoir.

« Un prince qui aime la religion et qui la craint est un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise ; celui qui craint la religion et la hait est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent ; celui qui n'a point du tout de religion est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore. »

Elle est encore de Montesquieu, cette magnifique description du christianisme miséricordieux :

«... Une religion qui enveloppe toutes les passions ; qui n'est pas plus jalouse des actions que des désirs et des pensées ; qui ne nous tient point attachés par quelques chaînes, mais par un nombre innombrable de fils ; qui laisse derrière elle la justice humaine et commence une autre justice ; qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour et de l'amour au repentir ; qui met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge : une telle religion ne doit point avoir de crimes inexpiables. Mais quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tous, elle fait assez sentir que s'il n'y a point de crime qui, par sa nature, soit inexpiable, toute une vie peut l'être ; qu'il serait très dangereux de tourmenter sans cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations ; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure et d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit. »

Montesquieu a eu, phénomène rare, presque unique au XVIII[e] siècle, l'intelligence et le sentiment du christianisme. Cette intelligence a été comme la marque de l'élévation, de l'originalité et

aussi des progrès continus de son esprit. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la méditation, l'étude, la longue gestation de l'*Esprit des lois* ont redressé et élargi les opinions de sa jeunesse. Il a complètement échappé à l'influence du milieu où il vivait, malgré ses fréquents séjours à Paris ; jamais on ne surprend sous sa plume cette critique à la fois superficielle et implacable des dogmes qui était à la mode, avant et après l'année 1748, dans les milieux les plus sérieux comme dans les plus frivoles.

Respectueux des croyances, il ne l'est pas moins de la vie humaine qu'il défend contre tous les fanatiques, contre tous les persécuteurs. Sa tolérance s'exprime avec une éloquente ironie dans la *très humble remontrance aux inquisiteurs d'Espagne et de Portugal.*

« Une juive de dix-huit ans, brûlée à Lisbonne au dernier auto-da-fé, donna occasion à ce petit ouvrage, et je crois que c'est le plus inutile qui ait jamais été écrit. Quand il s'agit de prouver des choses si claires, on est sûr de ne pas convaincre.

L'auteur déclare que, quoiqu'il soit juif, il respecte la religion chrétienne, et qu'il l'aime assez pour ôter aux

princes qui ne sont pas chrétiens un prétexte plausible pour la persécuter.

Vous vous plaignez, dit-il aux inquisiteurs, de ce que l'empereur du Japon fait brûler à petit feu tous les chrétiens qui sont dans ses Etats ; mais il vous répondra : Nous vous traitons, vous qui ne croyez pas comme nous, comme vous traitez vous-mêmes ceux qui ne croient pas comme vous. Vous ne pouvez vous plaindre que de votre faiblesse qui vous empêche de nous exterminer et qui fait que nous vous exterminons.

Mais il faut avouer que vous êtes bien plus cruels que cet empereur. Vous nous faites mourir, nous qui ne croyons que ce que vous croyez, parce que nous ne croyons pas tout ce que vous croyez. Nous suivons une religion que vous savez vous-mêmes avoir été autrefois chérie de Dieu ; nous pensons que Dieu l'aime encore, et vous pensez qu'il ne l'aime plus ; et parce que vous jugez ainsi, vous faites passer par le fer et par le feu ceux qui sont dans cette erreur si pardonnable de croire que Dieu aime encore ce qu'il a aimé.

Si vous êtes cruels à notre égard, vous l'êtes bien plus à l'égard de nos enfants ; vous les faites brûler parce qu'ils suivent les inspirations que leur ont données ceux que la loi naturelle et les lois de tous les peuples leur apprennent à respecter comme des dieux.

Vous vous privez de l'avantage que vous a donné sur les mahométans la manière dont leur religion s'est établie. Quand ils se vantent du nombre de leurs fidèles, vous leur dites que la force les leur a acquis et qu'ils ont

étendu leur religion par le fer; pourquoi donc établissez-vous la vôtre par le feu?

Quand vous voulez nous faire venir à vous, nous vous objectons une source dont vous faites gloire de descendre. Vous nous répondez que votre religion est nouvelle, mais qu'elle est divine; et vous le prouvez parce qu'elle s'est accrue par la persécution des païens et par le sang de vos martyrs. Mais aujourd'hui vous prenez le rôle des Dioclétien et vous nous faites prendre le vôtre.

Nous vous conjurons, non pas par le Dieu puissant que nous servons, vous et nous, mais par le Christ que vous nous dites avoir pris la condition humaine pour vous proposer des exemples que vous puissiez suivre; nous vous conjurons d'agir avec nous comme il agirait lui-même s'il était encore sur la terre. Vous voulez que nous soyons chrétiens, et vous ne voulez pas l'être.

Mais si vous ne voulez pas être chrétiens, soyez au moins des hommes; traitez-nous comme vous feriez, si, n'ayant que ces faibles lueurs de justice que la nature nous donne, vous n'aviez point une religion pour vous conduire, et une révélation pour vous éclairer.

Si le ciel vous a assez aimés pour vous faire voir la vérité, il vous a fait une grande grâce; mais est-ce aux enfants qui ont eu l'héritage de leur père de haïr ceux qui ne l'ont pas eu?

Que si vous avez cette vérité, ne nous la cachez pas par la manière dont vous nous la proposez.

Le caractère de la vérité, c'est son triomphe sur les cœurs et les esprits, et non pas cette impuissance que vous

avouez lorsque vous voulez la faire recevoir par des supplices.

Si vous êtes raisonnables, vous ne devez pas nous faire mourir parce que nous ne voulons pas vous tromper. Si votre Christ est le Fils de Dieu, nous espérons qu'il nous récompensera de n'avoir pas voulu profaner ses mystères, et nous croyons que le Dieu que nous servons, vous et nous, ne nous punira pas de ce que nous avons souffert la mort pour une religion qu'il nous a autrefois donnée, parce que nous croyons qu'il nous l'a encore donnée.

Vous vivez dans un siècle où la lumière naturelle est plus vive qu'elle n'a jamais été, où la philosophie a éclairé les esprits, où la morale de votre Évangile a été plus connue, où les droits respectifs des hommes les uns sur les autres, l'empire qu'une conscience a sur une autre conscience, sont mieux établis. Si donc vous ne revenez pas de vos anciens préjugés, qui, si vous n'y prenez garde, sont vos passions, il faut avouer que vous êtes incorrigibles, incapables de toute lumière et de toute instruction; et une nation est bien malheureuse qui donne de l'autorité à des hommes tels que vous.

Voulez-vous que nous vous disions naïvement notre pensée ? Vous nous regardez plutôt comme vos ennemis que comme les ennemis de votre religion.....

Il faut que nous vous avertissions d'une chose : c'est que si quelqu'un dans la postérité ose jamais dire que, dans le siècle où nous vivons, les peuples d'Europe étaient policés, on vous citera pour prouver qu'ils étaient barbares ; et l'idée que l'on aura de vous sera telle qu'elle

flétrira votre siècle et portera la haine sur tous vos contemporains. »

Le XXVIe livre : « Des lois dans le rapport qu'elles doivent avoir avec l'ordre des choses sur lesquelles elles statuent, » n'aurait aucun lien avec les précédents s'il n'était question dans le chapitre II « des lois divines. » Tous les autres chapitres, au nombre de 24, sont consacrés à des considérations sur le droit naturel, le droit des gens, le droit politique, le droit de conquête, le droit civil et le droit domestique.

Le livre XXVII est un traité particulier sur l'origine et les révolutions des lois des Romains sur les successions. Le livre XXVIII traite de l'origine et des révolutions de nos lois civiles ; le livre XXIX, de la manière de composer les lois ; les livres XXX et XXXI, des lois féodales chez les Francs et du rapport qu'elles ont avec les révolutions de leur monarchie. On l'a dit avec raison, ces cinq derniers livres forment trois ou quatre ouvrages séparés ; ils ne rentrent pas dans le plan primitif de l'*Esprit des lois*.

Nous nous contenterons d'en extraire deux

remarquables portraits historiques, celui de Charlemagne et celui de Louis le Débonnaire.

Jamais Montesquieu ne s'est montré plus grand écrivain ni plus grand historien que dans le portrait de Charlemagne :

« Charlemagne songea à tenir le pouvoir de la noblesse dans ses limites et à empêcher l'oppression du clergé et des hommes libres. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'État qu'ils furent contrebalancés et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédition en expédition ; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef : le prince était grand, l'homme l'était davantage. Les rois ses enfants furent ses premiers sujets, les instruments de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables règlements ; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire. On voit dans les lois de ce prince un esprit de prévoyance qui comprend tout et une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés ; les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus.

Il savait punir ; il savait encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude. Il parcou-

rait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de toutes parts, il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérants : je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré ; son caractère était doux, ses manières simples ; il aimait à vivre avec les gens de sa cour..... Il mit une règle admirable dans sa dépense ; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. Un père de famille pourrait apprendre, dans ses lois, à gouverner sa maison. On voit, dans ses *Capitulaires*, la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot. Il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins ; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

Le portrait de Louis le Débonnaire n'est pas moins exact.

« Un prince jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes ; un prince qui ne connut jamais sa force ni sa faiblesse ; qui ne sut se concilier ni la crainte ni l'amour ; qui, avec peu de vices dans le cœur, avait toutes

sortes de défauts dans l'esprit, prit en main les rênes de l'empire que Charlemagne avait tenues.

Dans le temps que l'univers est en larmes par la mort de son père; dans cet instant d'étonnement où tout le monde demande Charles et ne le trouve plus; dans le temps qu'il hâte ses pas pour aller remplir sa place, il envoie devant lui des gens affidés pour aller arrêter ceux qui avaient porté le désordre dans sa famille. Cela causa de sanglantes tragédies; c'étaient des imprudences bien précipitées. Il commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais et à révolter les esprits avant d'être le maître.

Il fit crever les yeux à Bernard, roi d'Italie, son neveu, qui était venu implorer sa clémence et qui mourut quelques jours après : cela multiplia ses ennemis. La crainte qu'il en eut le détermina à faire tondre ses frères : cela en augmenta le nombre. Ces deux derniers articles lui furent bien reprochés : on ne manqua pas de dire qu'il avait violé son serment et les promesses solennelles qu'il avait faites à son père, le jour de son couronnement.....

Il changea sans cesse les partages qu'il avait faits à ses enfants. Cependant ces partages avaient été confirmés tour à tour par ses serments, ceux de ses enfants et ceux des seigneurs. C'était vouloir tenter la fidélité de ses sujets; c'était chercher à mettre de la confusion, des scrupules et des équivoques dans l'obéissance; c'était confondre les droits divers des princes, dans un temps surtout où les forteresses étant rares, le premier rempart de l'autorité était la foi promise et la foi reçue.

Les enfants de l'empereur, pour maintenir leurs partages, sollicitèrent le clergé et lui donnèrent des droits inouïs jusqu'alors. Ces droits étaient spécieux : on faisait entrer le clergé en garantie d'une chose qu'on avait voulu qu'il autorisât. Agobard représenta à Louis le Débonnaire qu'il avait envoyé Lothaire à Rome pour le faire déclarer empereur; qu'il avait fait des partages à ses enfants après avoir consulté le ciel par trois jours de jeûnes et de prières. Que pouvait faire un prince superstitieux, attaqué d'ailleurs par la superstition même? On sent quel échec l'autorité souveraine reçut deux fois, par la prison de ce prince et sa pénitence publique. On avait voulu dégrader le roi, on dégrada la royauté.

On a d'abord de la peine à comprendre comment un prince qui avait plusieurs bonnes qualités, qui ne manquait pas de lumières, qui aimait naturellement le bien, et, pour tout dire enfin, le fils de Charlemagne, pût avoir des ennemis si nombreux, si violents, si irréconciliables, si ardents à l'offenser, si insolents dans son humiliation, si déterminés à le perdre; et ils l'auraient perdu deux fois sans retour, si ses enfants, dans le fond plus honnêtes gens qu'eux, eussent pu suivre un projet et convenir de quelque chose. »

Les chapitres I et XVIII du livre XXIX achèveront de nous faire connaître Montesquieu. Il écrit dans le chapitre premier :

« Je le dis et il me semble que je n'ai fait cet

ouvrage que pour le prouver : l'esprit de modération doit être celui du législateur ; le bien politique comme le bien moral se trouve toujours entre deux limites. »

Et dans le chapitre XVIII il s'élève contre l'uniformité à outrance ; il se demande si le mal de changer est toujours moins grand que le mal de souffrir. Il se montre, pour employer des appellations modernes, plus conservateur que révolutionnaire. Il voudrait que l'on ne touchât jamais à la loi « que d'une main tremblante ; on y doit observer tant de solennité et apporter tant de précautions que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les changer. »

LES DERNIERS JOURS

(1748-1755)

CHAPITRE V.

LES DERNIERS JOURS.

(1748-1755.)

Après la publication de l'*Esprit des lois*, Montesquieu écrit à Duclos, de l'Académie française, qu'il a brisé bien des chaînes qui le retenaient à Bordeaux et à la Brède. Il y reste pourtant près d'une année, d'août 1748 à juillet 1749. Dans une lettre au chevalier d'Aydies, du 24 février 1749, il se dit « occupé à rétablir une fortune honnête. » Et en effet, il courait du matin au soir, un bonnet de coton blanc sur la tête et un long échalas de vigne sur l'épaule; il faisait valoir ses terres, il agrandissait ses domaines el il vendait son vin de Bordeaux aux Anglais.

Nous le retrouvons à Paris en août 1749 souffrant « d'une grande fluxion sur les yeux. » Il y passe près de deux ans, jusqu'à la fin de

mai 1751, et ses lettres nous laissent tout ignorer de son existence et de ses relations pendant cette période. Il faut revenir avec lui à la Brède pour apprendre, par une lettre qu'il adresse à Mme du Deffand, le 15 juin 1751, que les soupers et la conversation de la marquise faisaient ses délices. Il compte ne passer deux ou trois mois à la Brède et à Bordeaux ; mais, à l'aspect de ses bois, de ceux qu'il a semés et de ceux qu'il a envoyés dans les airs, l'amour du propriétaire se réveille ; il admire et il aime « ce papillon qu'il a dépouillé de ses nymphes ; » il fulmine contre les braconniers, « ces animaux bipèdes » qui font plus de mal que les renards et les blaireaux, et il proclame la Brède « le plus beau lieu champêtre qu'il connaisse, » « un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre et au lever de son lit. »

Nous avons, dans une lettre du naturaliste génevois Trembley à son ami Bonnet (1), de bien précieux détails sur la vie de Montesquieu à la

(1) Charles Bonnet (1720-1798), philosophe et naturaliste génevois, est l'auteur de *Considérations sur les corps organisés*, d'une *Contemplation de la nature*, d'un *Essai analytique sur les facultés de l'âme*,

Brède pendant l'automne de 1752. Trembley avait connu Montesquieu à Londres. Invité par lui à venir passer trois jours à la Brède, il range ces trois jours parmi les plus délicieux de son existence, et rend compte en ces termes de cette charmante villégiature : « Je ne puis, mon cher ami (il s'adresse à Bonnet), vous exprimer les délices que j'ai goûtées pendant ce séjour. Que de belles, que d'agréables choses j'ai entendues ! Que penserez-vous de conversations qui commençaient à une heure après midi et qui ne finissaient qu'à onze heures du soir? Tantôt vous auriez entendu traiter les sujets les plus relevés, et tantôt vous auriez entendu rire de grand cœur, à l'occasion de quelque conte exquis. Nous avons traité quelques matières qui m'ont bien fait penser à vous. J'ai beaucoup parlé agriculture avec M. de Montesquieu. Si Mademoiselle votre sœur savait comment il pense sur la vie des champs, elle serait bien glorieuse. Dans une conversation que nous avions sur ce sujet, il s'écria : « O trop heureux les

d'une *Palingénésie philosophique.* — Jean Trembley (1700-1784) a écrit un *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Bonnet.* Berne, 1794.

laboureurs ! » Il ajouta ensuite : « J'ai souvent pensé à mettre ces paroles au frontispice de ma maison. »

Montesquieu ne revient à Paris qu'à la fin de 1752 et, pendant l'été, en juillet ou en août 1753, il retourne à la Brède ; « il s'y promène du matin au soir en véritable campagnard et y fait de fort belles choses en dehors. » Le 24 décembre, Paris le rappelle encore, et la société de Mmes de Mirepoix, du Chatel, du Deffand, d'Aiguillon, Dupré de Saint-Maur, le retient jusqu'au mois d'août 1754, bien « qu'il ne soit plus fait pour ce pays-ci. » Cette compagnie adorable fait à Paris le bonheur de sa vie, et tout le contraire quand il est absent. Aussi, revient-il en janvier 1755 ; le 10 février suivant, il était emporté par une fluxion de poitrine.

C'est dans l'intervalle de ces fréquents voyages entre Clérac, Raymond (dans l'entre-deux mers), la Brède, Bordeaux et Paris, que Montesquieu a composé ses dernières œuvres. Seules, celles qu'il a consacrées à la défense de l'*Esprit des lois* méritent de nous arrêter. Le *Lysimaque*, composé en 1751 et qui paraît en 1754, n'est intéressant que comme apologie du stoïcisme. On

sait en quelle estime Montesquieu tenait la doctrine stoïcienne. *Lysimaque* est un agréable morceau d'histoire, sans grande portée. L'œuvre, du reste, était sans ambition. C'est un simple remerciement, adressé à l'Académie de Stanislas Leczinski, dont Montesquieu faisait partie. Plus importante est la dissertation sur *le goût* écrite pour l'Encyclopédie. On y peut glaner des pensées ingénieuses et fines comme celles-ci :

« Le goût naturel n'est pas une connaissance de théorie, c'est une application prompte et exquise des règles mêmes que l'on ne connaît pas. »

« Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture. »

On pourrait citer aussi, dans l'*Essai sur le goût*, nombre de paradoxes insoutenables. Nous avons dit combien Montesquieu, en matière littéraire proprement dite, était un juge incompétent. Laissons-le sur son terrain, dans son domaine propre, et arrivons aux apologies de l'*Esprit des lois* qu'il a intitulées modestement *Défense et suite de la défense*.

Italiam, Italiam, avait écrit Montesquieu à la dernière ligne du Traité des Fiefs. Ce cri de délivrance était poussé trop tôt. Il a dû, après avoir terminé son ouvrage, le défendre contre la Sorbonne qui renonça à le censurer, contre la congrégation de l'Index qui le condamna; par jugement du 3 mars 1752, et enfin contre les jansénistes et les jésuites.

Les critiques des jésuites, beaucoup plus modérées que celles des jansénistes, parurent dans le *Journal de Trévoux*, en avril 1749; celles des jansénistes dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, en octobre 1749. Montesquieu répondit aux premiers dans les *Éclaircissements sur l'Esprit des lois*. Il y définit la *vertu*, principe du gouvernement républicain, et confirme qu'il faut entendre par *vertu* l'amour de la patrie, de l'égalité et de la frugalité.

La *Défense de l'Esprit des lois* est beaucoup plus développée et plus importante que les *Éclaircissements*. Montesquieu l'a divisée en trois parties : il répond dans la première aux reproches généraux ; dans la seconde, aux reproches particuliers, et dans la troisième il critique la manière dont on l'a critiqué lui-même.

Les reproches généraux se réduisent à un seul que Montesquieu détruit en affirmant qu'il croit et qu'il aime le christianisme. Lès objections particulières portent sur la polygamie, sur le climat, la tolérance, le célibat, le mariage, l'usure ; Montesquieu répond avec courtoisie à la plupart d'entre elles. Il consent à discuter avec son adversaire, au lieu de l'éblouir, comme Voltaire le faisait si volontiers, par le feu d'artifice de son esprit. La *Défense*, à ce point de vue, est un modèle de forte polémique. Les règles de la polémique, ou plutôt de la critique, ont du reste été tracées par Montesquieu lui-même dans la troisième partie de la *Défense*. Le premier devoir d'un critique, d'après lui, est de juger l'ouvrage qu'a fait l'auteur, et non pas l'ouvrage que le critique a dans l'esprit. Ce qu'il reprochait surtout à Voltaire, c'était de se laisser emporter par son imagination, de refaire en pensée ce qu'il lisait, et de juger ensuite, non pas ce qu'il lisait, mais ce qu'il avait ainsi refait.

Montesquieu veut encore qu'avant de juger un ouvrage on étudie avec soin la science qui y est traitée et les auteurs « approuvés » qui

ont écrit sur cette science. Il refuse au critique le droit de chercher à pénétrer les pensées d'un auteur, pensées que cet auteur est seul à connaître. Il s'élève contre l'habitude de juger un livre sérieux, un livre « de raisonnement, » sur quelque passage plus ou moins agréable. On ne tient rien, dit-il, si l'on ne tient toute la chaîne. Et les anneaux de cette chaîne, comme dans l'*Esprit des lois*, étant souvent isolés les uns des autres, il faut que le critique se donne la peine de les rapprocher, de les souder ensemble. Montesquieu, on le voit, se montre bien exigeant. A l'entendre, ceux qui se livrent à cet exercice littéraire méritent toujours de l'équité, mais rarement de l'indulgence, et la critique « peut être considérée comme une ostentation de sa supériorité sur les autres. »

Montesquieu, après avoir formulé ces règles et ces jugements, revient sur la façon dont l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* a incriminé ses intentions en matière de religion. La religion, dit-il, « qui se défend beaucoup par elle-même, perd plus lorsqu'elle est mal défendue que lorsqu'elle n'est point du tout défendue. » Un beau passage, plein de verve et d'éloquence, revendi-

que avec éclat l'indépendance du génie et résume les opinions du maître en matière de critique :

« Rien n'étouffe plus la doctrine que de mettre à toutes les choses une robe de docteur : les gens qui veulent toujours enseigner empêchent beaucoup d'apprendre ; il n'y a point de génie qu'on ne rétrécisse lorsqu'on l'enveloppera d'un million de scrupules vains. Avez-vous les meilleures intentions du monde ? on vous forcera vous-même d'en douter. Vous ne pouvez plus être occupé à bien dire quand vous êtes sans cesse effrayé par la crainte de dire mal, et qu'au lieu de suivre votre pensée, vous ne vous occupez que des termes qui peuvent échapper à la subtilité des critiques. On vient nous mettre un béguin sur la tête pour nous dire à chaque mot : « Prenez garde de tomber ; vous voulez parler comme vous, je veux que vous parliez comme moi. » Va-t-on prendre l'essor ? ils vous arrêtent par la manche. A-t-on de la force et de la vie ? on vous l'ôte à coups d'épingle. Vous élevez-vous un peu ? voilà des gens qui prennent leur pied ou leur toile, lèvent la tête et vous crient de descendre pour vous mesurer. Courez-vous dans votre carrière ? ils voudront que vous regardiez toutes les pierres que les fourmis ont mises sur votre chemin. Il n'y a ni science ni littérature qui puisse résister à ce pédantisme. Notre siècle a formé des Académies ; on voudra nous faire rentrer dans les écoles des siècles ténébreux. Descartes est bien propre à rassurer ceux qui, avec un génie infiniment moindre que

le sien, ont d'aussi bonnes intentions que lui ; ce grand homme fut sans cesse accusé d'athéisme, et l'on n'emploie pas aujourd'hui contre les athées de plus forts arguments que les siens. »

Ce que Montesquieu dit de Descartes, on pourrait l'appliquer à lui-même. Il fut accusé d'athéisme, et l'on trouverait dans son *Esprit des lois*, dans sa *Défense* elle-même, des arguments contre les adversaires du christianisme, à plus forte raison contre les athées.

Quant à l'opinion de Montesquieu sur le rôle de la critique, elle paraîtra exclusive et étroite, si l'on songe à la critique de nos jours ; elle est plus juste, appliquée à la critique du XVIIIe siècle.

C'est à Paris, au milieu de ces travaux, des jouissances de la gloire et des distractions du monde, le 10 février 1755, que la mort vint surprendre Montesquieu. Comme il l'écrivait, quelques années auparavant, le séjour de la capitale l'avait conduit au tombeau, « mais par un chemin de fleurs. »

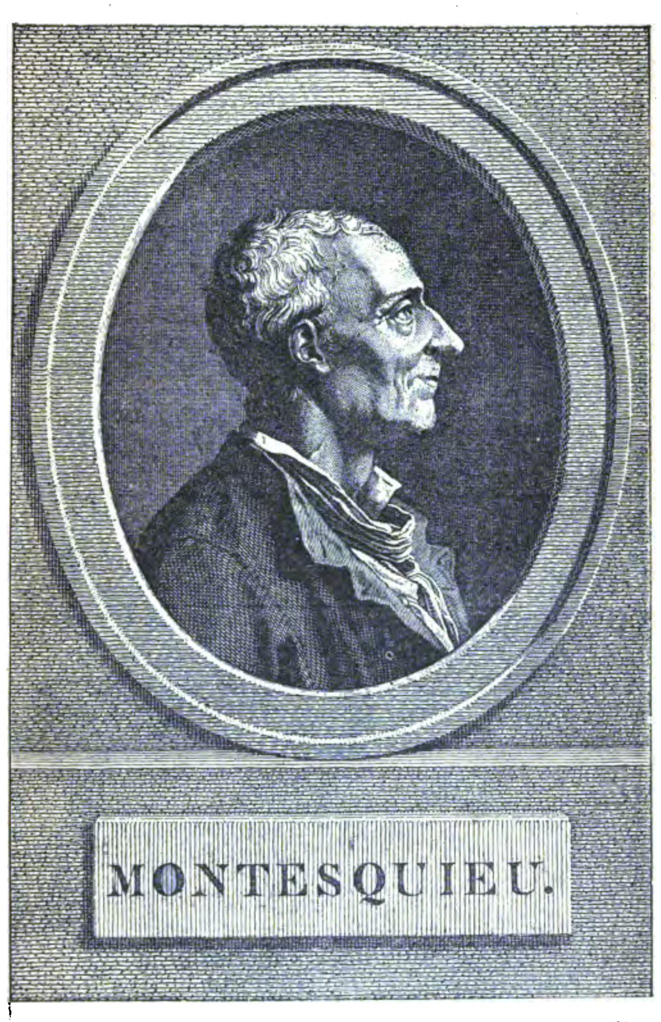
CONCLUSION.

Montesquieu était de taille moyenne, maigre et nerveux ; ses portraits, de profil, rappellent le buste de Cicéron, celui de tous les anciens auquel, disait-il, il aurait le mieux aimé ressembler, Il avait les cheveux blonds, le nez long et fort, aux narines mobiles, l'œil surmonté d'une paupière puissante qui est la caractéristique de cette expressive physionomie, faite pour la médaille.

Nous voudrions, non pas formuler un jugement d'ensemble qui excéderait le cadre de cette étude, mais condenser en quelques pages les traits épars que nous avons présentés dans cette rapide analyse. L'homme, le penseur, l'écrivain en ressortiront mieux.

L'homme est moins connu que la plupart de ses contemporains ; il a fait son portrait, mais il ne s'est pas confessé comme tant d'autres. Il

était de son siècle, du siècle de la Régence et de Louis XV, avec plus de sérieux et de gravité : sérieux et gravité qu'il ne devait pas à sa robe, sitôt quittée, mais à son caractère, surtout à ses études. Enfant, il travaille avec ardeur; jeune homme, il amasse déjà les matériaux du grand ouvrage qui occupera toute sa vie, et, en même temps, il répand son activité intellectuelle dans des recherches scientifiques étendues, sinon profondes; il est l'âme d'une Académie de province; il poursuit en tous sens ses investigations sur le droit, sur l'histoire, sur la politique. Quand il voyage, c'est encore pour étudier les hommes et les institutions, pour réunir des observations qu'il utilisera plus tard. Parvenu à l'âge mûr, puis à la vieillesse, il conserve les laborieuses habitudes de sa jeunesse, à peine modifiées par l'affaiblissement de sa vue. Il vit dans les livres, dans le passé, avec les grands écrivains de Rome, avec les compilateurs les plus dépourvus d'agréments. Il est tout entier, jusqu'en 1748, à son œuvre qu'il veut mener à bonne fin ; après 1748, à son œuvre qu'il veut défendre. Ses lettres elles-mêmes, au lieu d'être un repos pour son esprit, ne sont que la continuation, que la suite



D'après Chaudel. *Gravé par Tardieu.*

naturelle de ses travaux, toutes lettres d'affaires et non de causerie. Son cerveau toujours vigoureux a fini par se substituer à son cœur qui n'a jamais été bien actif.

Que l'on ne se représente pas cependant Montesquieu comme un savant de cabinet, comme un érudit enseveli sous la poudre des bibliothèques. On sait s'il était mondain, amoureux de la société et de la conversation. Même loin de Paris, il retrouvait dans le voisinage de la Brède des châteaux où l'on pouvait causer et s'instruire ; à la Brède même, il savait mêler les distractions à l'étude, et il a toujours porté légèrement et gaiement le fardeau de ses connaissances et de ses lectures. Lord Charlemont raconte ainsi son premier voyage à la Brède : « Nous nous mîmes en route de si bonne heure que nous arrivâmes à son château avant qu'il fût levé. Le domestique nous conduisit dans la bibliothèque. Le premier objet qui attira notre curiosité, ce fut un livre ouvert dans lequel il paraissait avoir lu la veille ; une lampe éteinte se trouvait auprès du livre..... Notre étonnement s'accrut encore à l'entrée du président, dont l'extérieur et les manières ne répondaient aucunement à ce que

nous avions attendu. Au lieu d'un philosophe sévère et sombre, dont la présence aurait dû pénétrer de respect des jeunes gens tels que nous l'étions, ce fut un Français poli, gai et spirituel, qui nous aborda. Après nous avoir rendu mille grâces de l'honneur que nous lui faisions, il nous demanda si nous voulions déjeuner ; et comme nous répondions que nous venions de prendre quelque chose dans une auberge voisine, il nous dit : « Eh bien, dans ce cas promenons-nous, la journée est belle ; je serais bien aise de vous montrer ma terre que j'ai cherché d'arranger et de cultiver à la manière anglaise. Nous l'accompagnâmes à la ferme, et arrivâmes ensuite à un joli bosquet entouré d'une haie et percé d'allées. L'entrée en était fermée par une barrière haute de trois pieds, et serrée par un cadenas. Après avoir fouillé dans ses poches pour chercher la clef : « Pourquoi, s'écria-t-il, attendrions-nous ? Vous, messieurs, sauterez sûrement aussi bien que moi, et cette barrière ne m'arrêtera pas. »

« A ces mots, il prit un élan, et sauta par-dessus la barrière ; nous suivîmes son exemple, charmés de ce que le philosophe voulait bien être

notre camarade. A Paris, continue lord Charlemont, je l'ai souvent rencontré dans la société, et j'ai toujours été étonné de sa politesse, de sa prévenance et de sa gaîté. Le petit-maître le plus accompli n'aurait pu être plus divertissant et plus grand causeur que le philosophe sexagénaire. » (*Vie de lord Charlemont*, par Hardi.)

Après cette activité perpétuelle de l'esprit, il faut signaler un autre caractère non moins intéressant : c'est le parfait équilibre des facultés, équilibre qui n'est possible que lorsque aucune de ces facultés ne se développe à l'excès au détriment des autres. Montesquieu a dit que l'esprit de modération devait être celui du législateur : nous trouvons dans tous ces actes cet esprit de modération. Il fut magistrat sans excès de zèle, mari sans excès d'affection conjugale, père sans excès d'affection paternelle. Il tient un juste milieu constant entre le cynisme de la Régence et la sensiblerie prétentieuse de la fin du siècle. Il croyait que l'excès même de la raison n'est pas toujours désirable, et que les hommes s'accommodent presque toujours mieux des milieux que des extrémités. Qu'il vive à Paris ou à la Brède, c'est toujours la même

mesure, la même philosophie tranquille : à la Brède, tout gentilhomme qu'il soit et de bonne noblesse avérée, il fait valoir ses biens et augmente ses revenus ; à Paris, il ne prend qu'une part raisonnable à ces réunions à la mode, à ces soupers, à ces conversations où la vie s'use si vite. Dans la mort même, il montre cette prudence, cette décence du sage, et remplit ses devoirs de chrétien, sans respect humain comme sans ostentation. Horace, qu'il ne cite guère pourtant, a été le vrai guide de sa conduite, comme Florus, l'écrivain, a été son modèle. Moraliste, il n'a pas placé très haut son idéal ; il a au moins le mérite de l'avoir réalisé. C'est un honnête homme, dans toute la force du terme : un bon homme et un grand homme, a dit un de ses amis ; grand homme, oui, par l'esprit, sinon par le caractère.

Le penseur, en effet, sans être de premier ordre, est supérieur au railleur des *Lettres persanes*. Montesquieu a déjà une conception très nette de l'histoire et de la politique. En histoire, s'il est porté à accorder trop de confiance aux écrivains anciens, à accepter sans contrôle toutes leurs assertions, il sait au moins tenir

compte de tous les éléments qui constituent la puissance d'un peuple, et il a au suprême degré le don de synthèse qui surprend dans un fait particulier toute une suite de causes et d'effets. Il sait aussi, et il l'exposera plus tard avec plus de rigueur, dans quelle mesure les habitudes, les mœurs, le climat, la religion influent sur le développement des sociétés. Il n'a pas vu que la race était un des facteurs de l'évolution sociale ; il n'a pas eu l'idée du progrès indéfini de l'humanité ; malgré ces lacunes, il reste supérieur à ses contemporains par l'importance toute nouvelle qu'il accorde au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, à tout ce qui constitue l'économie politique.

Il les dépasse surtout par la vue claire qu'il jette sur les phénomènes politiques, soumis, comme les autres phénomènes, à des lois naturelles. La connaissance des législations comparées le sert merveilleusement et lui permet, sinon de proclamer, au moins de discerner sans hésitation le meilleur gouvernement. Ce gouvernement, ce n'est pas le gouvernement despotique ; ce n'est pas non plus celui où le peuple exerce un pouvoir sans contrôle. C'est celui où la

puissance législative, l'exécutrice, comme dit Montesquieu, et la judiciaire sont dans un juste équilibre. C'est celui où règne la vertu, c'est-à-dire l'amour de la patrie, et où les pouvoirs sont tellement divisés qu'aucun d'eux ne puisse opprimer ni absorber les autres.

Ces idées si mesurées de l'homme, ces conceptions si originales du politique, Montesquieu les a exprimées dans un style qui est tour à tour d'une singulière vigueur et d'une aimable aisance. Ces deux caractères de sa langue sont, avec la clarté, ceux qui frappent tout d'abord. Laissons de côté quelques gasconismes, quelques expressions, en très petit nombre du reste, que l'on pourra relever si l'on écrit un dictionnaire de Montesquieu; la langue de l'auteur des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des lois*, moins oratoire que celle de Rousseau, moins vive que celle de Voltaire, est une des meilleures que l'on ait écrites. Que lui manque-t-il pour être tout à fait au niveau de celle des plus grands écrivains ? Il lui manque ce qui manquait au génie de Montesquieu : la continuité dans la force, l'exposition claire des principes, d'où les conséquences découlent nécessairement. Montesquieu

est un esprit lumineux; ses éclairs percent jusqu'au fond, mais ils sont intermittents. Il frappe sa pensée en aphorismes saisissants; mais à une pensée profonde et juste succèdent des réflexions ou de moins haute portée ou plus contestables, et le style se ressent, nous ne disons pas de ces défaillances, mais de ces repos de l'intelligence. Il devient plus lent, plus calme. Tel quel, il convient encore merveilleusement à la pensée : il ne l'étreint pas comme une cuirasse aux mailles serrées étreint le corps, il l'enveloppe seulement et lui laisse, avec la liberté de ses mouvements, la grâce de son allure.

Voltaire, qui a su rendre plus de justice à Montesquieu que celui-ci n'en a rendu à Voltaire, a dit que l'*Esprit des lois* était le code de la raison et de la liberté. Ce jugement est resté celui de la postérité. Tour à tour considéré comme le véritable législateur des gouvernements libres, ou relégué dans un injuste oubli, Montesquieu finira toujours par retrouver la vogue, même la popularité qu'il a eues à certaines époques de notre vie nationale. Ce n'est pas lui que l'on consultera quand l'on voudra faire table rase, quand les théoriciens de l'absolu ne songeront qu'à dé-

molir. Aux heures plus calmes où le sens pratique reprend ses droits, où l'on cherche à édifier un ordre de choses nouveau, sans détruire de l'ordre ancien ce qui mérite d'en survivre, on demandera d'utiles conseils à ce législateur sagace, à ce politique avisé, qui a enseigné aux hommes d'Etat le respect des droits des peuples et aux peuples le sage exercice de toutes les libertés ; en tout pays on honorera celui qui a poursuivi la réforme de la pénalité, protesté contre le scandale de l'esclavage, défendu la cause de la tolérance, créé la science politique et « flétri le despotisme d'un opprobre aussi durable que la raison humaine. » Il est des gloires plus bruyantes, il n'en est pas de plus pure.

Garat, dans ses *Mémoires historiques du* XVIIIe *siècle*, cite quelques fragments des exhortations que Montesquieu adressait à Raynal, à Helvétius, à Suard, à ces membres du parti philosophique dont le grand écrivain et le grand penseur n'a pas adopté toutes les doctrines.

« Allons, Messieurs, vous êtes dans l'âge des grands efforts et des grands succès : je vous

invite à être utiles aux hommes, comme au plus grand bonheur de la vie ; je n'ai jamais eu de chagrin dont une demi-heure de méditation n'ait adouci l'amertume. Je suis fini, moi ; j'ai brûlé toutes mes cartouches, toutes mes bougies sont éteintes. Vous commencez, vous ; marquez-vous bien le but ; je ne l'ai pas touché ; je crois l'avoir vu. L'homme n'a pas voulu, ou n'a pas pu rester dans son instinct, où il était assez en sûreté, quoique très près des animaux. En cherchant à s'élever à la raison, il a enfanté et consacré des erreurs monstrueuses ; ses vertus et ses félicités ne peuvent pas être plus vraies que ses idées. Les nations s'environnent de luxe, de richesses, et de luxe d'esprit ; et les hommes manquent très souvent de pain et de sens commun. Pour leur assurer à tous le pain, le bon sens et les vertus qui leur sont nécessaires, il n'y a qu'un moyen : il faut beaucoup éclairer les peuples et les gouvernements ; c'est là l'œuvre des philosophes , c'est là la vôtre. »

Ces belles paroles nous donnent la pensée intime de Montesquieu, elles résument sa doctrine, son enseignement ; elles sont un véritable *testament politique.* Montesquieu, au moment

